L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 17 septembre 2026 - n° 1507 - 1,70€ - R - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Tonnay-Charente : à 50 ans, le centre social garde le cap



© Damien Carboni

Vendredi 25 et samedi 26 septembre, le Cap (Centre d'animation polyvalent) - Centre social, souffle ses cinquante bougies lors d'événements festifs. Son directeur Franck Riché revient sur l'histoire d'un lieu singulier dans la Caro qui concilie projets et réalité économique. Page 11

CHARENTE-MARITIME p. 5



© Archives L'Hebdo 17

Deux ans après les Jeux paralympiques, Philippe Croizon règle ses comptes

TONNAY-CHARENTE p. 12

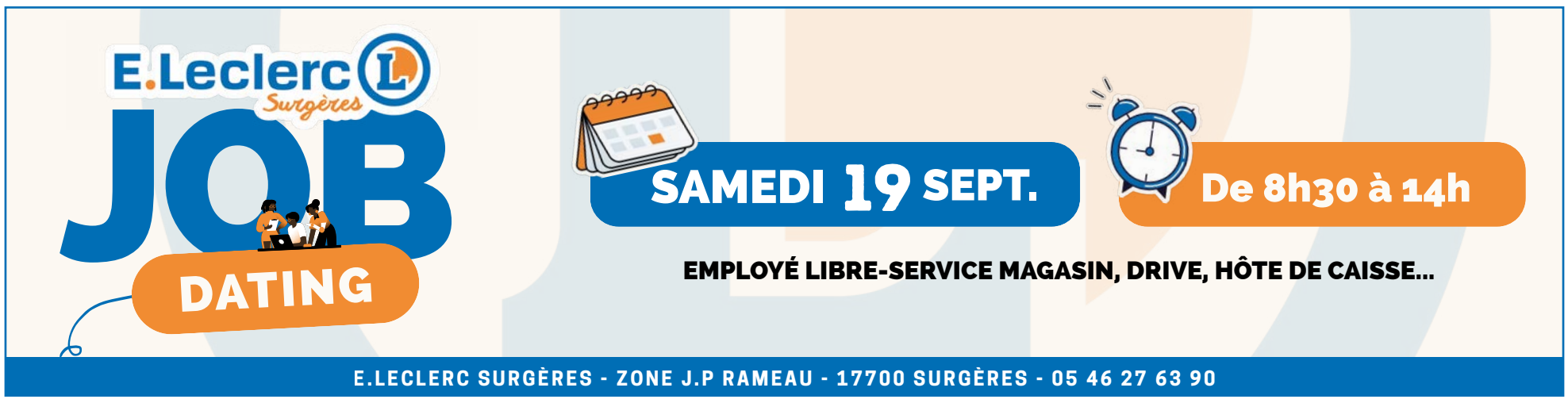
Pollution aux métaux lourds : Timac Agro entame un bras de fer

ROCHEFORT p. 12

Une coiffeuse lance ses podcasts 100 % féminins

FOURAS-LES-BAINS p. 26

L'âme de la Polynésie au cœur d'un défi sportif



L'État et le Département au chevet des agriculteurs touchés par la sécheresse

En Charente-Maritime, l'État débloquera près de deux millions d'euros pour les agriculteurs dont la production a chuté cet été. Le Département devrait quant à lui voter une aide supplémentaire de 250.000 euros.

En raison des fortes chaleurs qui ont touché la Charente-Maritime au printemps et cet été, la production agricole devrait atteindre des niveaux historiquement bas. Président de la Chambre interdépartementale d'agriculture Charente-Maritime - Deux-Sèvres, Denis Mousseau précisait dans notre édition du jeudi 27 août, que trois quarts des fermes avaient perdu entre 50 et 75 % de leur production. Un vrai coup dur pour les exploitants, dont certains ne se relèveront sans doute pas. Face à la catastrophe annoncée, l'État et le Département de la Charente-Maritime ont décidé de réagir.



La sécheresse a durement impacté la production de maïs - © *Archives L'Hebdo 17*

2 millions d'euros de la part de l'État

À l'échelle nationale, la ministre de l'Agriculture Annie Genevard a annoncé, vendredi 4 septembre, un plan pour soutenir les trésoreries et relancer la production des exploitations les plus fragilisées. Baptisé « Climat - adaptation - sécheresse - incendie (CASI) », ce plan est doté d'une enveloppe de plus d'un milliard d'euros. En Charente-Maritime, près de deux millions d'euros iront ainsi aux exploitants. Le déploiement de ce plan repose sur « *une approche ciblée, tenant compte à la fois de l'ampleur des pertes, de leur impact économique et de la situation de chaque exploitation, afin de concentrer l'effort sur les agriculteurs qui en ont le plus besoin* », indique la préfecture dans un communiqué de presse du lundi 14 septembre.

Ce plan CASI s'ajoute à des dispositifs déjà existants ou en cours de déploiement. Les agriculteurs touchés par les épisodes de canicule peuvent en effet solliciter les services de l'État pour des indemnisations de pertes, des allégements de charges (dégrèvement de taxe sur le foncier non bâti), un soutien aux dépenses indispensables (aides à l'achat de carburant ou d'engrais) ou encore un accompagnement de la MSA.

De son côté, le Département de la Charente-Maritime devrait adopter, vendredi 16 octobre à l'occasion de la session d'automne, une aide de 250.000 euros aux agriculteurs. Cette somme portera à 340.000 euros l'enveloppe 2026 consacrée au dispositif départemental de soutien aux exploitants agricoles confrontés à des difficultés économiques et sociales. Et Sylvie Marcilly de justifier : « *Les agriculteurs, en première ligne face aux dérèglements climatiques, vivent aujourd'hui une situation de grande précarité, et pour certains la peur du lendemain. Le Département entend être au rendez-vous de la solidarité territoriale et apporter un soutien complémentaire aux mesures annoncées par l'État.* »

> ***« Que les aides arrivent rapidement aux exploitations »***

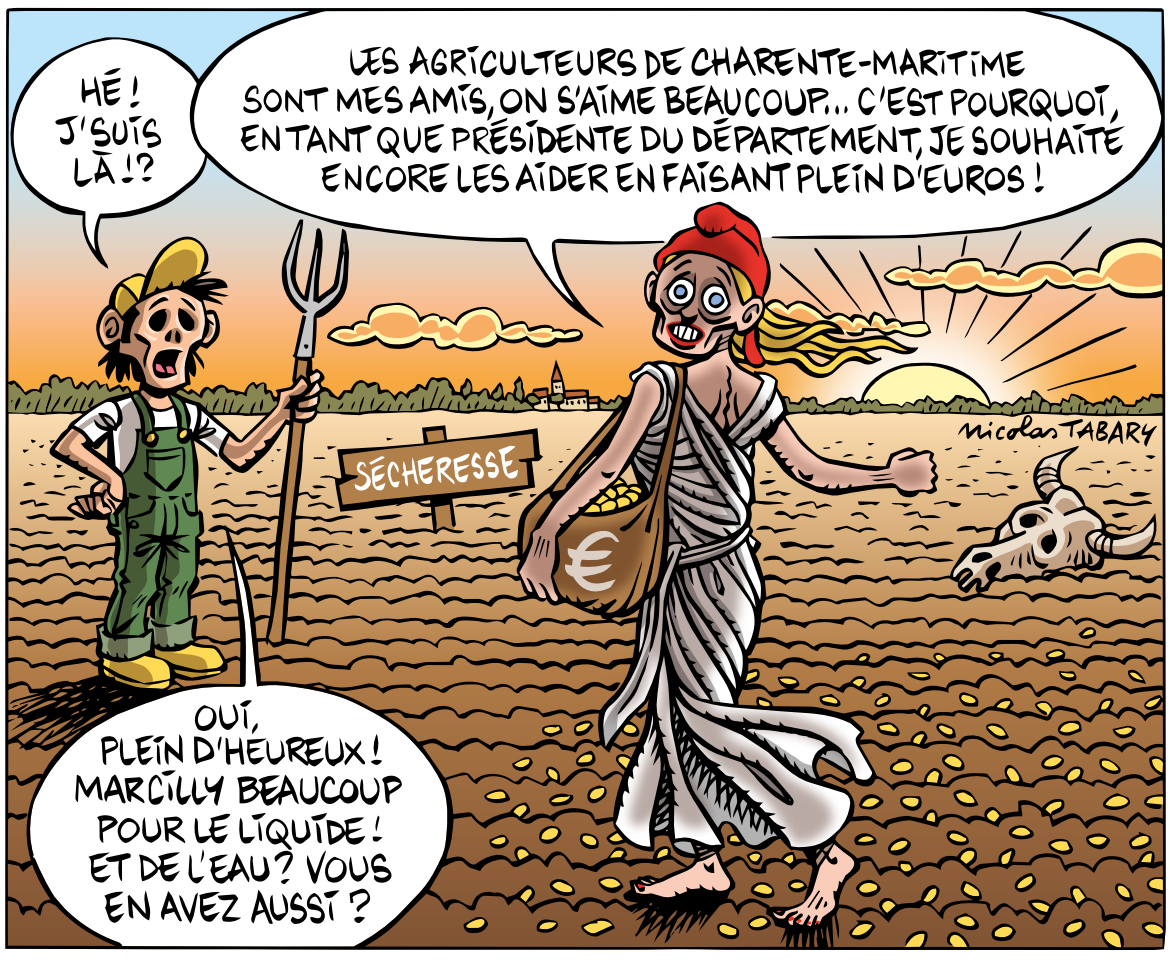
Si elle est adoptée le 16 octobre, l'aide du Département viendra s'ajouter au plan CASI annoncé en début de mois. En Charente-Maritime, cela portera donc à 2,3 millions d'euros la somme pour venir au soutien du monde agricole : « *Ces moyens seront mobilisés dans le cadre du dispositif départemental d'aide aux agriculteurs en difficulté, créé en 2017 et piloté par une cellule d'accompagnement animée par la Direction départementale des territoires et de la mer, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de l'association Solidarité Paysans* », indique le Département dans un communiqué de presse du jeudi 10 septembre. Cette cellule d'accompagnement examinera chaque situation et définira les sommes auxquelles chaque exploitant peut prétendre.

« *La situation de nos agriculteurs appelle une réponse à la hauteur des difficultés rencontrées. En Charente-Maritime, cette réponse est déjà à l'œuvre* », conclut le préfet Michel Prosic, qui veillera également « *à ce que les aides arrivent rapidement aux exploitations qui en ont le plus besoin* ».

Clément Vidal

LE DESSIN DE NICOLAS

Lire ci-dessus



Face à la fatigue informationnelle, comment dire stop ?



La surexposition peut altérer la concentration, la réflexion et la prise de décision - © *Shutterstock*

Actualités en continu, notifications, réseaux sociaux, messages professionnels… À force d'être sollicités de toutes parts, notre cerveau peut finir par saturer. Selon une étude de la Fondation Jean Jaurès publiée en 2022, 53 % des Français déclaraient souffrir de fatigue informationnelle. Cette surexposition peut progressivement altérer la concentration, la réflexion et la prise de décision. Difficulté à décrocher des écrans, « brouillard mental », irritabilité, impression de passer sans cesse d'une information à l'autre sans vraiment la retenir : autant de signaux qui doivent alerter. Pour la thérapeute et psychopédagogue Amélie Donadieu, pas question pour autant de couper totalement avec l'information. L'objectif est plutôt de reprendre le contrôle de sa consommation. Comment ? En se réservant des créneaux précis pour consulter les actualités, en mettant son téléphone à distance pendant les repas et les moments de convivialité et en évitant le « multi-écrans ». Enfin, mieux vaut laisser son portable de côté le soir pour offrir à son cerveau un véritable temps de pause.

destinationsanté Agence de presse

Face à l'urgence climatique, Alain Rousset plaide pour l'adaptation

Face au changement climatique, Alain Rousset veut accélérer l'adaptation de la Nouvelle-Aquitaine. Après un été 2026 marqué par les canicules et les méga-feux, le président de Région appelle à préparer dès maintenant les crises futures.



Alain Rousset a donné sa traditionnelle conférence de presse de rentrée depuis l'Établissement régional d'enseignement adapté Le Corbusier, à Pessac - *© Région Nouvelle-Aquitaine / Sébastien Blanquet-Rivière*

Habitabilité, canicule, incendies, sécheresse et agriculture. Alain Rousset avait choisi ses priorités pour sa conférence de presse de rentrée, vendredi 11 septembre, depuis l'Établissement régional d'enseignement adapté Le Corbusier, à Pessac. Et toutes convergent vers une même urgence : adapter la Nouvelle-Aquitaine à un climat qui change plus vite que prévu. « *Passer d'une projection d'augmentation des températures d'1,5 ° à 4 °, ça bouleverse tout* », résume le président.

> *“Les climato-sceptiques ont fait perdre un temps fou”*

La veille, quelque 250 professionnels de l'architecture et de la construction avaient été réunis par la Région pour travailler sur l'habitat face aux fortes chaleurs. Alain Rousset retient un autre chiffre présenté par les scientifiques : « *Il y a eu cinq fois plus de temps de canicule cette année que toutes les années précédentes.* » Une accélération qui lui fait vivement dénoncer les climato-sceptiques, accusés d'avoir « *fait perdre un temps fou* ».

Dans les villes, le défi est déjà palpable. Avec 40 ou 42 °C lors des épisodes caniculaires, certains îlots de chaleur pourraient atteindre 50 à 60 °C, selon les données rapportées par le président. « *La ville devient inhabitable.* » Et le recours massif à la climatisation ne constitue pas, à ses yeux, une solution : « *La climatisation règle un problème interne, mais aggrave le réchauffement climatique à l'extérieur.* »

L'agriculture est l'autre front. « *Aujourd'hui avec les canicules, les maraîchers n'ont rien produit. J'ai rencontré un maraîcher il y a quelques jours, tout a grillé sous ses serres* », rapporte Alain Rousset. Pour l'élevage, un « fonds canicule » doit favoriser ventilation, brumisation, confort thermique et sécurisation de l'abreuvement.

1.300 projets ont été soutenus entre 2025 et 2026 et 154 dossiers, représentant 5,3 millions d'euros de fonds européens, sont en cours d'instruction. L'objectif est notamment de parvenir à faire baisser de 7 à 8 °C la température dans certaines étables. Pour les productions végétales, 1.077 projets ont par ailleurs bénéficié de 11 millions d'euros dans le cadre du Plan végétal environnement 2023-2026.

Et derrière la chaleur vient inévitablement la question de l'eau. Alain Rousset, président du comité de bassin Adour-Garonne, veut « *éviter la guerre de l'eau* ». Selon les projections citées, la pluviométrie pourrait diminuer d'environ 20 % sur le bassin. Moins régulière, la pluie tomberait aussi de manière plus brutale. Lors de certains épisodes hivernaux, jusqu'à 100 millions de mètres cubes peuvent ainsi passer sous les ponts de Toulouse sans pouvoir être stockés. « *Il faudra garder l'eau* », martèle-t-il. Zones humides, réserves multi-usages, sobriété et réutilisation des eaux usées doivent faire partie de la réponse. La Région prévoit notamment 3 millions d'euros pour développer cette dernière solution.

Les incendies de l'été ont enfin brutalement rappelé la vulnérabilité des forêts. Alain Rousset défend désormais une forêt « *plus résiliente* », avec des lisières diversifiées et davantage de feuillus, dont le chêne-liège et le chêne vert. La réponse sera également économique : après les mégafeux, la Région a annoncé un plan comprenant 14 mesures dotées de 15 millions d'euros, avec un effet de levier beaucoup plus important grâce aux partenaires financiers.

> *“Il faut penser à la répétabilité des accidents climatiques”*

Car pour Alain Rousset, il faut déjà préparer les prochaines crises : « *Il faut penser à 2027, il faut penser à la répétabilité des accidents climatiques et des canicules.* » Il refuse toutefois d'associer transition et décroissance, évoquant au contraire un besoin de 60 milliards d'euros d'investissements par an dans la construction, la réhabilitation, les entreprises, les circuits courts, l'économie circulaire ou la décarbonation.

Son avertissement est autant climatique que politique : « *Retarder les transitions c'est, demain, mettre en péril une partie de la vie humaine.* » Après l'été 2026, pour Alain Rousset, l'adaptation n'est plus une perspective à moyen terme : elle devient une urgence immédiate.

Amaury Legrand

Sénatoriales 2026 : les candidats sont désormais connus

Cinq listes sont en concurrence en Charente-Maritime, trois postes sont à renouveler.

Dimanche 27 septembre, les grands électeurs (délégués des conseils municipaux, conseillers départementaux et régionaux) de Charente-Maritime sont appelés aux urnes pour élire leurs trois représentants au Sénat. Les mandats de Corinne Imbert (groupe Les Républicains), Daniel Laurent (Les Républicains) et Mickaël Vallet (groupe Socialiste, écologiste et républicain) arrivent en effet au terme de leurs six années d'exercice. Si Daniel Laurent a choisi de ne pas se représenter, Corinne Imbert et Mickaël Vallet espèrent bien de nouveau siéger au Palais du Luxembourg jusqu'en 2032. Les candidats avaient jusqu'au 11 septembre pour déposer leur liste à la préfecture. Cinq listes, ici données par ordre alphabétique, seront à départager :

Ancien maire de Marennes-Hiers-Brouage et conseiller départemental, Mickaël Vallet conduit la liste « Au cœur des communes », aux côtés de Jeanne Blanc, Marc Maigné, Françoise Mesnard et Jean-Luc Marchais.


Corinne Imbert est candidate à sa succession - *© Archives L'Hebdo 17*

La liste « Au service des communes pour défendre la Charente-Maritime » est menée par le député (Rassemblement national) Pascal Markowsky et comprend Élisa Monnier, Nicolas Calbrix, Clara Mallevaes et Richard Guérit.

Le député (Horizon) Christophe Plassard, Fabienne Perrichot, Christophe Richard, Sophie Bellebeau et Michel Amblard forment la liste « 17 au cœur ».

« Faisons entrer le programme du Nouveau Front populaire au Sénat » est défendue par le conseiller municipal (La France insoumise) d'Aytré Abdelouahed Tatou, Lucie Geffray, Cyril Fiess, Alice Leparc et Jules Lagarde.

Enfin, la liste « Union pour la Charente-Maritime » de l'ancienne maire (LR) de Beauvais-sur-Matha Corinne Imbert, Loïc Girard, Sylvie Marcilly, Julien Mouchebœuf et Marjorie Dupé.

Rappelons que le mode de scrutin se fait à la représentation proportionnelle en un tour, et suit la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Il permet d'accorder des sièges à chaque liste en fonction du nombre de voix obtenues.

C.V.

Entreprendre au Féminin Charente-Maritime fête ses 10 ans

Jeudi 17 septembre, à 18h30, Entreprendre au Féminin Charente-Maritime (EAF17) organise, au Domaine du Bois à Saint-Laurent-de-la-Prée, une soirée ouverte aux femmes comme aux hommes, réunissant entrepreneur(e) s, élus, partenaires et acteurs du territoire. Le fil rouge de cette soirée anniversaire sera la boussole. Au programme, prises de parole autour de l'entrepreneuriat et du territoire, rencontres et échanges ainsi qu'un cocktail dînatoire. Depuis dix ans, EAF17 (60 adhérentes) accompagne les femmes qui entreprennent en Charente-Maritime. Présent à La Rochelle, Marennes-Oléron, Rochefort, Royan et Saintes, le réseau présidé par Érika Aguilar crée des occasions de se rencontrer, d'échanger et de développer de nouvelles opportunités. La soirée rassemblera des profils et des univers variés. À noter que Sylvie Marcilly, présidente du Département de la Charente-Maritime, sera présente aux côtés d'autres acteurs du territoire.

Sur inscription, places limitées (tarifs : 15 € adhérente EAF17 / 30 € non-adhérent, billetterie grand public : https://urls.fr/wlzpQv) - www.entreprendreaufeminin17.fr

EN BREF

CIRCULATION AUTOMOBILE

SEPT SEMAINES DE TRAVAUX SUR LA BRETELLE DE SORTIE CHÂTELAILLON-PLAGE / SAINT-VIVIEN. Depuis le 14 septembre, le Département de la Charente-Maritime entreprend des travaux de doublement de la bretelle de sortie située sur la RD 137 à hauteur de Châtelaillon-Plage et Saint-Vivien. Objectif annoncé du chantier : *« améliorer la fluidité du trafic et renforcer la sécurité des usagers. »* La durée prévisionnelle des travaux est estimée à sept semaines. Une signalisation spécifique et des itinéraires de déviation ont été mis en place. Le Département invite les usagers de la route à redoubler de vigilance à proximité des travaux.

Une pluie d'hommages pour saluer la mémoire du chef Alban Rousseau



Alban et Eugénie Rousseau, lors de l'ouverture de Lotte et Liette en 2023 - © *Archives L'Hebdo 17*

Alban Rousseau, chef cuisinier passé par le George V et le Plaza Athénée à Paris, est décédé vendredi 11 septembre à l'âge de 49 ans. Cet ancien collaborateur d'Alain Ducasse avait ouvert Lotte et Liette à Saint-Pierre-la-Noue en 2023.

Le monde de la restauration charentaise-maritime est en deuil. Alban Rousseau, chef cuisinier qui avait notamment tenu avec son épouse Eugénie l'épicerie-restaurant Lotte et Liette, à Saint-Pierre-la-Noue, est décédé vendredi 11 septembre, à l'âge de 49 ans. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, sa femme a annoncé sa disparition après un combat contre la maladie mené « *avec un grand courage et une grande dignité* ».

Originaire de Saint-Germain-de-Marencennes, Alban Rousseau avait construit une solide carrière dans la gastronomie avant de revenir sur ses terres charentaises. Son parcours l'avait conduit dans de prestigieux établissements, notamment au George V et au Plaza Athénée, à Paris, où il avait travaillé sous les ordres d'Alain Ducasse, mais aussi dans plusieurs restaurants étoilés Michelin aux États-Unis.

Le cuisinier s'était ensuite tourné vers le conseil dans le secteur de la restauration. Lors de l'ouverture de Lotte et Liette, en 2023, il exerçait cette activité depuis quatorze ans, accompagnant notamment des professionnels dans l'élaboration de leurs cartes.

Le retour aux sources en Charente-Maritime

En 2022, Alban Rousseau et son épouse Eugénie avaient décidé de revenir s'installer dans le secteur de son enfance. Leur projet avait pris corps à Saint-Pierre-la-Noue, où Lotte et Liette avait ouvert ses portes le 30 janvier 2023. Le couple y développait un concept mêlant épicerie, bar, dépôt de pain et restauration.

Derrière les fourneaux, Alban Rousseau mettait son expérience au service d'une cuisine faisant la part belle aux produits locaux et de saison. Une manière de revenir à une cuisine plus proche du territoire après son parcours dans de grandes maisons.

L'aventure de Lotte et Liette s'est toutefois achevée en décembre 2025. Eugénie et Alban Rousseau avaient décidé de fermer l'établissement après plusieurs mois de désaccords avec la municipalité de Saint-Pierre-la-Noue, propriétaire du local, notamment autour des conditions permettant la poursuite de leur activité et du montant du futur loyer.

> *“Le respect du produit, le goût du travail bien fait”*

Depuis l'annonce de son décès, les hommages se sont multipliés tout au long du week-end sur les réseaux sociaux. Professionnels de la restauration, élus, connaissances et personnes ayant croisé sa route ont salué autant le cuisinier que l'homme.

Jean-Christophe Mercorelli, directeur de la station balnéaire de Châtelaillon-Plage, évoque ainsi un homme qui avait compris que « *la passion se conjugue avec l'excellence, celle du produit, celle du geste, mais aussi et surtout celle du partage* ». Il se souvient de l'univers créé par Alban et Eugénie à Lotte et Liette, dans une atmosphère « *simple, chaleureuse, généreuse et sincère* ». De lui restera, écrit-il, le souvenir « *d'un être d'exception, d'un homme au sourire bienveillant* ».

À Châtelaillon-Plage justement, Alban Rousseau avait également partagé son savoir-faire à Beauséjour. David Labiche, adjoint au maire de la commune, se souvient d'« *un chef cuisinier hors normes* », mais surtout d'un amoureux « *de la cuisine, des bons produits locaux et de ces choses simples* ». Il souligne sa capacité à transmettre bien davantage que des techniques culinaires : « *Le respect du produit, le goût du travail bien fait* ».

Anne-Sophie Descamps, vice-présidente de la Communauté de communes Aunis Sud, a elle aussi rendu hommage au chef. Elle se souvient notamment d'une intervention d'Alban Rousseau à la cantine de Ciré-Ballon, où il était venu partager sa passion.

> *“Merci Alban pour ce que tu as transmis avec force, volonté et courage”*

« *Merci Alban pour ce que tu as transmis avec force, volonté et courage. Tu étais solaire* », écrit-elle en adressant ses pensées à Eugénie, à leurs filles et à leur famille.

Les témoignages venus du monde professionnel sont également nombreux. Christoph Billiet dit conserver « *de très beaux souvenirs d'une personne exceptionnelle, pleine de passion et d'énergie* ». Olivier B. Hasler, qui avait travaillé avec Alban Rousseau pendant plusieurs années et voyagé avec lui à travers le monde, évoque des moments qui resteront « *gravés en moi pour toujours* ». Le chef Jérôme Forlay se rappelle, lui, avoir travaillé avec Alban Rousseau lors d'un salon pour Audi à Monaco. Il garde le souvenir d'« *un super chic garçon et classe à la fois* ».

Des témoignages nombreux qui font émerger les mêmes mots : passion, énergie, générosité et transmission. Une transmission qui occupait une place importante dans le parcours du chef, qu'elle s'adresse à des professionnels, au public ou aux plus jeunes.

Amaury Legrand

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 18 septembre à 15h, en l'église de Surgères. Toute la rédaction de *L'Hebdo de Charente-Maritime* adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

Le trafic de l'aéroport de La Rochelle bat des records de fréquentation



La ligne vers Dublin, proposée par la compagnie RyanAir, a séduit plus de 12.600 passagers cet été - © *Clément Vidal*

Jamais l'aéroport de La Rochelle - Île de Ré n'avait connu un tel trafic. Cet été, la fréquentation du tarmac de Laleu a battu tous les records, avec 109.608 passagers enregistrés entre le 1er juillet et le 31 août. Soit une hausse de près de 8 % par rapport au précédent record établi en 2025. « *Ce nouveau record de fréquentation estivale est une très bonne nouvelle pour l'aéroport et pour le territoire*, se réjouit Bertrand Ayral, président du Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle - Île de Ré et Rochefort - Charente-Maritime, dans un communiqué de presse daté du 14 septembre. *Il confirme l'attractivité de La Rochelle et de la Charente-Maritime auprès d'une clientèle française et internationale, et la capacité des compagnies aériennes à développer leur offre lorsque la demande est au rendez-vous. L'aéroport joue ainsi pleinement son rôle de porte d'entrée du territoire, au bénéfice de son activité touristique et de son tissu économique.* »

Dans le détail, les lignes les plus fréquentées restent celles à destination - ou en provenance - de Londres-Gatwick (16.927 passagers), Londres-Stansted (15.290 voyageurs) et Dublin (12.656). Le taux moyen de remplissage des avions avoisine les 89 % sur les deux mois d'été, avec une mention particulière pour les lignes vers Marseille (95 %), Dublin (92 %) et Genève (91 %). La direction de l'aéroport La Rochelle - Île de Ré se veut donc optimiste pour les mois à venir : « *Grâce aux très bons résultats enregistrés cet été, l'aéroport devrait se rapprocher de son record de trafic établi en 2025 (303.669 passagers). Le trafic annuel devrait également rester nettement supérieur à celui de 2019, année de référence du secteur aérien avant la crise sanitaire. Une performance d'autant plus significative que, au niveau national, le trafic aérien devrait encore rester en 2026 inférieur à son niveau de 2019.* »

Le Fort Boyard recevra 500.000 euros de la part du Loto du patrimoine



Le fort Boyard est l'un des 18 sites emblématiques de la 9e édition du Loto du patrimoine - © *Archives L'Hebdo 17*

La Fondation du patrimoine a dévoilé, le 14 septembre, le montant des aides versées en 2026 aux 18 sites emblématiques des régions dans le cadre de la 9e édition du Loto du patrimoine. Parmi eux, le Fort Boyard touchera la somme de 500.000 euros, soit le gain maximal attribuable. Les sommes octroyées par la Mission Patrimoine viennent compléter les aides publiques et privées, ainsi que l'autofinancement.

Rappelons que ce monument historique, propriété du Département de la Charente-Maritime, fait l'objet d'un ambitieux plan de sauvegarde visant à le restaurer et à le protéger face aux assauts de l'océan. Un programme de 44 millions d'euros TTC a d'ailleurs été voté en ce sens par le Département. Il s'agit de reconstituer les éléments de défense du fort et de pouvoir l'ouvrir au public en 2028. Réalisés depuis 2025, les travaux comprennent la réfection du talus, très dégradé, qui entoure l'ouvrage, ainsi que la restitution d'un havre d'accostage au sud-est et d'un éperon au nord-ouest. Depuis la première édition en 2018, la Mission Patrimoine a aidé plus de 1.080 sites pour leurs travaux de restauration, notamment la Maison Loti à Rochefort.

Philippe Croizon. « L'État a coupé les budgets du handisport »

HANDICAP. Deux ans après les Jeux paralympiques de Paris 2024, l'athlète handisport, mais aussi auteur et conférencier, qui réside en Charente-Maritime, regrette que cette « *bulle extraordinaire* » ait éclaté.

À 58 ans, celui qui se surnomme « *Monsieur multicartes* » semble avoir déjà vécu plusieurs vies. Amputé des quatre membres suite à un grave accident, l'Angoulinois Philippe Croizon est un exemple de volonté et de résilience.

Vous êtes notamment athlète et conférencier. Comment peut-on vous présenter ?

Je fais ce que j'aime et ce dont j'ai envie. C'est ma façon de faire depuis que je suis revenu sur cette planète. Je suis mort le 5 mars 1994. Tout ce que je veux, aujourd'hui, c'est du bonus. Je ne me pose pas la question de savoir si je peux, je fais.

Pouvez-vous nous raconter le jour où votre vie a basculé ?

J'étais ouvrier métallurgiste aux Fonderies du Poitou à Ingrandes-sur-Vienne, à côte de Châtellerault. J'avais un petit garçon de 7 ans, un bébé allait arriver, la famille allait s'agrandir et il fallait déménager. Sur le toit de ma maison se trouvait une antenne que j'ai voulu enlever. J'ai pris une échelle en aluminium. Il n'y a pas d'accident intelligent. L'antenne était sur un mât en acier de trois mètres de haut et la ligne électrique était à 1,30 mètre. Dans ma tête, ça passait. J'ai heurté la ligne avec l'antenne et là 20.000 volts ont traversé mon corps. Cela a brûlé les bras et les jambes. Celui qui avait des bras et des jambes est mort le 5 mars 1994. Le nouveau est né quelques années plus tard. Il a fallu beaucoup de temps pour accepter et redémarrer une nouvelle vie. Jusqu'à ma rencontre avec Suzana, je vais végéter.

Que vous a enseigné cette période très sombre ?

Elle m'a forgé. Il a fallu que je franchisse les cinq phases du deuil. D'abord la négation durant laquelle on refuse ce qu'il nous arrive, à savoir la sanction et la punition. Il n'y a pas de réponse aux pourquoi ceci, pourquoi cela ? Après, les phases de dépression et de colère se mélangent. Puis, il y a eu la négociation pour savoir si je restais en vie. Enfin, il y a eu l'acceptation. Elle est venue quelque temps avant ma rencontre avec Suzana qui va tout bouleversé.



Philippe Croizon donnera une conférence spectacle, à Fouras, samedi 21 novembre à l'occasion du Téléthon - © *Christophe Audebert*

Le 27 août dernier, vous étiez partie civile, au tribunal judiciaire de La Rochelle, face à votre ex-associé dans une affaire concernant une application destinée aux personnes handicapées (*). Pouvez-vous nous en parler ?

L'application servait à trouver des places de parking pour les personnes en situation de handicap. Il n'y en a que 2 % dans les villes. C'est la loi mais il n'y en a pas assez. Pour en trouver une, il fallait tourner, dépenser de l'essence, sans compter les gens qui se garent sur ces places. On s'est dit qu'on allait créer une application qui allait référencer toutes les places de parking de France, qu'elles soient privées ou publiques. L'idée a cartonné car nous avions presque 500.000 abonnés. Il y avait une demande. Nous voulions la développer sur l'accessibilité universelle (restaurants, hôtels). Malheureusement, mon associé de l'époque a cru bon de pouvoir se servir dans la caisse comme bon lui semblait. D'où ce procès.

En octobre 2018, vous avez ouvert « l'Académie Philippe Croizon » près de Vichy (Allier). Pourquoi ce lieu ?

Le pôle France de natation handisport existait déjà. Il allait fermer. À l'époque, il y avait Théo Curin (amputé des quatre membres suite à une méningite à 6 ans, N.D.L.R.) On m'a contacté pour créer une académie.

> *« Le Président a pris un extincteur et a éteint l'étincelle »*

Quels étaient les objectifs de cette structure qui regroupait huit nageurs ?

C'était une académie privée pour préparer les athlètes français. Pendant cinq ans, nous avons recruté plein de jeunes. Émeline Pierre a remporté la médaille d'or au 100 mètres nage libre (S10) et la médaille de bronze au 100 mètres dos (S10) aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Sans compter tous les gamins qui ont participé aux championnats de France, d'Europe et du Monde. Dans le monde du handicap, on leur offrait la confiance qu'ils méritaient. L'énergie est alors multipliée par mille.

L'académie a fermé ses portes l'été dernier. Pourquoi ?

La raison est le manque de financement Toutes les entreprises qui avaient participé à cette belle aventure se sont presque toutes retirées en même temps. Ils n'en restaient pas suffisamment pour faire vivre l'Académie. Nous n'avions pas assez anticipé. Le budget était de 200.000 euros. Après Paris 2024, la publicité était terminée. Il n'y avait plus la belle image. Paris 2024 était une bulle extraordinaire. Elle a explosé juste après. Je me souviens de la phrase du président de la République : « *vous avez allumé une étincelle dans le monde entier qu'il va falloir faire vivre.* » Juste après les Jeux, il a pris un extincteur et l'a éteinte rapidement. Tout le monde a pris sa petite part du gâteau. Une fois qu'ils s'étaient bien rassasiés ils se sont mis à digérer. Dès le lendemain, l'État a coupé les budgets du sport, du handisport et du sport adapté. Cela a été une catastrophe.

Votre académie pourrait-elle retrouver une seconde vie en Charente-Maritime ?

Ce serait énorme. Bien sûr que c'est possible mais il faut les budgets et des logements pour les gamins en situation de handicap. Ce serait un joli rêve.

En 2027, un nouveau président de la République sera élu. Avez-vous eu des contacts avec des candidats ?

Trois candidats me proposent de les rejoindre dont un pour un ministère. Ce n'est pas ma tasse de thé. Je garde ma liberté de penser et de dire ce que je veux. Ce n'est pas mon univers. J'en souffrirai trop. La politique est un métier. Je suis capable de traverser la Manche et de relier cinq continents mais je suis quelqu'un de trop sensible. Mon caractère ne me le permettra pas.

12 millions d'handicapés en France

Cette élection est-elle porteuse d'espoir pour le sport paralympique et le handicap ?

J'ai proposé de recréer un collectif de personnalités connues pour interpeller les candidats comme pour la première campagne électorale d'Emmanuel Macron. Si on ne le fait pas, le sujet va passer gentiment. Ils vont obligatoirement en parler car les handicapés représentent 12 millions de personnes en France avec un bulletin de vote entre les mains. Chaque élection est une lueur d'espoir qui s'éteint quelques mois plus tard.

Avez-vous songé à un engagement sur le plan régional ou départemental ?

Aujourd'hui, mon emploi du temps ne me le permet pas. En septembre, j'ai un événement par jour. Mon énergie est déployée dans ma conférence spectacle. On espère mais, à chaque fois, ce sont des pansements sur le sujet.

Le 22 avril dernier est sorti au cinéma le film *Pour le meilleur* inspiré de votre vie. A-t-il rencontré son public ?

Il est sorti en même temps que Mickaël Jackson, au début des vacances scolaires, avec quinze jours de beau temps. On a fait 100.000 entrées dont 600 à La Rochelle avec des débats d'1h30. Trois ou quatre fois plus aurait été chouette. Il va être sur Canal + en octobre et sur France Télévisions dans un an.

Quels seront vos nouveaux défis en 2027 ?

Dormir (rires). J'aimerais ouvrir davantage ma conférence spectacle au public, afin de recharger la batterie des gens en face de moi.

Propos recueillis par Damien Carboni

(*) L'audience a été renvoyée au 2 février 2027.

BIO EXPRESS

- **1968.** Naissance le 20 mars à Châtellerault
- **1994.** Accident le 5 mars à son domicile
- **2006.** Rencontre avec Suzana, sa compagne, le 19 octobre
- **2010.** Réussite de la traversée de la Manche à la nage le 18 septembre
- **2026.** Sortie du film *Pour le meilleur* le 22 avril

MAIN COURANTE

CHANIERS

■ IL S'ENDORT AU VOLANT. Dimanche 13 septembre vers 6 heures, un automobiliste circulant sur la RD 24 en direction de Chaniers s'est assoupi au volant. Dans un virage en épingle à cheveux, il est allé tout droit, a perdu le contrôle de son véhicule puis fait des tonneaux, endommageant les barrières du passage à niveau avant de stopper sur les rails. Légèrement blessé, le conducteur a refusé son transport vers le centre hospitalier. Les services de la SNCF et de la Direction interdépartementale des routes se sont rendus sur place. Une déviation a été mise en place durant les travaux qui doivent durer une semaine. Les gendarmes ont procédé aux constatations.

Surgères : rixe sur fond de jalousie et d'addiction à l'alcool



Le tribunal a retenu l'état de légitime défense pour la prévenue présente à l'audience - *© Archives L'Hebdo 17*

Deux femmes étaient à la fois prévenues et parties civiles lundi 14 septembre à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle. La justice leur reproche de s'être mutuellement portées des coups le 24 mars 2026 à Surgères. L'une des deux prévenues n'est pas venue et n'était pas représentée.

Les faits se sont déroulés autour d'un barbecue. Les gendarmes sont intervenues vers 20 heures suite à l'appel téléphonique d'une personne qui participait à la soirée. Alcoolisées, les deux femmes en sont venues aux mains. L'une d'elles, qui ne s'est pas présentée devant la justice ce 14 septembre, tenait un couteau en main et a déclaré aux gendarmes : « *Elle s'est mise à caresser mon copain.* » Une version qu'a démentie l'autre femme, aussi bien devant les gendarmes qu'à la barre du tribunal : « *Elle était complètement alcoolisée et avait dû prendre de la drogue. Je l'ai raccompagnée elle et son copain jusqu'au portail. J'ai juste mis une main sur l'épaule de son copain pour lui dire au revoir.* » Jalouse, la première lui tire les cheveux, l'a fait tomber au sol et lui porte des coups. « *Je n'ai fait que me défendre* », rapporte la victime. Une version partagée à la fois par le ministère public et le tribunal. La quadragénaire a été relaxée. L'absence de la seconde prévenue n'a pas joué en sa faveur. Elle a écopé de six mois de prison assortis d'un sursis probatoire.



Homicide involontaire de La Pallice : le verdict a été rendu



Âgé de 21 ans, le jeune intérimaire était décédé dans des circonstances effroyables alors qu'il intervenait sur un silo de la Sica - *© Yannick Picard (CLP)*

Trois relaxes et deux condamnations ont été prononcées dans le dossier concernant la mort accidentelle de Jocelyn Gilly.

Le tribunal judiciaire de La Rochelle a rendu son délibéré jeudi 10 septembre dans le cadre de l'homicide involontaire qui s'était produit sur un silo du site de La Pallice, le 14 avril 2020. Ce jour-là, Jocelyn Gilly, jeune intérimaire de 21 ans, intervenait avec un autre technicien pour le compte de SH Industrie sur un des silos de la Sica. Les deux opéraient dans le cadre d'une opération de maintenance programmée.

Jocelyn Gilly se trouvait alors à plat ventre sur un tapis roulant afin d'enlever la bavette d'une trémie. L'alimentation électrique du tapis roulant avait été coupée, puis remise en marche à l'autre bout du site par un électricien qui avait réarmé une armoire électrique, ne laissant aucune chance au jeune intérimaire. Le corps de Jocelyn Gilly avait été littéralement broyé.

"C'est la fin de 6 ans de calvaire"

Le jour du drame, la Sica et SH Industrie intervenaient simultanément dans le cadre d'opérations de maintenance. L'une avait besoin de couper l'alimentation électrique des machines, alors que l'autre devait les mettre en marche. L'inspection du travail avait conclu qu'un terrible manque de coordination entre les deux entreprises était à l'origine du décès de Jocelyn Gilly.

Dans son délibéré, deux mois après l'audience, le tribunal a condamné à huit mois de prison le salarié n'ayant pas respecté la procédure de consignation des opérations de maintenance. Une peine entièrement assortie d'un sursis simple. La Sica a écopé d'une amende d'un montant de 50.000 euros. SH Industrie, son dirigeant Frédéric Chabert, ainsi que celui de la Sica Vincent Poudevigne, ont été relaxés des fins de la poursuite.

Le salarié condamné ainsi que la Sica devront solidairement verser les sommes de 50.000 euros aux parents de la victime, et 25.000 euros à sa sœur dans le cadre de leur préjudice d'affection. « *C'est la fin de six ans de calvaire* », confiait Me Vincent Lagrave. Les avocats de la Sica, qui avaient plaidé une relaxe, annoncent que leur client songe « *sérieusement à faire appel de cette condamnation* ». La Sica a dix jours pour déclencher la procédure.

Yannick Picard (CLP)

Un sapeur-pompier du département visé par une plainte pour injure

Un sapeur-pompier professionnel originaire de la Meuse et exerçant en Charente-Maritime a vu une plainte déposée à son encontre pour injure publique à caractère raciste.

Les faits présumés se sont produits dans la nuit du 19 au 17 mai 2026. Ce soir-là, des tags visant le parti du Rassemblement national sont apposés sur des bâtiments publics de la commune du Val-de-Briey (Meurthe-et-Moselle). Une commune d'un peu plus de 8.000 habitants, créée le 1er janvier 2017, réunissant celles de Briey, de Mance et de Mancieulles. Lors des dernières municipales, le professeur des universités Christophe Roos (RN) a succédé à François Dietsch (SE), maire en fonction depuis le regroupement. Suite à ces tags, un habitant de la région, militant du parti de la France Insoumise et d'origine franco-algérienne, a exprimé sur les réseaux sociaux son approbation des inscriptions anti-Rassemblement national.

"On n'a pas envie de vivre avec des singes"

Ce qui n'a pas été du goût du sapeur-pompier installé en Charente-Maritime. Celui-ci avait à son tour réagi sur les réseaux sociaux n'épargnant pas l'identité de l'habitant : « *On n'a pas envie de vivre avec des singes* ». Le militant de la France Insoumise, après avoir fait une capture d'écran du message et identifié son auteur, a déposé plainte auprès du commissariat de Mont-Sain-Martin (Meurthe-et-Moselle) pour injure publique à caractère raciste. Nos confrères du Républicain Lorrain révèlent les propos du plaignant : « *Comment ce pompier réagirait s'il tombait sur ceux qu'il nomme »les singes« et à qui il devrait porter secours. J'ai été militaire, je sais qu'en tant qu'agent de l'État, on a des exigences d'exemplarité. Les sapeurs-pompiers font un travail remarquable mais quand un agent des services publics, dont le devoir est d'aller chercher la cohésion républicaine, profère de tels propos, il faut les dénoncer* ».

Pour le mis en cause : « *Ces faits n'ont encore donné lieu à aucune notification officielle [le] concernant, que ce soit de la part de la police, de la gendarmerie ou de la justice* ». Le service départemental d'incendie et de secours de Charente-Maritime (SDIS17), condamne les propos qui ont été tenus et assure être au courant de cette plainte. Il précise : « *L'expression individuelle sur les réseaux sociaux ne doit pas porter atteinte à l'image du service public ni aux valeurs républicaines qu'il incarne dès lors que la qualité professionnelle de l'agent est identifiable* ».

Yannick Picard (CLP)

E.Leclerc

DU 15 AU 26 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

DES OFFRES POUR COMMENCER LA RENTRÉE SUR UNE BONNE NOTE.

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « MILKA »

Milka

2+1 OFFERT*





DIFFÉRENTES VARIÉTÉS, LA MOINS CHÈRE OFFERTE

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA GAMME « SIGNAL WHITE NOW »

Signal

70% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS



34% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES PRODUITS APÉRITIFS SALÉS (1)



MERCREDI 16 SEPTEMBRE

40% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES SOUS-VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE (2)



MERCREDI 16 SEPTEMBRE

-34%

SUR LES HUILES ET VINAIGRES DES MARQUES

TRAMIER DEPUIS 1883 — Lesieur — Frial — MAILLE

JEUDI 17 ET VENDREDI 18 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 931 RCS Créteil.

(1) Hors chips et produits ECO+. (2) Offre non valable sur les produits des marques ECO+, ATHENA, EMINENCE et sur les modèles ARUM noir/blanc/skin de la marque SANS COMPLEXE. * Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », d'avantages immédiats ou d'une autre promotion. Bons d'achats réservés aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantages immédiats sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR



Le sol du gymnase 2, mis à mal par des infiltrations d'eau, a été remplacé - *© Simon Moreau*

Avec du retard, licenciés et scolaires retrouvent progressivement leurs équipements sportifs

La rentrée sportive a été perturbée par le retard de plusieurs travaux au complexe sportif. Au-delà de ces chantiers, la vétusté des infrastructures pose toujours question.

SURGÈRES

Alors que les établissements scolaires et les clubs ont repris leurs activités il y a déjà plusieurs semaines, la rentrée aura été synonyme d'adaptation voire au système D. Cet été, deux équipements du complexe sportif ont fait l'objet de travaux de rénovation : la piste d'athlétisme, afin de procéder au remplacement intégral du revêtement, et le gymnase 2, où un nouveau sol a été posé, le précédent ayant été fortement endommagé par des infiltrations d'eau. Ces opérations auraient dû être finalisées avant la fin des vacances d'été mais ont accusé d'importants retards. En raison d'un problème lors de la production, le gymnase 2 n'a rouvert que le 12 septembre, obligeant plusieurs associations à trouver d'autres lieux pour effectuer leurs entraînements. La piste d'athlétisme, elle, ne sera praticable qu'à partir du samedi 19 septembre, la chaleur et les récents épisodes pluvieux n'ayant pas permis de réunir les conditions pour l'installation du nouvel enrobé dans les temps initialement prévus.

Une situation dont ne se satisfait pas Thomas Godeau, maire de Surgères et premier vice-président de la communauté de communes (CdC) Aunis Sud en charge des complexes et équipements sportifs. « *C'est un problème, car la saison sportive a déjà commencé. Le club de patinage a dû reprendre au Castel Park, et celui de handball s'est entraîné au niveau des douves. Une moquette a dû être posée sur la piste d'athlétisme lors d'une compétition de basket afin de ne pas l'abîmer.* » Selon l'élu, ces récents travaux, bien que nécessaires, ne suffisent pas à combler les problèmes engendrés par l'obsolescence des infrastructures. « *Le changement de revêtement de la piste coûte 220.000 euros, et la CdC avait déjà dépensé 440.000 euros pour une rénovation antérieure. Pour autant, elle n'est pas homologuée pour les compétitions de la Fédération d'athlétisme, ce qui est un frein pour le développement du club.* » Malgré la pose du nouveau sol (pour 60.000 euros) et d'une goulotte, destinée à faciliter l'écoulement des eaux de pluie, le gymnase 2 demeure exposé aux infiltrations. Les vestiaires et les sanitaires présentent, quant à eux, des signes de dégradation important. Un constat qui vaut également pour le gymnase 1.

> *« Il faut arrêter de rénover »*

« *Il faut arrêter de rénover et envisager la construction de nouveaux équipements sportifs* », tranche Thomas Godeau. Alors que la feuille de route de la mandature de la CdC Aunis Sud n'est pas encore tracée pour ce qui est des investissements majeurs, le vice-président en charge des équipements sportifs souhaite donner la priorité, dans son domaine, à la construction du nouveau gymnase d'Aigrefeuille-d'Aunis. Un cap qui n'empêche pas, selon lui, d'envisager le renouvellement du complexe sportif malgré les contraintes budgétaires pesant sur l'intercommunalité. « *Il y a des pistes à explorer, notamment celle d'un partenariat public-privé, que certaines collectivités en France ont choisi* », argumente l'élu. Une option qui impliquerait qu'une entreprise finance une partie des travaux en contrepartie d'un « naming », une pratique commerciale permettant d'apposer son nom à celui de la structure.

Un gymnase 4 en projet ?

En attendant, des réflexions sont en cours pour étudier les différentes éventualités, « *en s'appuyant sur l'existant* ». L'une d'elles consisterait à l'aménagement d'un gymnase n°4, en remplacement du n°1 ou le n°2. En ce sens, le bâtiment de l'ancienne chaudronnerie Milano, déjà préempté par la CdC, est toujours visé. « *Nous allons reprendre les discussions pour le rachat, mais il y a un problème : l'espace n'est pas suffisamment grand pour y construire un gymnase classique, il ne pourrait pas accueillir certaines activités comme le basket ou le hand* », explique Thomas Godeau.

À noter que les travaux de démolition de la tribune de la piscine André Couraud débuteront une fois la saison estivale terminée. Enfin, le remplacement de la charpente métallique de la grande tribune du stade Jean-Baptiste Filippi, initialement prévue lors du second semestre 2026, a été reporté en 2027.

Simon Moreau

La tentation du terrain synthétique

Malgré le léger mieux observé suite aux épisodes pluvieux des dernières semaines, les terrains de foot et de rugby subissent encore les conséquences de l'été caniculaire. « *La pelouse est sèche, et les matchs se jouent dans la poussière* », assure Thomas Godeau. Face à ce constat, ce dernier envisage l'installation de pelouses synthétiques sur plusieurs terrains. Une réunion entre l'élu et un prestataire, Eurofield, a eu lieu en août dernier. Cette option, si elle est choisie, représenterait un coût d'1 million d'euros pour la communauté de communes Aunis Sud. « *C'est un investissement, mais l'entretien serait beaucoup moins cher. Ces terrains garantissent également une pratique sportive tout au long de l'année, car l'hiver dernier, les fortes pluies ont impacté les clubs* », affirme le vice-président en charge des équipements sportifs. En attendant, des réflexions sont en cours concernant l'arrosage des terrains, en réutilisant des eaux usées, et sur la délimitation des terrains annexes du foot et de rugby.

EN BREF

AUNIS SUD

■ **SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE.** Journée découverte, d'intégration et pique-nique partagé du groupe Saint-Paul Surgères, samedi 19 septembre dès 11h30 aux chambres d'hôtes La Folie à Vouhé. À partir de 6 ans. Contact au 07.57.12.66.51.

■ **COLLECTE ALIMENTAIRE.** Organisée par le CIAS Aunis Sud au profit de son épicerie solidaire, vendredi 18 et samedi 19 septembre à Surgères (E.Leclerc, U Express, Intermarché) et à Aigrefeuille-d'Aunis (Intermarché). Contact au 07.79.46.58.49.

SURGÈRES

■ **DON DE SANG.** Mardi 22 septembre de 8h30 à 12h30 au Castel Park. Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

■ **APÉRO LECTURE.** Partagez vos coups de cœur lectures autour d'un apéro (apportez une boisson ou un encas à partager) vendredi 25 septembre à 18h30 à la bibliothèque. Entrée libre.

FORGES

■ **LA SCIENCE ÇA FUSE.** Atelier pop-up samedi 19 septembre à 10h à la bibliothèque, animé par Anouck Boisrobert autour de son livre écrit avec Louis Ruguaud *Les trésors de la petite fourmi* sur le thème *La petite faune du sol*. À partir de 6 ans. Sur inscription au 05.46.36.45.55.

LE THOU / LANDRAIS

■ **PARENTS D'ÉLÈVES.** Assemblée générale mercredi 23 septembre à 18h à la salle du Presbytère du Thou.

LANDRAIS

■ **LA RONDE DES HISTOIRES.** Sophie Thollembeck présente *Seasons*, contes et histoires pour les 0-3 ans, jeudi 24 septembre à 10h à la bibliothèque. Gratuit. Inscription obligatoire sur bibli.landrais@orange.fr

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **POLITIQUE.** Réunion publique avec l'équipe municipale jeudi 24 septembre à 20h à la salle des fêtes.

■ **TALENTS D'ICI.** Rencontrez les artisans et professionnels locaux samedi 19 septembre de 9h à 13h sur le marché.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Une rentrée encore perturbée par les travaux à la cité scolaire

SURGÈRES

Plusieurs chantiers engagés à la cité scolaire ne sont pas encore achevés. Ils ont notamment entraîné des déménagements et un manque temporaire de salles pour le collège.

La rentrée s'est déroulée dans un contexte encore marqué par les travaux à la cité scolaire. Avec 657 élèves, le collège Hélène-de-Fonsèque compte 45 élèves de moins que l'an dernier. Au lycée, les effectifs restent stables, avec 600 élèves. Une progression est toutefois attendue l'an prochain avec l'arrivée de la terminale au lycée général. Cette évolution a conduit l'établissement à revoir la répartition de ses locaux. « *Je n'avais pas assez de salles de classe au lycée* », explique le proviseur, Vincent Rulié.

4 bâtiments modulaires

Un bâtiment abritant notamment les salles de technologie, propriété de la Région et mis à disposition du Département, a ainsi été repris. « *Nous avons déménagé tout le pôle arts appliqués, avec l'ouverture de la filière Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A), au premier étage de ce bâtiment. Et au deuxième, on récupère cinq salles banalisées. Du coup, le collège n'a pas assez de place.* »



Vincent Rulié, le proviseur de la cité scolaire, dans le bâtiment du nouvel atelier bois qui devrait être livré fin septembre 2027 - © *Odette Huet (CLP)*

Pour répondre à ce besoin, le Département a installé quatre bâtiments modulaires. Livrés avec retard, ils ont été équipés en ordinateurs et en mobilier le 15 septembre. L'arrivée des élèves est prévue la semaine suivante. Les anciens locaux des arts appliqués ont également été rénovés pour accueillir désormais les enseignements scientifiques.

Une nouvelle formation d'ici un à deux ans

D'autres travaux ont été menés durant l'été, notamment au self, dont les sols et les peintures ont été refaits. L'espace a aussi été réaménagé afin d'augmenter sa capacité. « *Avec les adultes, nous servons 1.200 repas par jour* », précise le proviseur. Au lycée professionnel, le chantier de l'atelier bois se poursuit. « *La livraison devrait se faire fin septembre* », assure Vincent Rulié. La rénovation de l'arrière du bâtiment doit permettre d'y installer le parc machines à partir de fin novembre, avant la poursuite des travaux dans l'autre partie.

L'internat affiche également complet. Sa capacité d'accueil des filles a été augmentée avec l'ouverture de la STD2A. L'établissement travaille enfin à l'ouverture éventuelle, en 2027 ou 2028, d'un Diplôme national des métiers d'art et du design (DNMAD), un diplôme de niveau bac + 3. « *La demande n'est pas encore actée, ça va dépendre des politiques ministérielles* », indique le proviseur.

Odette Huet (CLP)



Des modulaires climatisés ont été livrés pour le collège - © *Odette Huet (CLP)*

FENÊTRES & VOLETS BATTANTS
5 PRODUITS IDENTIQUES = LE 5e OFFERT !*
PRV MENUISERIES & COMPOSITES
FENÊTRES
VOLETS BATTANTS
FABRICATION 100% FRANÇAISE
GESTION INTÉGRALE DU PROJET
+25 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
RGE QUALIBAT + GARANTIE
OPÉRATION 4 + 1 = 4*
Offre valable séparément par catégorie de produit. Fenêtres et volets non cumulables.
Renseignez-vous en magasin ou sur notre site.
* Valable sur le 5e produit le moins cher.
EXEMPLES
VOUS CHANGEZ 5 FENÊTRES ? → LA 5e EST OFFERTE !*
VOUS REMPLACEZ 5 VOLETS ? → LE 5e EST OFFERT !*
OPÉRATION 5 FENÊTRES CUMULABLE AVEC OPÉRATION 5 VOLETS
PRV COMPOSITES • SURGÈRES • LA ROCHELLE | 05 46 07 57 81 | contact@prv-composites.com

La chorale Beleco va fêter ses dix ans en diffusant son clip au Palace

AUNIS SUD

La formation vocale a choisi de marquer son anniversaire par un projet collectif tourné dans plusieurs lieux de l'Aunis. Le résultat sera présenté au public jeudi 24 septembre à 20h30.



La chorale se compose d'une cinquantaine de chanteurs amateurs - © *Tony Landret (CLP)*

La chorale Beleco a été fondée par Priscilia Boussiquet à Marsais. Les choristes travaillent des chants populaires du monde, en polyphonie, avec des systèmes à trois voire quatre voix. À l'occasion de son anniversaire, la formation a eu l'idée de tourner un clip pour marquer ses dix années d'histoire commune. Un prétexte de plus pour se retrouver et construire ensemble. Le projet, porté par la compagnie Autour de Peter, a vite pris une dimension professionnelle. Si Priscilia réalise et fait les arrangements vocaux elle-même, Thomas Testar, lui, s'est chargé de la prise d'image et du montage, quand Christophe Châteauvieux a créé un studio d'enregistrement au tiers lieu la Motte Aubert, à Saint-Saturnin-du-Bois.

Accompagnée par Mélaine Lemaitre à la percussion, la prise de son du Medley s'est déroulée sur une journée. « *Les percussions pour symboliser la terre, et la voix qui représente l'aérien. Ces éléments assemblés donnent du sens* », explique Priscilia Boussiquet. La cinquantaine de chanteurs amateurs qui compose la chorale viennent de La Rochelle, Rochefort, Niort, Mauzé, Saint-Saturnin, Surgères et encore Marsais. C'est pourquoi le tournage a naturellement investi des lieux emblématiques de l'Aunis : le Terrier de Puyrolland, les chemins de Marsais, l'étang de la Grève à La Devise, le lavoir à Usseau, la Guinguette de Surgères et la Motte Aubert à Saint-Saturnin-Du-Bois. « *Le clip est cohérent avec l'énergie que chacun a donnée toute l'année pour que ça se réalise* », estime Lolita Marsault, membre de la chorale.

Né de l'ambition de vivre un moment partagé, le court métrage est devenu une carte de visite de la Compagnie. Le clip de la chorale Beleco sera diffusé au centre socio-culturel Le Palace, à Surgères, jeudi 24 septembre à 20h30. Un tournage qui pourrait en appeler d'autres si telle est la volonté des membres. « *C'est entre les mains du groupe, ils doivent s'en emparer et le décider ensemble* », explique Priscilia Boussiquet. Cette décision, les choristes la prendront peut-être à l'issue de la projection dont ils n'ont pas encore découvert la version finale. Un anniversaire pour lequel partenaires, participants de près ou de loin au tournage, et curieux sont invités à déballer le cadeau ensemble.

Tony Landret (CLP)

La traversée du bourg de Vandré en chantier pour plus de deux mois

LA DEVISE

Travaux, logements vacants, développement économique et programme Villages d'avenir étaient notamment à l'ordre du jour du conseil municipal.



Les travaux de la traversée du bourg de Vandré s'achèveront début décembre - © *Tony Landret (CLP)*

La rentrée s'annonce chargée pour la commune. L'arrêté préfectoral validant son entrée dans le programme Villages d'avenir doit prendre effet le 18 septembre. « *Le 7 octobre, nous aurons la visite de la sous-préfète à ce titre* », indique Samuel Madeux. Les commissions pourront ensuite travailler sur les différents projets destinés à valoriser l'image de la commune.

Côté travaux, la salle des fêtes doit rouvrir le 14 septembre après la réfection de son sol. La traversée du bourg de Vandré sera en chantier du 21 septembre au 4 décembre. Des réunions seront organisées chaque mercredi afin d'informer les usagers sur l'organisation des déplacements. Le montant de cette opération, pilotée par le Département, est de 400.000 euros, dont 142.000 euros de reste à charge pour la commune.

Le conseil municipal a également débattu de la taxe sur les logements d'habitation vacants. Les propriétaires de logements inoccupés depuis au moins deux ans au 1er janvier peuvent être taxés entre 0 et 50 % de la valeur locative du bien. Le taux de 25 % a finalement été adopté. Une aide de 1.200 euros en faveur des communes sinistrées par les incendies a par ailleurs été votée afin d'alimenter le fonds de soutien direct mis en place par l'Association des maires de France.

Sur le plan économique, la municipalité suit plusieurs initiatives privées. Après l'ouverture d'un centre de pole dance à Chervettes, un projet de pizzeria est envisagé à Vandré. Le commerce multiservice, fermé depuis quelques semaines, restitue une partie du local qu'il occupait dans le cadre de son bail avec la commune. Cet espace pourra ainsi accueillir un nouveau projet économique.

Enfin, les élus ont évoqué l'enquête sur le meurtre commis en juin au hameau de La Bûcherie. La brigade de gendarmerie de Rochefort a lancé les auditions des habitants. Un jeune homme majeur a été mis en examen et placé en détention provisoire, tandis qu'un mineur est placé sous contrôle judiciaire. L'enquête se poursuit.

Tony Landret (CLP)

Bilan positif pour les prestataires de la guinguette de Surgères



La soirée Coupe du monde avait attiré de nombreux convives, vendredi 26 juin - © *Odette Huet (CLP)*

Ouverte le 19 juin, la guinguette devait fermer ses portes le 30 août. Les conditions météorologiques du dernier week-end d'août ont toutefois contraint les organisateurs à annuler les soirées des vendredi 28 et samedi 29. Celle du dimanche 30 n'a pas davantage pu se tenir, le traiteur la Table d'As ayant été mobilisé sur un autre événement. Son patron, Alexandre Lachaumette se dit « *très heureux d'être revenu à la guinguette* ». Lui et l'une des autres prestataires, Mathilde Fumeron, de la Ferme de Prélide, estime que le bilan de la saison « *est plutôt positif* ».

Même durant les épisodes de canicule, le public a répondu présent. « *L'espace de la guinguette est ombragé, le soir. Et il faisait meilleur sous les arbres* », explique le traiteur. Certaines soirées ont particulièrement bien fonctionné, notamment l'initiation à la Bachata et celle du 14 août, relève Mathilde Fumeron. « *Le mois de juin a aussi été bon alors que d'habitude, c'est plutôt en demi-teinte.* » Malgré une activité qui peut être « *un peu fatigante* », les prestataires se disent prêts à revenir l'an prochain, appréciant « *une bonne ambiance conviviale et des moments de partage* » entre personnel et convives.

RETOUR EN IMAGES



Samedi 12 septembre, le parc du château de Surgères a accueilli la première édition des Remp'arts, une journée festive et artistique organisée par le Comptoir local et la Ville. Le public a été au rendez-vous des animations et des démonstrations proposées par les artistes, tout au long de la journée - © *Odette Huet (CLP)*

EN BREF

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

NOUVEAUX HABITANTS. Accueil vendredi 9 octobre à 19h à la mairie de Saint-Germain-de-Marencennes. Présentation de la commune, de ses services et de ses associations. Inscription avant le 1er octobre au 05.46.37.13.71 ou sur evenementiel.stpierrelanoue@outlook.fr





Le CAP - centre social couvre l'ancien canton de Tonnay-Ch. (Lussant, St-Hippolyte, Cabariot, Moragne, St-Coutant-le-Grand et Muron) - © *Damien Carboni*

50 ans d'engagement au service de la mixité sociale pour le Centre d'animation polyvalent

Vendredi 25 et samedi 26 septembre, le Cap - Centre social fête son anniversaire. Son directeur Franck Riché doit concilier désirs de projets et contraintes budgétaires.

TONNAY-CHARENTE

En 2026, le Cap (Centre d'animation polyvalent) - Centre social fête officiellement, sous ce nom, ses 50 ans. La structure, dont le siège est situé depuis le 22 janvier 1979 au 20 avenue de Gaulle, aura d'abord connu une dizaine d'années sous une forme associative. Ainsi, son ancêtre originel, créé le 15 avril 1966, s'appelait Foyer de jeunes et d'Éducation populaire et avait son siège à l'Hôtel de ville.

Franck Riché, le directeur depuis avril 2024 précise que la structure a obtenu son premier agrément en tant que centre social le 19 mars 1987. « *Au début des années 80, il s'est professionnalisé passant d'association bénévole à centre social avec l'arrivée d'un premier directeur* », indique-t-il. En 2025, le Cap - Centre social comptait 21 salariés (18 Équivalent temps plein) et 947 adhérents. « *Il est fréquenté par 400 familles dont 350 adultes pour les activités régulières et en moyenne une centaine d'enfants sont accueillis, chaque jour, au centre de loisirs* », souligne-t-il. Objectif du Cap, assurer une mission globale d'animation de territoire et d'accès aux loisirs avec des valeurs humaines, de solidarité et de mixité sociale. Il est articulé autour de deux pôles : enfance, jeunesse et prévention pour le premier et adultes et familles pour le second.

En 2024, le Cap - Centre social a pris un virage serré avec la revalorisation des bas salaires, sur trois ans, suite à des accords syndicaux appliqués sur les grilles conventionnelles. « *La première année, cela a représenté une hausse de 65.000 euros,* explique Franck Riché. *Jusqu'en 2027, ce sera 90.000 euros. Où les trouve-t-on ? Celle revalorisation n'a pas été accompagnée. C'est une montée en charges énorme sans rien en face. Personne n'a pensé au financement. Depuis, on rame.* »

> *« Nous développons nos ressources »*

Le directeur se montre néanmoins rassurant quant à l'avenir : « *Pas de panique ! Nous ne sommes pas dans une difficulté marquée et le Cap est loin de devoir fermer. Nous avons ce déficit préoccupant mais nous développons nos ressources à notre initiative.* » Et d'insister : « *Nous n'avons pas perdu de subventions.* » Outre les aides de fonctionnement versées par la Caf, le Département et la commune, le Cap poursuit ses initiatives pour boucler son budget. « *Sur deux ans, pour notre action sur le Bien vieillir, nous allons recevoir 10.000 euros de la part de la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)* ». Seuls cinq centres en bénéficient en Charente-Maritime. Une bonne nouvelle tempérée par une peau de banane glissée par l'État. « *Depuis 2026, nous sommes assujettis à la taxe d'apprentissage, soit 6.000 euros à reverser par an* », regrette-t-il.

Avec des ressources d'environ 1,2 million d'euros en 2026, le Cap parvient à concrétiser des projets. Par exemple, il gère deux Maisons France Services (MFS). L'une fixe à Tonnay, l'autre itinérante dans dix communes de l'Agglo. En sous-traitance avec le Greta de Rochefort, le Cap développe les formations sur les savoirs de base. L'une de ses spécialités est d'être en mesure d'accueillir des enfants en situation de handicap. Il est formateur pour les centres de loisirs et les Esat (Établissement et service d'accompagnement par le travail).

Un IME intégré

Le Cap - Centre social compte aussi un IME (Institut médico-éducatif) de l'Unapei 17 dans ses murs. Une initiative rare en France. Depuis trois ans, celui-ci permet à quatre à cinq enfants (4 à 12 ans) d'être accompagnés d'une équipe éducative. « C'est une annexe d'*un IME de La Rochelle. Ce projet nous tient à cœur car il y a une logique d'inclusivité*, confie Franck Riché. *Cette année, nous travaillons sur l'autodétermination, c'est-à-dire le pouvoir d'agir, de faire ses propres choix de vie. Cela va se poursuivre en 2027.* » Durant huit mois, 14 adultes ont ainsi participé à cette expérimentation.

Néanmoins, certaines difficultés demeurent. Dans le cadre de « Cap vers un mieux-être », le Cap propose, à destination des petits revenus, de bénéficier d'un salon de coiffure et d'un salon de socio-esthétique. « *Nous ne rentrons pas dans les cases. En 2027, si nous n'avons plus le financement de 4.500 euros, nous arrêterons*, déplore Franck Riché. *80 à 100 personnes en bénéficient dans l'année. Il s'agit d'un lieu d'accroche qui permet à l'animatrice de les orienter.* »

Damien Carboni

▸▸ www.captonnay.org

Au programme des 50 ans du CAP - Centre social les 25 et 26 septembre

Vendredi 25 septembre : à 18h, Ciné Tonnay diffuse le film *Le Jouet* (1976) de Francis Veber avec Pierre Richard (gratuit, tout public) à l'auditorium du centre Richard. Samedi 26 septembre : à 10h, lancement officiel de la journée (jardin 1 du Cap) ; de 10h à 17h, vide-grenier festif avenue De Gaulle et rue Fontaine des Marins ; à 11h, spectacle gratuit de la Compagnie du Cirque du Gamin (jardin 2 du Cap) ; à 12h15, Fitness music party (parvis du centre Richard) ; à 15h30, spectacle gratuit Duo du bas (jardin 2 du Cap) ; 18h30 à 21h, apéro concert Les Téléstones (jardin 1 du Cap et salle extension), escape game (salle voûtée, sur inscription).

EN BREF

ROCHEFORT

■ **LES FIERTÉ(E)S DU CLOS.** Événement sous le signe de la communauté, du drag et de la danse samedi 19 septembre au Clos. 15h-18h : village avec des associations engagées auprès des personnes LGBTQIA +. 18h-21h : bingo drag (2 € le carton). 21h30-1h : DJ set par LA_House.

■ **CÉRÉMONIE.** Hommage aux harkis et membres des formations supplétives, vendredi 25 septembre à 9h au cimetière de la Marine. Renseignement au 05.46.82.65.00.

CABARIOT

■ **PARTICIPATION CITOYENNE.** Réunion d'information avec la gendarmerie nationale samedi 19 septembre à 11h à la salle Candé. Présentation du fonctionnement du dispositif, son rôle, les modalités de participation...

FOURAS-LES-BAINS

■ **LE CHAT LIBRE.** Journée d'adoption organisée samedi 19 septembre de 10h à 17h à la salle des Sapinettes.

SAINT-AGNANT

■ **FONTAINE CHARLES.** Inauguration samedi 19 septembre à 11h, pont du canal de la Bridoire.

BREUIL-MAGNÉ

■ **PÉDIBUS.** Les quartiers des Frênes et Yvonnettes lancent un appel aux bénévoles pour accompagner les enfants de l'école en toute sécurité à pied avant la classe. Contactez la mairie au 05.46.84.40.67.

ÉCHILLAIS

■ **MÉDIATHÈQUE.** Atelier jaspage (dès 12 ans) mercredi 23 septembre à 14h30 et initiation tricot et crochet (dès 8 ans) mercredi 30 septembre à 10h30. Sur inscription au 05.46.83.16.55.

SAINT-COUTANT-LE-GRAND

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Lundi 21 septembre à 19h à la salle des fêtes.

SAINT-JUST-LUZAC

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 22 septembre de 15h à 19h à la salle Au mitan des marais. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Dans son salon de coiffure, Marie créée des podcasts 100 % féminin



Marie (à gauche) lors du tournage des « podcasts de la Daronne » - © *Yonah Vialle (CLP)*

ROCHEFORT

Maman de quatre enfants et coiffeuse, Marie Lamontagne lance *Les podcasts de la Daronne*. Dès vendredi 18 septembre, elle donne la parole à des femmes qui racontent leurs parcours, leurs combats et leurs histoires.

« *Les femmes se sentent entourées, mais très souvent, elles ne se sentent pas réellement entendues* », explique Marie Lamontagne. Coiffeuse dans la cité de Colbert, celle-ci est la créatrice d'une série de podcasts 100 % féminins baptisés *Les podcasts de la Daronne*. Leur particularité ? Ils sont enregistrés dans son salon de coiffure Mon cocon & moi. « *À travers ce podcast, j'aimerais que chaque femme qui y participe devienne l'exemple d'une autre* », ajoute Marie.

Forte de son expérience personnelle, Marie a souhaité créer ce rendez-vous pour offrir aux femmes un moment d'échange sans jugement. « *J'ai vécu beaucoup de choses dans ma vie mais je n'ai jamais vraiment eu l'occasion d'en parler, si ce n'est à un psy. J'avais envie, à travers ce podcast, d'être à la fois l'amie, la maman, la conseillère, la psy, pendant ce moment d'échange* », raconte-t-elle

Un podcast diffusé tous les quinze jours

D'une durée comprise entre 20 et 30 minutes, ce podcast permet ainsi aux invitées de se livrer sur leur histoire, leurs difficultés, mais aussi leurs expériences et ce qui les a aidées à avancer. Pour Marie, l'objectif est avant tout de mettre les invitées en lumière et de créer un espace où chacune peut être elle-même. Un témoignage peut alors résonner chez une autre et lui donner la force ou l'envie de franchir une étape. « *Soyez libres, aimez-vous. L'amour de soi passe avant toute chose* », conclut Marie qui souhaite faire vivre ce projet sur plusieurs mois, à raison d'un nouvel épisode toutes les deux semaines.

Yonah Vialle (CLP)

Les podcasts de la Daronne sont disponibles à partir du vendredi 18 septembre sur les plateformes Spotify, Deezer et Apple Podcasts.

Tonnay-Charente : une journée des aidants mardi 22 septembre



Trois dispositifs seront présents : le bus de L.É.A, Ma maison à venir et le Bus santé en mouvement - © *Magnific*

De 10h à 17h, mardi 22 septembre, à la salle des fêtes (rue Joliot-Curie), le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Tonnay-Charente, organise, en partenariat avec le Département de la Charente-Maritime, une journée consacrée aux aidants, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Son intitulé : *Qui peut m'aider à les aider ?* Cette journée a pour objectif d'informer, d'accompagner et de soutenir les aidants et leurs proches, mais également de permettre à chacun de mieux connaître les dispositifs et les professionnels qui peuvent faciliter le quotidien.
Au programme : atelier mémoire, prévention des cambriolages, des vols et des démarchages frauduleux, prévention sur Internet et la téléphonie (hameçonnage, escroqueries sentimentales et bons réflexes à adopter), sport pour tous, groupe d'échange autour de la santé mentale, présentation de nombreux professionnels, associations et dispositifs d'accompagnement. Le public pourra rencontrer professionnels et partenaires (Caro Rénov', Optidomia, Police nationale, Unis-cité, une socio-esthéticienne, etc.), obtenir des informations personnalisées et découvrir les solutions existantes dans différents domaines : santé, bien-être, aides techniques, activités, loisirs, prévention et accès aux droits. Cette journée sera également l'occasion pour les aidants de prendre un temps pour eux, d'échanger avec d'autres personnes confrontées à des situations similaires et de découvrir des solutions concrètes.

Certaines activités étant sur inscription, contactez le CCAS au 05.46.82.14.38.

Timac Agro dépose un recours devant le tribunal administratif

TONNAY-CHARENTE

Sommée, le 28 juillet, par le préfet d'élaborer un plan de gestion pour dépolluer la cité de la Coudre, la société a indiqué, le 11 septembre, mettre en œuvre les actions mais déposer un recours.

Dans son arrêté préfectoral complémentaire du 28 juillet, Michel Prosic, préfet de Charente-Maritime, demandait à la société Timac Agro de lui remettre, dans un délai de six mois, un plan de gestion en vue de définir les mesures de correction au quartier de la Coudre construit dans les années 80. Une décision qui faisait suite à l'interprétation de l'état des milieux (IEM) finalisée. Celle-ci concluait que certaines parcelles étaient incompatibles avec les usages résidentiels constatés (lire *L'Hebdo 17* du 13 août 2026). Le 11 septembre, Timac Agro faisait savoir qu'elle allait « *engager sans délai les actions qui lui sont prescrites. L'entreprise lance notamment la rédaction du plan de gestion prévu par l'arrêté et poursuit les investigations des parcelles non analysées lors des dernières campagnes.* »

La société se dit « *consciente des préoccupations exprimées par les riverains* ». Elle souhaite que cette nouvelle étape « *permette d'aboutir à des solutions concrètes, fondées sur une connaissance précise de la situation. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des études conduites depuis plusieurs années en constante collaboration avec les services de l'État dans le cadre de l'Interprétation de l'état des milieux* (IEM). »

Néanmoins, elle « *a décidé de déposer un recours devant le tribunal administratif afin de permettre l'examen du bien-fondé de certaines des mesures prescrites par l'arrêté. Cette démarche porte sur plusieurs points juridiques sur lesquels l'entreprise exprime des réserves ou contestations, notamment en ce qui concerne l'imputabilité des pollutions constatées.* » En cause, selon la société, « *le contexte de l'histoire industrielle du site* » qui a « *accueilli successivement différentes activités industrielles : raffinerie et laminage de zinc, fonderie de plomb, fabrication d'acide sulfurique, d'acide phosphorique puis d'engrais.* »

« En colère et déçus »

« *Nous sommes en colère et déçus car ils avaient déjà dit n'être responsables de la pollution qu'à hauteur de cinq centimètres dans le sol*, déplorait Sophie Senneton, co-présidente avec Bruno Chauvineau, du Collectif de défense de Tonnay-Charente (CDDTC). *Nous attendons avec impatience la prochaine commission de suivi de site du 2 octobre pour voir la réaction des pouvoirs publics. Timac cherche toutes les excuses pour ne pas résoudre ce problème.* » Le maire Rémi Justinien indiquait « *s'attendre à ce que Timac Agro puisse se défendre. La poursuite des analyses des sols est très importante. Il faut que la société joue le jeu. J'appelle à ce que ce dossier soit réglé le plus rapidement possible et qu'on puisse trouver un débouché aux habitants.* »

Damien Carboni

Beaugeay : la compagnie Volubilis cherche 50 danseurs amateurs



La compagnie niortaise Volubilis - © *Capture d'écran spectacle* ***Portrait de famille***

En résidence sur le territoire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro), la compagnie niortaise Volubilis a programmé la restitution finale de son travail de création jeudi 24 septembre, à 19h, à la salle des fêtes de Beaugeay. Ce projet, financé par la Caro, la Direction régionale des affaires culturelles et le Département de la Charente-Maritime, a associé l'Ehpad de Saint-Agnant, l'école de Saint-Froult, le SEJI de Soubise, les habitants de Moëze. Les participants ont pu découvrir le langage chorégraphique et explorer le mouvement à partir de situations simples issues du quotidien. Un court-métrage (30 à 40 minutes) mettra en valeur la participation des habitants et les paysages du territoire, avec l'ambition de révéler l'extra-ordinaire du quotidien. Ce film sera diffusé lors de la restitution.
Lors de cette soirée à Beaugeay, la compagnie Volubilis souhaite également proposer son nouveau spectacle intitulé *Portrait de Famille*, dans lequel elle impliquera 50 danseurs amateurs du territoire. Aucun niveau de danse n'est requis, l'idée est avant tout de pouvoir mélanger les tranches d'âge pour reconstituer une famille imaginaire.

Candidatures à : o.malais@agglo-rochefortocean.fr Les candidats retenus devront se rendre libres pour des répétitions lundi 21 et mardi 22 septembre de 18h30 à 20h30.



Dominique Chaigneau-Billaud, présidente du Cercle généalogique de l'Aunis, et Francette Conanec, vice-présidente, dans les locaux de l'association à La Rochelle, le 7 septembre - © *Clément Vidal*

Depuis 40 ans, le Cercle généalogique de l'Aunis recherche nos ancêtres

Rechercher, collecter, traiter l'information pour bâtir une histoire familiale : voilà le travail auquel s'adonne l'association. Retour sur quatre décennies de passion.

LA ROCHELLE / CHÂTELAILLON

La chanteuse Céline Dion a entamé, samedi 12 septembre à Paris, une série de concerts très attendus. Mais saviez-vous que la star québécoise a, comme nombre de ses concitoyens - dont une autre chanteuse, Fabienne Thibeault -, une ascendance aunisienne ? En l'occurrence Ozanne Achon, arrivée en Nouvelle-France en 1657. Cette lignée généalogique est fièrement affichée au premier étage du n°3 de la rue Jean-Baptiste Charcot, à La Rochelle. C'est ici que siège le Cercle généalogique de l'Aunis, dont les quelque 200 membres célébreront, samedi 26 et dimanche 27 septembre à l'Espace Beauséjour de Châtelaillon-Plage, le 40e anniversaire de sa création (lire notre encadré ci-dessous).

Collecter l'information

En 1986, l'association s'appelle Cercle généalogique d'Aunis et de Saintonge, car elle couvre l'ensemble de la Charente-Maritime (*). Elle est alors la seule dans le département à s'intéresser à cette branche de l'Histoire. « *Les 20 premières années de l'association ont notamment été consacrées à un gros travail de relevés*, observe, avec le recul, Dominique Chaigneau-Billaud, présidente du Cercle généalogique de l'Aunis. *Les bénévoles allaient aux Archives départementales, se mettaient devant de très grosses machines et déroulaient des microfilms.* » Objectif : établir des listes alphabétiques et chronologiques avec les naissances, les mariages et les décès survenus dans chaque paroisse (avant la Révolution) puis dans chaque commune (après la Révolution) du territoire. Et ainsi permettre aux adhérents de bâtir plus facilement leur arbre généalogique, sans forcément avoir à se rendre aux Archives municipales ou départementales.

« C'est assez exceptionnel de remonter avant 1600 ! »

En plusieurs lieux, ce travail de collecte est remonté jusqu'au début du XVIIe siècle ! Avec parfois quelques lacunes : « *C'est assez exceptionnel que l'on puisse remonter avant 1600*, reconnaît Dominique Chaigneau-Billaud. […] *Quand les gens me disent : « Je suis remonté à 1400 ou 1300 », je leur réponds qu'ils ont probablement parmi leurs ancêtres, un noble, un ecclésiastique ou un militaire prestigieux. Parce que si c'est un laboureur, ça ne marchera pas.* » Pour ces catégories de la population, les archives n'existent pas ou ont bien souvent disparu. « *Il vaut mieux que la personne soit liée à un événement historique* », complète Francette Conanec, vice-présidente du Cercle généalogique de l'Aunis. Toutes ces données sont consultables dans des centaines de cahiers conservés au siège de l'association.

Ces 20 dernières années, l'association s'est notamment investie dans leur numérisation. Elle dispose aussi de bases de données « *que les gens ne peuvent pas retrouver ailleurs* ». C'est le cas de dons d'archives faits par des particuliers, d'actes de mariage classés par ville ou encore des listes des inscrits maritimes des bureaux de l'Île de Ré, La Rochelle, Rochefort et Marennes. Autant d'outils particulièrement utiles quand on veut retracer le parcours de vie de ses aïeuls charentais-maritimes. La généalogie étant parfois un exercice complexe, le Cercle de l'Aunis propose aussi son aide dans la recherche et la compréhension des documents d'archives : « *Entre 1600 et la Révolution, les actes (de baptême, mariage et sépulture, N.D.L.R.) sont difficiles à lire* », constate Dominique Chaigneau-Billaud. « *C'est là que nous intervenons en proposant des ateliers de paléographie* », enchérit Francette Conanec.

Il y a encore quelques années, la généalogie a connu un formidable engouement. Aujourd'hui, avec la numérisation croissante des données par les services d'archives, ce loisir semble davantage se pratiquer chez soi, derrière un ordinateur. « *On voit moins nos adhérents* », confirme la présidente du Cercle généalogique de l'Aunis. C'est peut-être oublié l'intérêt qu'il y a à être ensemble pour échanger, s'informer, s'entraider…

Clément Vidal

(*) Elle portera ce nom jusqu'en 2012 avant de se scinder en trois associations distinctes : le Cercle généalogique de l'Aunis, le Cercle généalogique de Saintonge et le Cercle généalogique Sud-Saintonge.

40 ans du Cercle généalogique de l'Aunis : demandez le programme !

Les samedi 26 et dimanche 27 septembre prochains, le Cercle généalogique de l'Aunis fêtera son 40e anniversaire à l'Espace Beauséjour de Châtelaillon-Plage. À cette occasion, plus d'une trentaine d'associations, d'administrations publiques et d'entreprises liées à la généalogie (ou plus largement à l'histoire) feront le déplacement et présenteront leurs missions. Parmi elles, relevons la présence des Archives départementales de la Charente-Maritime, de la Fédération française de généalogie ou du Service historique de la Défense. De nombreuses animations rythmeront par ailleurs ces deux jours de fête. Au programme : ateliers d'initiation à la généalogie, conférences, animation musicale… Un quiz et une tombola seront proposés aux visiteurs et offriront la possibilité de repartir avec un PC portable convertible. À noter enfin que pour les 40 ans du Cercle généalogique de l'Aunis, La Poste va éditer un timbre collector à l'effigie de l'association. Attention, tirage limité !

EN BREF

AGLO LA ROCHELLE

■ **SANTÉ.** La Ligue contre le cancer propose aux personnes touchées par la maladie un café rencontre à l'hôpital de La Rochelle jeudi 24 septembre à 14h au comité. Inscription au 05.46.50.57.95.

CROIX-CHAPEAU

■ **LE CAIRN DE CROIX-CHAPEAU.** Vous aimez la pratique de la randonnée ? Rejoignez le club lors d'une réunion organisée vendredi 18 septembre à 19h à la salle Aunis. Contact au 06.09.71.08.37.

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **AVENIR SANTÉ ENVIRONNEMENT.** Découvrez l'association et ses actions (cancers pédiatriques, pollution environnementale, agence sanitaire, combat local et national) mercredi 23 septembre à 17h30 à la salle Autissier. Information sur capresaunis.fr

LA ROCHELLE / AYTRÉ

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera étape à La Rochelle mercredi 23 septembre de 9h à 12h au CIAS et de 13h30 à 16h30 aux Restos du Cœur et à Aytré jeudi 24 septembre de 10h à 14h à l'Escale. Renseignement sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

PÉRIGNY

■ **BAL DES SENIORS.** Thé dansant, goûter et concert de New Eden trio jeudi 24 septembre de 15h à 17h au centre municipal d'animations.

VÉRINES

■ **LUDOMOBILE DU PERTUIS.** Vendredi 18 septembre de 16h30 à 18h30 à la Ruche à Papotes.

VÉRINES / LAGORD

■ **CLAC'SOINS.** Le camion local d'accès aux soins sera présent de 9h à 12h30, à Lagord mardi 22 septembre sur le parking de la salle polyvalente (consultation apnée du sommeil) et à Vérines mercredi 23 septembre Au Clos Marchand (gynécologie, diététique, activité physique, psychologie, dépistage). Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Le centre de soins Richelieu - Croix Rouge fait entrer l'art dans ses locaux

LA ROCHELLE

Le 19 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'établissement de soins situé à Port-Neuf fête l'inauguration de son centre d'art.

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le centre Richelieu inaugurera son centre d'art à La Rochelle. Une journée de spectacles, d'ateliers et de visites culturelles ouverte à tous présentera pour la première fois cet espace au public. L'objectif de cette inauguration est double : proposer un lieu dédié à l'art et, dans le même temps, ouvrir le regard sur le monde du handicap. « *C'est un monde qui reste méconnu* », remarque Jean-Charles Erny, le directeur de cet établissement situé dans le quartier de Port-Neuf.

Samedi 19 septembre de 11h à 18h, des visites de l'espace d'art seront donc organisées par des patients, des professionnels et des artistes. Une collaboration entre acteurs qui occupe une place importante au sein du centre de soins. Un ancien patient passionné proposera une visite de la digue Richelieu. Une ancienne patiente, aujourd'hui championne du monde de handi-dance, viendra donner une représentation. Autre surprise de choix : Abraham Poincheval, artiste performeur, s'adonnera à une performance artistique en bord de mer, imaginée pour l'occasion.

> ***“L'art est aussi un soin physique et moral”***

L'accueil d'artistes au centre de rééducation et de réadaptation Richelieu - Croix Rouge a pris de l'ampleur au fil du temps. Les patients ont désormais l'habitude de recevoir de la visite : « *Cela a commencé avec le metteur en scène Mohamed El Khatib en 2020. Au début, un artiste était accueilli chaque année. Depuis 2024, c'est plutôt un par mois* », raconte Jean-Charles Erny. Pour le directeur de l'établissement, « *patients, professionnels et artistes font ensemble une rééducation particulière* ». Chorégraphie, sculpture, peinture… les pratiques sont variées et profitent à tous ceux qui le désirent. « *C'est aussi un soin physique et moral, il y a beaucoup d'humour et de bienveillance dans l'approche des artistes.* »



Jean-Charles Erny (à gauche) et Fred Hocke (à droite) préparent l'inauguration du centre d'art Richelieu - Croix Rouge - © *Marion Toussaint (CLP)*

Dramaturge et scénographe, Fred Hocke est convaincu des bienfaits de ces pratiques artistiques. Pour lui, tout le monde est gagnant : « *C'est aussi l'occasion pour nous, artistes, d'expérimenter d'autres relations avec les publics. Ce qui nous intéresse n'est pas de venir jouer, d'être applaudis, puis de repartir, mais d'entrer en contact.* » Il travaille actuellement avec les patients du centre sur l'aménagement de l'espace. L'art peut croiser la fonctionnalité d'un lieu et servir de cible pour des exercices de rééducation ou encore de parcours.

Formés à l'animation

« *Il y a d'ordinaire beaucoup de cloisons entre les milieux, ajoute Jean-Charles Erny. Ici, nous avons la chance de pouvoir créer. Combien de centres ont cette chance ? Cela casse la routine des soignants, et parfois, cela fait réfléchir.* » Les patients du centre bénéficieront bientôt de formations pour animer des visites du centre d'art à partir de 2027. Un point positif pour Jean-Charles Erny : « *Cette démarche permet de faire de la réhabilitation, c'est aussi leur redonner confiance en eux* », dit-il.

Dans les prochaines années, les partenariats vont se poursuivre avec des artistes, des théâtres comme Mille Plateaux ou La Coursive, et des compagnies telles Zirlib, qui apportent déjà leur concours. « *Il faut au moins une dizaine d'années pour changer une culture* », estime Jean-Charles Erny. Patience et persévérance, il le souligne, sont donc de mise.

Marion Toussaint (CLP)

Restauration possible sur place.

Offre d'abonnement intégral

au journal papier + internet



CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine

CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 75 €

52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €

104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **l'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

L'opposition de Tony Loisel toujours remontée sur le site de l'hôpital



Tony Loisel et ses adjoints ont quitté le conseil municipal après 20 minutes de séance - © Arnaud Bébien (CLP)

AYTRÉ

Le futur hôpital de territoire s'est une nouvelle fois invité au conseil municipal aytrésien, jeudi 10 septembre, avec le départ du groupe d'opposition.

L'hôpital fait couler de l'encre à Aytré. Jeudi 10 septembre, après une prise de parole de trois minutes en ouverture du conseil municipal, Tony Loisel et ses conseillers d'opposition ont quitté la salle pour marquer le fait qu'ils restent en désaccord profond quant à l'implantation du futur hôpital aux Cottes-Mailles.

S'adressant à la majorité d'Hélène Rata, qui a rejoint le consensus général des élus de Charente-Maritime en quête de 300 millions d'euros pour boucler le financement de l'infrastructure (740 millions d'euros au total) (*), Tony Loisel, partisan du site de Varaize depuis le début, a redit tout le mal qu'il pense des Cottes-Mailles.

« *Faire cet hôpital sur ce site ne fera pas gagner de temps et il va nous coûter beaucoup plus cher, sans correspondre aux besoins d'un futur hôpital de territoire,* a souligné celui qui fut maire de 2020 à 2026. *Les oubliés sont nombreux : les malades avec un hôpital installé dans un espace trop petit, le quartier qui sera défiguré et subira tous les désagréments, avec des problèmes de stationnement, de circulation et de bouchons. La Ville, elle, devra gérer les services associés sans contrepartie.* »

Hélène Rata a tenu à répondre au camp Loisel malgré les chaises vides. Rappelant que le site de Varaize était « *trop risqué juridiquement pour lancer un tel équipement* », la maire a fait bloc derrière la position générale, celle exprimée avec tous les acteurs en conférence de presse, le 3 septembre. « *Nous ne pouvons pas tout remettre en cause systématiquement, nous devons aller de l'avant* », a-t-elle dit.

Le premier adjoint Arnaud Latreuille a tenu à prendre la parole : « *Ce n'est un secret pour personne, mon choix du cœur reste Varaize. Mais lorsque tous les acteurs tombent d'accord, il ne faut pas être un facteur bloquant. Je m'incline face à la démocratie, tout en gardant mes convictions.* »

Arnaud Bébien (CLP)

(*) Lire *L'Hebdo 17* du jeudi 10 septembre.

Marsilly : le maire Vincent Perrotin lâché par une partie de sa majorité



Vincent Perrotin a dû s'incliner face à sa majorité - © Yannick Picard (CLP)

Le nouveau maire de Marsilly avait placé sa campagne électorale sous le signe de l'harmonie. Mais six mois après son élection, « *l'instrument de musique est cassé et la partition est fausse* », faisait remarquer le conseiller d'opposition Sébastien Arzalier lors de la réunion de rentrée du conseil municipal, mardi 8 septembre. Quelques jours auparavant, Vincent Perrotin avait retiré à Jocelyn Pineau sa délégation d'adjoint aux finances. Mardi soir, les élus étaient donc appelés à se prononcer sur son maintien dans ses fonctions d'adjoint.

« *Nos relations se sont dégradées. Elles ne nous permettaient plus de travailler en confiance. Dès février, Jocelyn Pineau a remis en cause ma qualité à exercer mes fonctions. La limite est atteinte pour un bon fonctionnement du bureau* », a expliqué le maire pour justifier sa décision.

Une version contestée par Jocelyn Pineau. « *Vous m'attribuez des propos que je n'ai jamais tenus* », a répondu l'adjoint, reconnaissant toutefois avoir eu à deux reprises des paroles particulièrement virulentes à l'encontre du maire. Il a ensuite formulé plusieurs critiques personnelles à son encontre et mis en cause son comportement, donnant lieu à un échange particulièrement tendu au sein du conseil municipal. « *Ce spectacle est affligeant. C'est dommage pour le village* », a réagi l'opposition. Un malaise également exprimé par plusieurs conseillers de la majorité.

Au moment du vote, les quatre élus de l'opposition se sont abstenus, tout comme une élue de la majorité. Cinq élus de la majorité ont voté en faveur du retrait de la fonction d'adjoint à Jocelyn Pineau, tandis que douze ont voté contre. Jocelyn Pineau conserve donc son poste d'adjoint au maire, mais sans délégation.

Plage de Roux, promeneurs et habitués en ont marre des cyclistes

AYTRÉ

Les fidèles des lieux reprochent aux vélos de ne pas respecter les interdictions.

Ils sont une quinzaine et se présentent sous la bannière d'un collectif de baigneurs en colère. Habitués de la plage de Roux, ces baigneurs estiment que la situation de la plage ne s'est pas améliorée depuis les dernières installations d'interdiction aux vélos. Selon eux, « *les incohérences* » ne manquent pas, tels les panneaux d'interdiction des chiens sur la plage. « *Nous avons remarqué qu'il y a un panneau d'un côté de la plage mais pas de l'autre* », souligne l'un d'eux.

Le non-respect des cyclistes les irrite aussi : bien qu'un panneau d'interdiction soit présent à l'entrée de la plage, les deux roues continuent de passer sur le chemin piéton. « *Ça suffit* » a été ajouté au marqueur sur le panneau, témoignant du ras-le-bol des usagers.



Malgré l'interdiction, les cyclistes s'engagent sur le chemin piéton - © Arnaud Bébien (CLP)

La Ville d'Aytré a pris conscience du problème et en appelle à la responsabilité de chacun pour la préservation de la dune de la plage de Roux. Elle rappelle ainsi les règles : « *Des stationnements à vélos à proximité de la plage ont été installés afin de permettre aux usagers de stationner leur deux-roues sans encombrer les cheminements et sans utiliser les ganivelles comme dispositifs d'accrochage.* »

Le message de la commune, qui attend pour fin 2026 la conclusion des travaux de requalification du littoral, se veut limpide : « *La préservation du littoral repose sur l'action de chacun, et la pérennité des aménagements dépend également du respect des dispositifs mis en place.* » Le corollaire est de « *préserver la capacité du littoral aytrésien à faire face à l'érosion et aux effets des événements météorologiques* ».

Arnaud Bébien (CLP)

La Rochelle : la petite halle de l'Espace Encan inaugurée le 18 septembre



La petite halle de l'Espace Encan portera le nom de Marie-Josèphe Guillou - © Archives L'Hebdo 17

Président de la Communauté d'Agglomération (CDA) et maire de La Rochelle, Olivier Falorni procédera, vendredi 18 septembre à 11 heures, à l'inauguration officielle de la petite halle de l'Espace Encan. La cérémonie conclura une rénovation qui aura demandé neuf mois de travaux et un investissement de près de 4,5 millions d'euros de la part de la CDA. Exploitée par La Rochelle Tourisme et Événements, cette petite halle propose désormais un espace de 1.650 mètres carrés, capable d'accueillir plus de 1.500 personnes lors d'événements culturels, économiques, agricoles...

Cette inauguration sera également l'occasion de baptiser ce nouveau lieu du nom de Marie-Josèphe Guillou. Mareyeuse pendant près de 70 ans, cette femme reste une figure emblématique de la pêche à La Rochelle. Elle a consacré sa vie à la marée, de l'encan historique jusqu'à la criée de Chef-de-Baie. Marie-Josèphe Guillou et sa famille seront présentes pour cet hommage le 18 septembre.



La haie sèche présentée par les élus, les écoliers et leurs parents - © *Danielle Driou (CLP)*

Les insectes pollinisateurs vont enfin pouvoir investir leur « jardin qui bourdonne »

Porté par le Parc national régional du Marais poitevin, il a été inauguré le 13 septembre, entre la rue du Vanneau et le cimetière, pour l'opération « Life Wild Bees ».

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

Pascal Duforestel, président du Parc naturel régional du Marais poitevin, accompagné d'Alexandre Trouche, maire de Saint-Jean-de-Liversay, ont présenté l'avant-dernier « jardin qui bourdonne » situé entre la rue du Vanneau et le cimetière. Et ce, dans le cadre du projet « Life Wild Bees »(*) que l'on pourrait traduire par « préservation des abeilles sauvages ». Il s'agit d'un plan d'actions inter-PNR (Parcs naturels régionaux), qui se décline en quatre axes : améliorer les connaissances, restaurer les habitats naturels, proposer des plants et graines d'origines locales et sensibiliser l'entourage. C'est en 2021 que l'État a établi un Plan national en faveur des insectes pollinisateurs animé, entre autres, par l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE).



Des plantations ont été réalisées au jardin qui bourdonne - © *Danielle Driou (CLP)*

La dernière inauguration d'un « jardin qui bourdonne » est prévue le 2 octobre au cœur de Saint-Denis-du-Payré, en Vendée. En Nouvelle-Aquitaine et en Pays-de-la-Loire, douze communes des Deux-Sèvres, de Vendée et de Charente-Maritime du Parc naturel régional du Marais poitevin sont concernées (Le Langon, Les Velluire-Sur-Vendée, Les-Gué-sur-Velluire, Benet, Coulon, Le Vanneau-Irleau, Saint-Hilaire-la-Palud, Magné, Niort, Saint-Jean-de-Liversay, Nuaillé-d'Aunis et Saint-Denis-du-Payré). « Les jardins qui bourdonnent » fédèrent douze lieux qui ont vu le jour entre 2021 et fin 2026. Au total, 936 élèves ont été sensibilisés et 711 autres ont participé à la préservation des pollinisateurs sauvages.

450 millions d'euros de productions alimentaires

Le Parc naturel régional du Marais poitevin estime que « *les insectes pollinisateurs jouent un rôle prépondérant. En assurant le service écosystémique de pollinisation, ils assurent la production agricole indispensable à notre alimentation. En Nouvelle-Aquitaine, le service de pollinisation est estimé à plus de 450 millions d'euros de productions alimentaires à destination humaine en 2021. Leur déclin actuel est lié à la réduction des sites d'alimentations et d'appauvrissement, ainsi qu'au changement climatique ou encore aux pesticides* ».

> *« Un petit sanctuaire pour la biodiversité »*

Favorable aux pollinisateurs sauvages, « le jardin qui bourdonne » est créé sur une parcelle communale, par les habitants et le Parc naturel régional. L'ensemble s'associant avec les écoles élémentaires et les centres de loisirs des communes concernées. À Saint-Jean-de-Liversay, ce projet est lancé depuis plus d'un an. Il est la résultante de différents ateliers et de chantiers participatifs coordonnés par le Parc naturel régional du Marais poitevin, l'association Nature Solidaire, la structure Le Temps des savoir-faire.

Concrètement, ce « jardin qui bourdonne » donne lieu à l'installation de nombreux arbres fruitiers avec bordures en osier tressé, à des plantations de 92 arbres, arbustes, plantes grimpantes et aromatiques. Ils représentent ainsi 42 essences adaptées aux besoins des pollinisateurs, ainsi que la création d'un tunnel végétal, la mise en place d'une haie sèche, la création d'une butte aromatique et de plantes vivaces avec palissages d'arbres fruitiers.

Comme l'explique le maire Alexandre Trouche, « *ce lieu a été particulièrement bien choisi car ici tout bourdonne : des abeilles, des guêpes, des bourdons, des papillons et des insectes en tout genre. Tout un petit monde que l'on ne voit pas toujours mais dont nous avons pourtant bien besoin. Ce qui me plaît particulièrement, c'est que c'est un projet collectif réalisé par le PNRMP, mais surtout par les élèves, les parents, les habitants, le centre de loisirs et les établissements scolaires.* » Il poursuit : « *C'est un endroit où l'on apprend, où l'on observe, où l'on transmet. C'est surtout un petit sanctuaire pour la biodiversité. Avec ces plantations, ces arbres, ces végétalisations très concrètes, ce jardin qui bourdonne pourra devenir un véritable îlot de fraîcheur et de nature au cœur de notre commune.* »

À ses côtés, Pascal Duforestel, président du PNRMP, acquiesce : « *Il n'y a de projets forts que lorsqu'ils sont collectifs. Life Wild Bees prend son sens au niveau européen, avec des aides financières. Ces abeilles sauvages, même si elles ne font pas de miel, contribuent à la chaîne du vivant. Ce sont des choses que nous avons parfois tendance à oublier. C'est pourquoi il faut à tout prix les préserver.* »

Danielle Driou (CLP)

(*) « Life Wild Bees » : Créé en 1992, le LIFE est l'instrument financier de l'Union européenne dédié au soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat.

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **MA COMMUNE, MA SANTÉ.** Vous habitez ou travaillez en Aunis Atlantique ? Le CIAS vous propose une complémentaire santé à prix attractif. En septembre, permanence de 9h à 12h dans les mairies à *La Grève-sur-Mignon* lundi 21, à *St-Cyr-du-Doret* mardi 22, à *St-Sauveur* mercredi 23, à *Villedoux* jeudi 24, à *Cram-Chaban* lundi 28 et à *Courçon* mercredi 30. Prenez rendez-vous au 05.46.68.76.80 ou sur cias@aunisatlantique.fr

MARANS

■ **SENIORS.** Conférence / débat *La prévention à tous les âges, vieillir en santé !* jeudi 24 septembre à 14h30 à la salle polyvalente, animée par Gérard Simon, gériatre. Inscription au 05.46.97.53.02 ou asept-charentes.fr

COURÇON-D'AUNIS

■ **POLITIQUE.** À partir du 19 septembre, une permanence des élus aura lieu chaque deuxième samedi du mois, de 9h à 12h à la mairie. Sans rendez-vous. Contact au 05.46.01.60.50.

■ **CMA & CMJ.** Les inscriptions pour le conseil municipal des aînés et le conseil municipal des jeunes ont lieu jusqu'au vendredi 2 octobre. Candidature sur courcon.fr ou en mairie.

LONGÈVES

■ **CLAC'SOINS.** Le camion local d'accès aux soins sera présent lundi 28 septembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h devant la mairie (ostéopathie). Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

SAINT-OUEN-D'AUNIS

■ **APE.** Fête de la rentrée organisée par l'association des parents d'élèves dimanche 20 septembre de 14h à 18h sur la plaine des jeux. Funny run (course déguisée), structures gonflables, maxi jeux en bois.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

■ **CITROUILLE D'OR.** Le concours sera de retour dimanche 11 octobre, catégorie *La plus grosse courge* et *La plus belle des courges*. Une citrouille par candidat et par catégorie. À vos potagers ! Contact sur trocenvert@gmail.com ou au 06.76.44.64.85.

LA RONDE

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion mardi 22 septembre à 20h30 à la mairie.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
Courçon, La Ronde, Taugon & alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Atlantique

« Les enfants se sont très vite approprié leurs nouvelles cours »



Lola (à gauche) et Marion Robin (à droite) autour de la cuisine extérieure créée dans la cour par les enfants - © *Danielle Driou (CLP)*

NUAILLÉ-D'AUNIS

Lancée le 27 juillet, la transformation des cours de l'école dans le cadre du projet « Cour oasis » a bien avancé. D'autres aménagements sont prévus prochainement.

À peine la rentrée scolaire commencée, les premiers aménagements de la « Cour oasis » à Nuaillé-d'Aunis sont déjà visibles. À l'entrée de l'école, le banc de l'amitié, peint et décoré par les élèves, fait le lien avec les actions menées les années précédentes. Le projet repose notamment sur une désimperméabilisation des sols, accompagnée de la création d'un circuit d'eau recouvert de paillage. Celui-ci doit rester en place pendant trois ans. La végétalisation occupe également une place importante. Plusieurs arbres ont été plantés, parmi lesquels des pommiers, des merisiers et des chênes. Encore protégés par des cordes, ils doivent permettre aux plantations de se développer sans être piétinées par les plus jeunes. Devant les classes, des espaces en bois facilitent les déplacements, notamment pour les petits et les poussettes.

Dans chaque cour, des récupérateurs d'eau et des pompes ont été installés. L'eau récupérée permet notamment d'arroser les carrés potagers déjà aménagés. Les élèves du centre de loisirs ont également participé à la transformation des lieux en plantant différentes herbes aromatiques et en créant une cuisine extérieure. « *Les enfants se sont très vite approprié leurs nouvelles cours. Ils inventent des jeux selon la façon dont la cour leur apparaît, développant de ce fait leur imagination* », explique Marion Robin, maire de la commune.

Les aménagements se poursuivront dans les prochains mois. Un pont plus graphique, agrémenté de pas japonais, permet déjà de rejoindre les autres classes. Un câblage suspendu doit également permettre l'installation d'un espace ombragé. À terme, le projet prévoit encore la création d'un amphithéâtre, d'un bac à sable et de panneaux d'exposition sur lesquels les élèves pourront inscrire des événements ou dessiner.

Danielle Driou (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Ambiance festive et dansante ce samedi 12 septembre à la Gare aux Lapins de Ferrières-d'Aunis, pour l'avant-dernier concert de la saison. Les quatre musiciens du groupe rochelais les Galop'Ch'Naux ont véritablement « mis le feu » avec des musiques rock, celtique, cajun et des chansons françaises. - © *Daniel Priez (CLP)*

EN BREF

FERRIÈRES-D'AUNIS

■ **OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU. Deux animations dimanche 4 octobre à la salle des fêtes, organisées par Les Ferrangelles. Marche de 5 km, départ à 10h, participation 5 €. Balade moto à partir de 125 cm³, à 14h, parcours de 52 km, participation 5 € par casque, en partenariat avec Jean Pierre & Claude. Inscription sur helloasso ou au 06.79.86.36.75.**

NUAILLÉ-D'AUNIS

■ **ÉGLISE. Réouverture de l'église Saint-Martin, samedi 19 septembre. Inauguration à 11h, concert de l'orchestre symphonique Vibr'accord à 14h30, bains sonores par Cécile Poiroux à 15h45, *Lumières, caméra, chantez* par la chorale Arpège à 17h15, concert de guitare par Stéphane Colombet à 18h30, repas à 19h30, concert de Wilfried Hildebrandt à 21h. Inscription pour l'inauguration et le repas au 06.20.45.38.31.**

■ **APE. L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves se tiendra lundi 28 septembre à 19h à la salle de la Métairie. Renseignement par mail sur apenuailledaunis@gmail.com**

L'espace Mosaïque lance un atelier pour accompagner les retraités

COURÇON-D'AUNIS

Le projet BER, destiné aux personnes proches de la retraite ou récemment retraitées, commencera à partir du 1er octobre.

Porté par Gwladys Proust, référente famille-sénior, le projet Bienvenue à la retraite (BER) vise à accompagner les personnes confrontées au changement de rythme et de repères lié au départ à la retraite. Une transition qui peut être vécue différemment selon les parcours. « *Il faut prendre plaisir à se projeter dans cette vie, car la retraite est un véritable projet de vie* », souligne la référente.

L'atelier, qui débutera jeudi 1er octobre, se veut ludique et participatif. Les participants seront amenés à s'interroger sur leur vision de la retraite, leurs envies et leurs projets. « *Il ne faut pas hésiter à se saisir de ce qui existe déjà* », insiste Gwladys Proust. Cinq matinées thématiques permettront d'aborder différents aspects de cette nouvelle période. Au programme : explorer ses projets et ses envies d'activités ou de loisirs, gérer les démarches administratives, réfléchir à sa santé et à son espace de vie, puis découvrir le bénévolat et la vie locale.



Gwladys Proust, référente famille-sénior, animera l'atelier BER - © *Danielle Driou (CLP)*

Ces rencontres seront aussi des temps d'échange, autour d'un café et dans une ambiance conviviale. Le dispositif s'adresse aux seniors à moins de deux ans de la retraite ainsi qu'à ceux qui sont retraités depuis moins de cinq ans. Le groupe pourra réunir jusqu'à 18 personnes pour les cinq séances. Pour Gwladys Proust, l'objectif est également de rappeler que le départ à la retraite ne signifie pas la fin des projets. « *L'espace Mosaïque et les intervenants du territoire sont là pour vous accompagner* », rappelle-t-elle.

Danielle Driou (CLP)

Inscriptions gratuites 05.46.01.94.39 / accueil@espacemosaique.fr







Céline Bohère, directrice de l'A4 et Aurélie Lanoue, coordinatrice jeunesse à Vals de Saintonge Communauté - © *P.M.*

Les acteurs culturels s'engagent contre les violences sexistes et sexuelles

Un groupe de travail réunissant plusieurs acteurs du monde culturel s'est constitué pour mieux prévenir les violences sexistes et sexuelles.

VALS DE SAINTONGE

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) ne s'arrêtent pas aux portes des lieux culturels. Associations, compagnies, festivals, salles de spectacle ou encore manifestations artistiques peuvent eux aussi être confrontés à ces situations. Encore faut-il savoir les identifier, libérer la parole et, surtout, savoir comment réagir. C'est précisément l'objectif du travail engagé depuis plusieurs mois sous l'impulsion de Marie-Pierre Lamour, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély et référente départementale de la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales.

> *« Agir en amont pour prévenir les risques »*

À l'occasion du forum des associations angérien, samedi 5 septembre, Aurélie Lanoue, coordinatrice jeunesse à Vals de Saintonge Communauté, et Céline Bohère, directrice de l'A4 – Association angérienne d'action artistique, présentaient au public les premiers outils issus de cette démarche : une affiche et un flyer destinés à sensibiliser les professionnels, bénévoles, adhérents et publics du secteur culturel.

Un groupe de travail consacré aux VSS dans le milieu culturel a ainsi été constitué. Piloté par la sous-préfète, il réunit des acteurs du territoire issus de différents horizons : l'A4, la communauté de communes des Vals de Saintonge, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), les Baladins du Comté de Taillebourg ou encore la Fédération départementale des foyers ruraux.

Le groupe se réunit régulièrement, environ toutes les six semaines, afin de réfléchir aux moyens de mieux prévenir les violences et d'apporter une réponse adaptée lorsqu'une situation est signalée. Le constat partagé par ses membres est notamment celui d'un manque d'outils facilement accessibles et d'un besoin de formation des personnes qui encadrent les activités culturelles et associatives.

« *Un président d'association qui se retrouve confronté à un cas ne sait pas toujours à qui s'adresser* », souligne Céline Bohère. L'objectif est donc aussi de permettre aux responsables associatifs et culturels de ne plus être démunis face à une situation de violence ou de harcèlement. « *Il ne s'agit pas de faire peur, de punir ou de surveiller, mais d'agir en amont pour prévenir les risques* », insiste-t-elle.

Trois axes pour agir

Cette démarche locale fait écho au plan national de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le secteur culturel, présenté par le ministère de la Culture en mars 2025.

Sur le territoire des Vals de Saintonge, le groupe de travail a retenu trois grandes orientations. La première concerne la sensibilisation, avec la création de supports de communication destinés à rendre le sujet visible et à faciliter la libération de la parole. La deuxième porte sur la formation des professionnels et des bénévoles.

Deux sessions de formation et de sensibilisation seront organisées les 18 et 26 novembre à Saint-Jean-d'Angély. La première, le 18 novembre à la communauté de communes, sera animée par l'association Tremplin 17 et portera notamment sur les violences, le cycle de la violence, l'emprise et le repérage des situations. La seconde, le 26 novembre, sera consacrée au cadre juridique, avec un rappel de la législation, du droit du travail et du droit commun applicables aux associations et aux bénévoles. Ces rendez-vous, ouverts à tous, s'adressent aux acteurs culturels et associatifs du territoire ainsi qu'au grand public.

Enfin, le troisième axe concerne les engagements contractuels. L'objectif est d'intégrer progressivement une clause relative à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les contrats conclus entre les structures culturelles et leurs partenaires.

Autre outil présenté lors du forum des associations : la borne interactive de prévention (BIP), mise en place par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Présentée sous la forme d'une borne numérique, elle utilise notamment un quiz pour aborder de manière ludique et pédagogique différentes problématiques : violences sexuelles, harcèlement, discriminations ou bizutage.

Destinée notamment aux jeunes, aux établissements scolaires et aux structures sportives, la BIP permet d'engager la discussion et de faire émerger des questions parfois difficiles à aborder directement. L'idée pourrait désormais être d'adapter cet outil au secteur culturel, afin de disposer d'un support supplémentaire de sensibilisation auprès des jeunes et des personnes qui les encadrent.

Des Vals de Saintonge au département

Pour l'heure, cette démarche est expérimentée sur le territoire des Vals de Saintonge. Mais ses initiateurs souhaitent déjà aller plus loin, avec la perspective d'un déploiement à l'échelle de la Charente-Maritime. Le groupe de travail pourrait également être élargi au monde sportif, lui aussi confronté à la problématique des violences sexistes et sexuelles.

Au-delà des affiches, des flyers ou des formations, l'enjeu est donc de faire évoluer les pratiques : savoir prévenir, savoir repérer, savoir écouter et, surtout, savoir vers qui orienter lorsqu'une situation survient. Une démarche qui entend rappeler que la culture, espace de création, de liberté et de rencontre, doit aussi être un espace où chacun peut évoluer dans un cadre respectueux et sécurisé.

Philippe Morchain (CLP)

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **SENIORS.** Conférence / débat *Votre santé préservée, il est temps d'y penser !* jeudi 17 septembre à 14h30 à la salle Aliénor d'Aquitaine, animée par Philippe Rousseau, chrono-biologiste. Inscription au 05.46.97.53.02 ou sur asept-charentes.fr

LA VERGNE

■ **FOYER RURAL.** Assemblée générale vendredi 18 septembre à 19h à la salle municipale.

AULNAY-DE-SAINTONGE

■ **ART.** Conférence *Regards croisés sur l'œuvre de Gabriel Albert*, artiste autodidacte qui a produit un ensemble de 400 sculptures en ciment, vendredi 18 septembre à 17h30 au bureau d'informations touristiques. En lien avec l'exposition de photos des œuvres de l'artiste visible jusqu'au 19 septembre. Contact : 05.54.67.13.28.

SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

■ **CIRCULATION.** Dans le cadre d'un exercice des sapeurs-pompiers d'Aulnay, il sera interdit de circuler et de stationner dimanche 20 septembre de 8h30 à 11h dans les rues de la Petite Place, de l'Église et Traversière.

MATHA

■ **RELIGION.** Portes ouvertes du temple protestant samedi 19 septembre de 14h30 à 18h. Conférence *Jésus a-t-il vraiment existé ?* à 16h animée par Jacques Buchhold, doyen honoraire de la faculté libre de théologie évangélique (Vaux-sur-Seine). Info sur contact.eelmatha@orange.fr

BERCLOUX

■ **NETTOYONS LA NATURE.** Opération dimanche 27 septembre, à 9h30 à la salle des fêtes. Inscription par SMS avant le 18 septembre au 06.09.08.09.64 ou 06.73.18.96.37.

AGGLO SAINTES

■ **SANTÉ.** La ligue contre le cancer propose aux personnes touchées par la maladie un groupe de parole à Saintes lundi 21 septembre à 15h à la salle de réunion de la radiothérapie (17 rue de l'Alma). Inscription au 05.46.50.57.95 ou par mail sur cd17@ligue-cancer.net

■ **NATURE ENVIRONNEMENT 17.** Réunion des bénévoles de l'antenne de Saintes jeudi 24 septembre à 18h30 à la salle Saintonge n° 2.

SAINTES

■ **VÉLORUTION #4.** Vous aimeriez circuler à vélo en toute sécurité sur l'axe Gambetta jusqu'au cour du Maréchal Leclerc ? Participez à la déambulation festive (avec votre vélo) organisée par l'association Saintes à vélo, samedi 19 septembre, départ à 16h devant la gare. Renseignement par mail sur saintes-a-velo@hotmail.fr

Le nouveau principal du collège prend ses marques

AULNAY-DE-SAINTONGE

Phillipe Adloff a pris ses fonctions au sein du collège de l'Ouche des Carmes en ce début d'année scolaire. Arrivé de l'Essonne, le nouveau principal découvre un établissement à taille humaine et de nouveaux enjeux.

Dans quelle région étiez-vous en poste avant d'être muté à Aulnay ?

J'arrive de la région parisienne, où j'ai d'abord été professeur, avant de devenir adjoint d'un principal de collège, puis chef d'établissement à mon tour. C'est le deuxième collège que je dirige. Le précédent se trouvait dans l'Essonne, en zone REP +, c'est-à-dire en réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Quelles sont les différences entre votre ancien collège et celui de l'Ouche des Carmes ?

D'abord, la taille de l'établissement et le nombre d'élèves. Là-bas, il y avait plus de 600 collégiens ; ici, ils ne sont que 180. Une chose m'a surpris : l'espace disponible. Les couloirs sont larges, ce qui rend les circulations très fluides. Les jeunes sont aussi beaucoup plus calmes, ce n'est pas la même ambiance. À Aulnay, il n'y a pas de principal adjoint, mais c'est normal compte tenu de la taille du collège. Il y a donc des tâches que je dois réaliser moi-même, alors qu'elles incombaient à mon adjoint dans mon précédent établissement. Mais l'équipe est volontaire et me propose son aide. C'est plutôt sympathique ! La restauration scolaire est également différente. J'ai discuté avec le chef cuisinier, qui m'a expliqué qu'il utilisait des produits locaux. Cela ne se faisait pas dans mon ancien collège et je trouve cela très bien. Tout me surprend ici !

> *« J'ai été très bien accueilli par toute l'équipe »*

Qu'est-ce que vous appréciez au sein de votre nouvel établissement ?

J'ai été très bien accueilli par toute l'équipe, mais également par monsieur le maire. C'est très appréciable. Pour ce qui est de mon travail, compte tenu de la taille de l'établissement, je vais pouvoir connaître tous les élèves. C'est important pour moi, mais cela n'était pas possible dans un collège de 640 collégiens. Dans l'Essonne, je connaissais surtout ceux qui se faisaient remarquer, et pas pour de bonnes raisons, évidemment ! Je pense que je vais avoir une qualité de vie au travail que je n'ai pas connue ailleurs. J'occupe un logement de fonction que le Conseil départemental a fait rénover avant mon arrivée : c'est une vraie chance. Et Aulnay est une jolie petite ville.



Auparavant, Philippe Adloff exerçait ses fonctions dans le département de l'Essonne, en zone REP + - © *S.B.*

Comment abordez-vous cette année scolaire ?

Avec beaucoup de sérénité. Toute l'équipe est très investie, le collège tourne bien et l'environnement est agréable. Je vais m'appuyer sur l'existant, observer et procéder à des réajustements si besoin. Un certain nombre de projets, comme le voyage au ski, sont pérennes. Les professeurs en ont déjà préparé de nouveaux pour cette année. Nous avons également des sujets sur lesquels nous devons travailler, comme le harcèlement.

Cependant, je sais bien qu'ici, il y a des problèmes comme partout, mais ils sont d'un ordre tout à fait différent. C'est le cas, par exemple, pour les stages. Les jeunes ont parfois du mal à trouver une entreprise en raison des problèmes de transport. Cela peut être compliqué pour eux et leurs familles, même si des entreprises sont prêtes à accueillir des stagiaires.

> *« Je souhaite renforcer le lien avec les familles »*

Personnellement, avez-vous une priorité pour cette année scolaire ?

Oui, je souhaite principalement renforcer le lien avec les familles. C'est très important ! Une réunion entre les parents et les professeurs est prévue demain (le lendemain de notre entretien, N.D.L.R.). Cela n'existait pas ici. Les parents d'élèves d'une même classe seront réunis dans une salle et les professeurs viendront, tour à tour, se présenter. Une autre chose me tient vraiment à cœur : la remise du bulletin trimestriel en mains propres aux parents. Quels que soient les résultats de l'élève, il est toujours préférable de pouvoir en parler avec eux !

Propos recueillis par Sabine Bésiat (CLP)

Municipales : Manon Canti va retrouver son écharpe de maire

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Six mois après un premier scrutin finalement annulé par la justice administrative, la liste « Tous unis pour Dampierre », menée par Manon Canti, s'est de nouveau imposée dimanche 13 septembre avec 53,3 % des suffrages.



Quelques semaines après l'avoir rendu, Manon Canti va retrouver son écharpe tricolore. © *Archives L'Hebdo 17*

Les électeurs de Dampierre-sur-Boutonne ont confirmé leur choix. Dimanche 13 septembre, la liste « Tous unis pour Dampierre », conduite par Manon Canti, a remporté les nouvelles élections municipales avec 96 voix, soit 53,3 % des suffrages exprimés. Elle devance la liste « Avec vous pour Dampierre » menée par l'ancien maire, Jean-Michel Gautier, qui recueille 84 voix (46,7 %).

Un résultat qui rappelle celui sorti des urnes six mois plus tôt. Le 15 mars, Manon Canti et son équipe avaient déjà terminé en tête avec 91 voix (53,85 %), contre 78 voix (46,15 %) pour la liste de Jean-Michel Gautier. La nouvelle consultation permet donc à « Tous unis pour Dampierre » de conforter sa victoire, avec cinq voix supplémentaires par rapport au scrutin du printemps.

Ce retour aux urnes était la conséquence de la décision rendue le 2 juin dernier par le tribunal administratif de Poitiers, saisi d'un recours déposé après les élections du 15 mars. Trois griefs avaient alors été examinés : le non-respect de la période de réserve électorale, des irrégularités liées à la propagande sur les réseaux sociaux et une question concernant les bulletins de vote. Seul ce dernier point avait été retenu lors des débats, conduisant finalement à l'annulation des opérations électorales.

Le scrutin du 15 mars avait pourtant permis à Manon Canti, âgée de 33 ans, de devenir maire de Dampierre-sur-Boutonne. Après l'annulation, une délégation spéciale avait été appelée à assurer la gestion des affaires courantes de la commune dans l'attente de nouvelles élections. Pour ce nouveau scrutin, la candidate affichait une volonté de continuité : *« Tout ce qu'on veut, c'est reprendre là où on s'est arrêtés. »*

Parmi les priorités avancées pendant la campagne figurent le renforcement des liens entre les habitants et le développement des animations, notamment en s'appuyant sur les associations. L'équipe souhaite également poursuivre les réflexions autour des aménagements urbains, avec notamment la création de cycloroutes, ainsi que la rénovation de la salle des fêtes. Le devenir du restaurant communal fait également partie des dossiers mis en avant.

Amaury Legrand

RETOUR EN IMAGES



À Saint-Jean-d'Angély, le Rotary club versera près de 1.000 euros à l'Ehpad de l'hôpital et au service d'addictologie après l'organisation de balades solidaires, samedi 5 septembre. Une trentaine de véhicules était présente. Il y en avait pour tous les goûts avec, entre autres, une Aronde, une Porsche, une Alpine, ou encore un side-car - © *Odette Huet (CLP)*



Milco dans la tourmente après l'échec de son plan de sauvegarde

LA VERGNE

Au cœur de l'été, l'entreprise spécialisée dans la préparation industrielle de charcuterie a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Saintes, et voit son avenir s'assombrir.



En 2023, l'entreprise annonçait un chiffre d'affaires de 6,5 millions d'euros - © *Archives L'Hebdo 17*

L'entreprise Milco, implantée dans la zone industrielle de Moulinveau, à La Vergne, a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Saintes. Spécialisée dans la fabrication et la distribution de charcuteries, salaisons et autres produits alimentaires, la société faisait jusqu'alors l'objet d'un plan de sauvegarde destiné à lui permettre de poursuivre son activité tout en réorganisant ses dettes.

Par un jugement rendu le 27 juillet, le tribunal de commerce de Saintes a prononcé la fin de ce plan de sauvegarde et ouvert une procédure de redressement judiciaire. La date de cessation des paiements a été fixée au 25 juin 2026. Juridiquement, cette situation signifie qu'à cette date, l'entreprise n'était plus en mesure de régler ses dettes arrivées à échéance avec les ressources immédiatement disponibles.

La SELARL A.J.I.R.E, représentée par Me César Hubben, à La Rochelle, a été désignée administrateur judiciaire avec pour mission d'assister l'entreprise dans sa gestion. La SELARL Humeau, représentée par Me Thomas Humeau, à Saintes, a été nommée mandataire judiciaire et représente notamment les intérêts des créanciers.

Le placement en redressement judiciaire ne signifie pas la fermeture de Milco. L'activité peut se poursuivre pendant la procédure. Le redressement judiciaire a précisément pour objectif de permettre la poursuite de l'activité, le maintien de l'emploi et l'apurement des dettes lorsque la situation de l'entreprise le permet. Une période d'observation doit notamment permettre d'étudier ses perspectives et les solutions envisageables. Contacté par nos soins, le directeur général Hervé Boucher-Doigneau n'a pas souhaité faire de commentaire à ce stade, préférant laisser la procédure suivre son cours avant de s'exprimer.

Des difficultés déjà évoquées en 2023

Cette nouvelle étape intervient après plusieurs années difficiles pour l'entreprise. En avril 2023, dans nos colonnes, Hervé Boucher-Doigneau, expliquait que la société sortait alors de « *quatre années difficiles* » et estimait qu'elle « *se portait mieux* ». L'entreprise produisait à l'époque environ 800 tonnes par an et annonçait un chiffre d'affaires de 6,5 millions d'euros.

Spécialisée notamment dans les mousses, pâtés et foies gras, Milco réalisait alors l'essentiel de son activité auprès de grossistes et de comités d'entreprise. Son directeur général évoquait toutefois un contexte économique compliqué, marqué par la forte hausse du prix des matières premières et les conséquences de la crise sanitaire. Il indiquait que le prix de certaines matières avait été multiplié par cinq et que l'activité avait également été affectée par la grippe aviaire.

Pour consolider son activité, l'entreprise misait alors sur deux leviers. Le premier était l'export, qui représentait environ la moitié de sa production, principalement à destination du Benelux et de l'Allemagne, mais aussi du Proche-Orient et de l'Asie. Le second reposait sur l'innovation et la recherche de nouveaux marchés. Milco travaillait notamment avec Hemip au développement d'aliments à base de chanvre destinés aux animaux et envisageait une déclinaison pour l'alimentation humaine.

L'entreprise mettait également en avant son ancrage local et sa trentaine de salariés. « *Nous travaillons beaucoup sur le bien-être au travail* », expliquait alors Hervé Boucher-Doigneau, qui soulignait aussi les recrutements saisonniers réalisés chaque année entre mai et octobre.

Un peu plus de trois ans après ce témoignage confiant sur l'avenir de Milco, la fin du plan de sauvegarde et l'ouverture d'un redressement judiciaire marquent une nouvelle étape pour l'entreprise de La Vergne. La procédure doit désormais permettre de déterminer dans quelles conditions son activité pourra être poursuivie, ou non.

Amaury Legrand

Chez Mimi, un nouveau rendez-vous culinaire à la carte

LOULAY

Les Loulaysiens et les habitants des environs peuvent profiter d'un nouveau restaurant depuis lundi 14 septembre. Mireille Muller et ses cinq employés ont inauguré Chez Mimi. Au menu : cuisine faite maison et locale.



Mireille Muller, en orange, entourée de ses employés - © *C.D.L.*

Bien connue du paysage local, Mireille Muller ouvre ce lundi 14 septembre son restaurant Chez Mimi à Loulay. Ancienne gérante d'une Coop à Villeneuve-la-Comtesse, l'Alsacienne d'origine renoue avec son passé dans la restauration. Derrière ce retour aux sources, une volonté la transcende : « *Je voulais créer des emplois et travailler avec des artisans locaux.* » Pour ce faire, elle a engagé cinq personnes : un cuisinier, un pizzaïolo et aide en cuisine, deux serveuses et un barman. « *Ce sont principalement des anciens clients de la Coop* », sourit la gérante.

Une cuisine locale et faite maison

Les habitants de la commune reconnaîtront l'établissement. Jusqu'à peu, celui-ci s'appelait le Loulay's. Ce changement de nom et de propriétaire a pour vocation de donner une nouvelle identité au lieu. Le restaurant est ouvert toute la semaine, sauf les lundis et mardis soir. La carte se veut variée et adaptée à tout public. On y trouve des pizzas (à emporter le mercredi soir), des pâtes, mais aussi des menus du jour et des plats spécifiques les samedis et dimanches midi. « *Les plats changeront tous les trois mois pour ce menu* », précise Mireille Muller.

Pour la propriétaire, les produits locaux ont une grande importance et elle prône le fait maison. « *C'est une cuisine faite maison et traditionnelle. On a refait toute la cuisine pour que le chef puisse s'y amuser !* » Ainsi, il peut notamment concocter le traditionnel poulet-frites pour les employés du coin. « *Un demi-poulet, précise Mireille Muller. Ils doivent bien manger !* »

Ces dernières semaines, l'équipe a pris le temps de découvrir les locaux et de préparer l'ouverture. Les deux serveuses se sont familiarisées avec la carte tandis que les autres ont pris leurs marques à leur nouveau poste. Désormais, tous sont prêts à accueillir les clients et à commencer cette nouvelle histoire.

Charlotte Di Lelio

Chez Mimi à découvrir au 10 place du Général de Gaulle à Loulay. Réservation au 05.46.33.80.59.

Des roses jaunes contre Alzheimer sur le marché angérien



Opération Roses Jaunes sur le marché angérien, en 2025 - © *Archives - Lions Club*

À l'occasion de la Journée mondiale Alzheimer, une opération solidaire sera organisée samedi 19 septembre sur le marché angérien, à l'initiative du Lions Club de Saint-Jean-d'Angély. Comme chaque année, des roses jaunes seront proposées à la vente au prix de 3 euros.

Les bénéfices de cette opération seront reversés à Lions Alzheimer et France Alzheimer, dont des représentants seront présents sur le marché. L'opération « Une Rose Jaune pour Alzheimer », à laquelle participent les clubs Lions depuis plusieurs années, permet notamment de financer la recherche : 50 % des bénéfices reversés à Lions Alzheimer sont consacrés à cet objectif. L'association intervient également auprès des personnes malades et de leurs aidants. Elle propose notamment les séjours de répit Serela et Evalions, destinés à offrir un temps d'accompagnement et de répit aux familles. À travers la vente des roses jaunes, le public pourra ainsi contribuer à la recherche mais aussi aux actions menées auprès des malades et de leurs proches.

PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

IMPRIMERIE l'Angérien libre
contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56

IMMOBILIER

LOCATIONS

RECHERCHE LOCATION, T2 plain pied ou grand studio, à Mauzé et alentours. Tél. 06.44.02.07.74

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

PETITES ANNONCES — Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)	☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien libre	☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)	☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement	☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur	☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*	☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**	☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**"La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce
TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE
Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot.
Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.
Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)
Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT
Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex
Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.
☐ Par chèque : le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.
☐ Par CB (tél. 05 56 44 72 24)
☐ En espèces : directement à l'agence de **L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
Renseignements : 05 56 44 72 24
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.
RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.
PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.
Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).
votre journal

DÉCÈS

● **BALLON, THAIRÉ,**
Anne-Marie Latreuille, née Lopez, décédée à l'âge de 75 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 15 septembre en l'église de Thairé.

● **BAZAUGES**
Christiane Landry, née Barbier, décédée à l'âge de 85 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 15 septembre en l'église de Fontaine-Chalandray, suivie de l'inhumation au cimetière de Bazauges.

● **BOURGNEUF**
Roland Luraschi, décédé lundi 7 septembre dans sa 91e année. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 15 septembre en l'église de Bourgneuf, suivie de la crémation au crématorium de La Rochelle.

Jeannine Marquer, née Jouineau, décédée à l'aube de sa 91e année. Ses obsèques religieuses seront célébrées jeudi 17 septembre à 10h30 en l'église de Bourgneuf, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **CHERBONNIÈRES**
Claudette Daunizeau, née Printemps, décédée à l'aube de ses 90 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 14 septembre en l'église d'Aulnay, suivie de l'inhumation au cimetière de Dampierre-sur-Boutonne.

● **CONTRÉ**
André Emard, décédé à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 16 septembre en l'église de Contré, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **LANDES**
Yvon Fabarez, décédé à l'âge de 82 ans. Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 17 septembre à 13h45 au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivi de l'inhumation de l'urne au cimetière de Saint-Hippolyte à 17h45.

● **LA ROCHELLE**
Michel Lefebvre, décédé dimanche 6 septembre à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 15 septembre en l'église de la Genette à La Rochelle, suivie de la cérémonie civile au crématorium de cette même commune.

Christiane Valentin, née Goizin, décédée à l'âge de 85 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 14 septembre en l'église Saint-Jean-Baptiste de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Éloi de cette même commune.

● **L'HOUMEAU**
Yves Frebourg, décédé mercredi 9 septembre à l'âge de 84 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 14 septembre au crématorium de La Rochelle.

● **L'HOUMEAU, LA ROCHELLE**
Jacques Gouloumes, décédé mercredi 9 septembre à l'âge de de 87 ans. La cérémonie civile sera célébrée mercredi 16 septembre au crématorium de La Rochelle.

● **MARANS**
Raymond Savineau, décédé à l'âge de 97 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 15 septembre en l'église de Marans, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **MONTROY**
Évelyne Grasset, née Dailly, décédée vendredi 11 septembre à l'âge de 70 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 17 septembre à 14h30 en l'église de Sainte-Soulle, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **NANTILLÉ**
Jean-Claude Bonnin, décédé à l'âge de 75 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 15 septembre en l'église de Nantillé.

● **ROCHEFORT**
Bernadette Rabouin, décédée à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 16 septembre en l'église Notre-Dame de Rochefort, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-JEAN-D'ANGLE, L'ÉGUILLE**
Claude Cartier, née Clochet, décédée vendredi 11 septembre à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 17 septembre à 10h en l'église de Saint-Jean-d'Angle, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-PIERRE-LA-NOUE**
Alban Rousseau, décédé vendredi 11 septembre à l'âge de 49 ans, après un combat courageux contre la maladie, apparue brutalement. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 18 septembre à 15h en l'église Notre-Dame de Surgères.

● **SONNAC, SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Suzanne Dugast, née Veteau-Fortlacroix, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 14 septembre au foyer rural de Sonnac, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SURGÈRES**
Bernard Bouthors, décédé à l'âge de 83 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 14 septembre en l'église de Surgères, suivie d'un recueillement au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

● **SURGÈRES, PUYROLLAND**
Suzette Bonnet, née Joubert, décédée à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 18 septembre à 10h en l'église de Puyrolland, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **VARAIZE**
Nicolle Rousset, née Vinet, décédée à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée célébrée mercredi 16 septembre en l'église de Varaize, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

AUTEUR COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



DATE DE PARUTION 16/09/2026

Tout le miel de la vie de Christian Signol

Quelque part en Dordogne. François, apiculteur, est un cœur simple, une pâte d'homme. Il parle à ses abeilles dans une langue connue de lui seul et possède une sorte de fluide, comme parfois les êtres sans colère et pleins d'innocence, qui a fait de lui guérisseur. Depuis que sa femme a mystérieusement disparu, il élève seul son fils, Alban. Le petit garçon, en butte à l'hostilité de nombreux villageois, a trouvé l'affection qui lui manque auprès d'une famille de réfugiés espagnols, dont les enfants sont devenus ses amis.

Jusqu'au jour où une lettre de sa mère, qu'il n'a jamais connue, arrive. Le désir d'aller à sa rencontre devient alors plus fort que tout, et va le conduire au cœur des événements qui ont secoué la France au temps de l'Occupation.

Albin Michel, 288 pages, broché 21,90 €, Ebook 14,99 €.

Christian Signol, né en 1947, est un écrivain français dont les œuvres sont profondément enracinées dans les paysages de son enfance. Sa carrière littéraire débute en 1984 avec la publication de *Les Cailloux bleus* suivie par *Les Menthes sauvages* en 1985, qui remporte le Prix Eugène Le Roy. En 2021, il publie *Là où vivent les hommes*, un roman qui est présélectionné au Prix Littéraire des Jeunes Européens en 2023.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2624**692**

MICHTO NIGLO

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Bis, Rue des Écoles 68150 OSTHEIM

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SCI «**MICHTO NIGLO** «

SIEGE : 8 Bis, Rue des Écoles à OSTHEIM (68150)

OBJET : La Société a pour objet :

La propriété, l'achat, la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;

La mise en valeur des immeubles acquis, notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations, la transformation de toutes constructions et par tous travaux de viabilité ;

L'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles acquis par la Société. La mise à disposition à titre gratuit des immeubles acquis ou appartenant à la Société ;

La vente dans l'intérêt de la Société, de ses actifs dès lors que ces actes ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet ;

L'achat, la vente, la gestion de titres et de valeurs mobilières de toute nature, la souscription, l'ouverture de tous plans d'épargne de toute nature ;

La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier quelle que soit sa composition, et plus particulièrement le remploi de toutes liquidités lui appartenant, pouvant provenir notamment de la vente de ses actifs immobiliers ou mobiliers ;

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 99 années.

CAPITAL : 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 € chacune, libérées en totalité.

GERANCE :

Madame Maud BETTELLI demeurant 25 Bis Rue du Piochet à ARVERT (17530),

Monsieur Steeves HIRSCH demeurant 25 Bis Rue du Piochet à ARVERT (17530).

IMMATRICULATION : au RCS de COLMAR.

Pour avis,

Les Gérants,

A2624**533**

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 septembre 2026, à AUJAC. Dénomination : **SARL HORDS**. Forme : Société à responsabilité limitée. Siège social : 2 RUE DU PERE - CHEZ GAUDIN, 17770 AUJAC. Objet : -L'activité de conseil, coaching, accompagnement et formation en performance humaine, personnelle et professionnelle, conseil stratégique aux entreprises et dirigeants -L'exploitation et la gestion de salles de sport et de remise en forme, mise à disposition d'équipements, information/prévention, -L'organisation d'évènements, vente de produits liés à l'activité, partenariats divers,. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Gérant : Monsieur DAVID HENRI MATTHIEU ROUSSEAU, demeurant 2 RUE DU PERE - CHEZ GAUDIN, 17770 AUJAC La société sera immatriculée au RCS SAINTES.

Pour avis.
Le gérant

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2624**626**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 08/09/2026, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ACM

Objet social : L'acquisition, la construction, la mise en valeur, la transformation et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers.

Siège social : 260 rue des Coulisses, 17940 RIVEDOUX PLAGE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE

Gérance : Mme LESUEUR Martine 29 rue Marx Dormoy 92260 FONTENAY AUX ROSES

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, ascendants et descendants.

La Gérance

FONDS DE COMMERCE

A2624**729**

Notaires

SELARL ETEVENARD et CHARREYRON
Notaires Associés
39 rue André Brugerolle
17160 MATHA

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Jean-Bertrand CHARREYRON, notaire à MATHA (17160),** le 31 août 2026, enregistré au SPFE de SAINTES 1, le 08 septembre 2026 Réf 1704P04 2026N n°1258, la société dénommée **LAAD**, SARL au capital de 13000 Euros, ayant son siège social à LOULAY (17330), 10, place du Général de Gaulle, identifiée au SIREN n° 440189504 et immatriculée au RCS de SAINTES **a cédé à** Mireille Marie Solange **MULLER**, demeurant à VILLENEUVE LA COMTESSE (17330), 3,rue de la Gare. Née à SAVERNE (67700), le 22 octobre 1967 un fonds de commerce, sous le nom commercial «LE LOULAY'S», de restaurant, bar, point de vente de tabac, glacier, vente sur place et à emporter, jeux, exploité à LOULAY (17330), 10 place du Général de Gaulle. **Moyennant le prix de** : CENT DIX MILLE EUROS (110000,00 €) s'appliquant, savoir : Aux éléments incorporels pour 98.477,00 € et aux matériels, mobiliers, agencements pour : 11.523,00 €. Entrée en jouissance au 31 août 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me CHARREYRON, notaire à Matha (17), où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

Le notaire

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2624**604**

NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marina DESCHAMPS, Notaire associé à ROYAN (17200), CRPCEN 17106 , le 19 août 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Pascal MALIVERT, et **Madame Françoise Jocya DELAUNAY**, demeurant ensemble à SAINT GEORGES DE DIDONNE (17110) 23 rue de Médis. Monsieur est né à ROYAN (17200) le 9 octobre 1959.

Madame est née à SAINT- GEORGES-DE-DIDONNE (17110) le 21 août 1965. Mariés à la mairie de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE (17110) le 6 mai 2006 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alain PLANTIVE, notaire à ROYAN (17200), le 8 juin 2001. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

A2624**534**

Notaire

Maître Sylvie
DUMET-PROUTEAU
Notaire à SAINTES
(Charente-Maritime)
91 Avenue Gambetta

INSERTION CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta, CRPCEN 17062, le 10 septembre 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, savoir :

L'attribution des droits par lesquels sera assuré le logement de la famille, au conjoint survivant.

ENTRE:

Monsieur Claude Daniel Robert **LOIRY**, retraité, et Madame Christiane Marie-Thérèse **CHABOT**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-VAIZE (17100) 3 route du Bois des Prieurs .

Monsieur est né à ROCHEFORT (17300) le 9 octobre 1950,

Madame est née à SAINTES (17100) le 23 septembre 1950.

Mariés à la mairie de SAINT-VAIZE (17100) le 12 août 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2624**967**

Brunet Chichery & Meerseman

Suivant acte reçu par **Maître Christine BRUNET PAULY-CALLOT, Notaire à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 17 boulevard Joffre**, CRPCEN 17001, le 15 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté universelle avec attribution intégrale au survivant des deux, entre :

Monsieur Pascal François **NEAU**, Retraité, et Madame Michèle Dominique **RAUD**, Retraitée, demeurant ensemble à LE CHATEAU-D'OLERON (17480) 17 Cité Le Bastion.

Monsieur est né à LA ROCHELLE (17000) le 29 décembre 1960,

Madame est née à LE MANS (72000) le 17 février 1960.

Mariés à la mairie de DOMPIERRE-SUR-MER (17139) le 24 novembre 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire



TESTAMENT

A2624**954**

Notaire

Maître Sylvie
DUMET-PROUTEAU
Notaire à SAINTES
(Charente-Maritime)
91 Avenue Gambetta

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 octobre 2010,

Madame Claudine **FILLIOLLEAU**, en son vivant retraitée, demeurant à CHANIERS (17610) 8 impasse des Vanniers .

Née à MONTPELLIER-DE-MEDILLAN (17260) , le 11 avril 1933.

Veuve de Monsieur Guy Claude **MOINARD** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINTES (17100) (FRANCE) , le 1er août 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta, le 15 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES 17100, référence CRPCEN : 17062, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2624**502**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

H.L.D

Société civile en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social et de liquidation :
14 Allée des Glycines 17200 ROYAN
523 357 473 RCS SAINTES

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 7 novembre au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Hervé DAVID, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2624**372**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

ATLANTIQUE CHARPENTE MACONNERIE

Sarl en liquidation au capital de 4 000 €

Siège social : 1 Ter rue du Four à Pain 17430 BORDS

Siège de liquidation : 11 rue de la Blanchardière 17430 BORDS

539 026 146 RCS SAINTES

Par décision du 08/09/2026, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Laurent MANGOU, demeurant 11 rue de la Blanchardière 17430 BORDS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à effet du 31/03/2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de SAINTES.

Pour avis, le Liquidateur

A2624**402**

GESTIBAT

Société civile en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : 4 Rue du Gué
17000 LA ROCHELLE
LA ROCHELLE 452 737 257

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 17 Juillet 2026 au 4 rue du Gué 17000 LA ROCHELLE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Pierre COURTEL, demeurant 4 rue du Gué 17000 LA ROCHELLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le liquidateur

SUCCESSIONS VACANTES

A2624**950**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 Mai 2022, Madame Emilienne Ernestine Julienne Albertine RENEE, Née à PRESLES (14410), le 10 mai 1931, en son vivant retraitée, demeurant à MARANS (17230) 20 rue des moulins EHPAD d'Aligre, Veuve de Monsieur Michel GOUSSEAU et non remariée, décédée à MARANS (17230) (FRANCE), le 20 mai 2026, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe GIRAUDET, Notaire associé, membre de la SELARL «AG FRANCE NOTAIRES», titulaire d'un office notarial à la résidence de MARANS (Charente-Maritime), 2 Places des Halles, le 20 Juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe GIRAUDET, Notaire à MARANS (17230) 2 Place des Halles, référence CRPCEN : 17015, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE de l'expédition du procèsverbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

MODIFICATIONS

A2624**971**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

TONNAYDIS

SAS au capital de 30 660 €
Siège social : ZA de la Varenne
17430 TONNAY CHARENTE
848 221 735 RCS LA ROCHELLE

- la société NOMADE, SARL au capital de 2 179 879 €, ZA de la Varenne, 17430 TONNAY CHARENTE, 977 743 137 RCS LA ROCHELLE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Nicolas LEQUIPPE, démissionnaire.

- la société MASCOTTE, SARL au capital de 933 879 euros, ZA de la Varenne, 17430 TONNAY CHARENTE, 977 744 754 RCS LA ROCHELLE, a été nommée en qualité de Directrice Générale en remplacement de Madame Sophie BEAUJEAN-LEQUIPPE, démissionnaire.

POUR AVIS
La Présidente

A2624**459**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

ETABLISSEMENTS BOYER

SARL au capital de 22.867,35 €
Siège social : 13 rue de la Corderie
17310 SAINT PIERRE D'OLERON
330 337 205 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions unanimes en date du 9 septembre 2026, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 22.867,35 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute transmission d'actions, même entre associés ou au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la transmission aurait lieu par voie d'apports, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, alors même que la transmission ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, est soumise à l'agrément de la société donné par l'assemblée générale ordinaire des associés pris à la majorité des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

Monsieur Cyril SCOTTO, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société BATMAT, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège est à SAINTE SOULLE (17220), 26 rue des Marronniers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 503 493 553.

Pour avis

A2624**738**

A.J.D.S CONSEILS
Société d'avocats
Maître Sylvie LE BERT
2 rue Georges Morvan
17000 LA ROCHELLE

NIBAT'INVEST

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 Rue Villeneuve
17000 LA ROCHELLE
752 794 016 R.C.S LA ROCHELLE

L'Assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2026 a décidé de transférer le siège social de la société du 12 rue Villeneuve à LA ROCHELLE (17000) au 17 rue du Pertuis à ESNANDES (17137) à compter dudit jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de LA ROCHELLE.
Pour avis.

Le Gérant

A2624**906**

EVYLILY
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 €
Siège social : 17 rue de Beauregard
17000 LA ROCHELLE
910 453 760 RCS LA ROCHELLE
Aux termes d'une décision en date du 10/09/2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance

A2624**461**

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

SCI RUDA
Société Civile Immobilière
Capital : 228,67 euros
Siège social : 51 rue d'Angoulême
16400 PUYMOYEN
RCS ANGOULEME / 422 970 491

Suite à la cession de parts sociales reçue par acte authentique par Maître Laurent DALLET, notaire à MANSLE LES FONTAINES (16230), 79 avenue de korb, en date du 17 juillet 2026, il a été décidé le transfert du siège social au : 3 chemin des cytises, 17570 LES MATHES.
Les modifications seront faites au RCS compétent.

A2624**426**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIÈRE LES MIROUELLES

Société Civile Immobilière
au capital de 764,00 euros
Siège social : 2, Route des Mirouelles
17310 SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
333 531 838 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 30 juin 2026, il a été décidé de nommer M. Benoît GAULT, demeurant au 178 rue Saint Jean à Saint-Georges d'Oléron (17), aux fonctions de gérant de la Société avec effet à compter du 30 juin 2026, en remplacement de M. Christian GAULT et de Mme Christine GAULT, démissionnaires. Mention sera faite au RCS de La Rochelle,

---

A2624**421**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

SOCIÉTÉ CIVILE LE CHÂTEAU

Société civile
au capital de 500.000,00 euros
Siège social : 2, Route des Mirouelles
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON
498 338 201 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 30 juin 2026, il a été décidé de nommer M. Benoît GAULT, demeurant au 178 rue Saint Jean à Saint-Georges d'Oléron (17), aux fonctions de gérant de la Société avec effet à compter du 30 juin 2026, en remplacement de la SAS HOLDING GAULT et de M. Christian GAULT, démissionnaires. Mention sera faite au RCS de La Rochelle,

---

A2624**368**

MODIFICATION DU 31.07.2026

SARL L'ATELIER D'ANTAN

1B Rue Monseigneur Raoult
17170 La Ronde
RCS de la Rochelle : N° 808235675

L'assemblée générale extraordinaire du 31.07.2026 a adopté la résolution suivante :
Augmentation du capital social à un montant nominal de 30 000 €.

Pour avis

A2624**369**

Modification du 31.05.2026

EARL DE L'ESSET

2 Impasse du Pigeonnier
17 160 La Brousse
RCS de Saintes : N° 380675678

L'assemblée générale extraordinaire du 31 Mai 2026 a adopté la résolution suivante :
Prorogation de la durée de la société de 50 ans, soit jusqu'au 29 Janvier 2072.

Pour avis

DISSOLUTIONS

A2624**513**

LA PARFAITE COMPAGNIE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 21 000 euros
Siège social : 28 RUE GAMBETTA
17200 ROYAN
Siège de liquidation : 32 Rue Gambetta
17200 ROYAN
882 177 140 RCS SAINTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre COASSIN, demeurant 32 Rue Gambetta - 17 200 ROYAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 32 Rue Gambetta 17200 ROYAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'HEBDO
DE CHARENTE-MARITIME

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2624**326**

AVIS D'INSERTION DANS LA PRESSE

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE LA SOCIÉTÉ NOVAEM BB TRADE A AIGREFEUILLE D'AUNIS

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la Société NOVAEM BB TRADE, située ZI des Grands Champs 17290 Aigrefeuille d'Aunis, a été approuvé par arrêté préfectoral du 08 septembre 2026.
La version communicable du PPI est consultable :
• en mairies d'Aigrefeuille d'Aunis, Croix-Chapeau, Le Thou, La Jarrie et Saint-Christophe, communes sur lesquelles s'appliquent les dispositions du plan, aux jours et heures d'ouverture au public ;
• à la Sous-Préfecture de Rochefort 21 rue Jean Jaurès ;
• à la Préfecture de la Charente-Maritime 38 rue Réaumur La Rochelle.

A2624**327**

AVIS D'INSERTION DANS LA PRESSE

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE LA SOCIÉTÉ SIMAFEX À MARANS

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la société SIMAFEX, située 16 rue des Fours à Chaux 17230 Marans, a été approuvé par arrêté préfectoral du 08 septembre 2026.
La version communicable du PPI est consultable :
• en mairie de Marans, commune sur laquelle s'appliquent les dispositions du plan, aux jours et heures d'ouverture au public ;
• à la Préfecture de la Charente-Maritime 38 rue Réaumur La Rochelle.

PROBLÈME DE LIVRAISON - CHANGEMENT D'ADRESSE - ÉCHÉANCE...
Vous avez une question sur votre abonnement ?
Un seul numéro à contacter :
05 24 07 39 63
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Groupe Courrier Français - Service abonnement
Hebdo de Charente-Maritime
Libre réponse 88293 - 33525 Bruges CEDEX

IMPRIMERIE
l'Angérien libre
Flyer
Affiche
Autocopiant
Carte de visite
Faire-part
Dépliant
Brochure
Chloé Chenin
05 46 32 22 56
contact@imprimerie-al.fr
29 avenue du général Leclerc, 17
www.imprimerie-al.fr
imprimerie-al.fr
contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56

À Kiev, la vie malgré les bombes

Moscou a intensifié ses frappes, ces dernières semaines, sur la capitale ukrainienne. Mais nulle part il n'est question de céder face aux Russes



Dans un quartier de Kiev après un bombardement, les habitants ont évacué leurs appartements et attendent dans la rue - © *MXPPP*

« *Voilà un nouveau problème que nous n'avions pas eu depuis 2022… On n'avait clairement pas besoin de cela.* » Dans le sud de Kiev, Ostap Kravets désigne les ruines fumantes d'une station-essence, détruite par un drone russe. L'automobiliste, venu faire des courses au centre commercial voisin, a encore de nombreuses alternatives pour faire son plein d'essence, mais son inquiétude est palpable. « *Ça ne fait que commencer. Étant donné que l'on ne peut pas vraiment stopper leurs drones à réaction, les Russes vont s'en donner à cœur joie.* » Les villes orientales de Zaporijjia, Dnipro ou Kharkiv ont déjà perdu une grande partie de leurs stations-service. Dans la capitale, quatre d'entre elles sont parties en fumée depuis le 10 septembre.

Des alertes incessantes

Ce « *nouveau problème* » pour les Kiéviens s'inscrit dans une séquence d'alertes incessantes depuis la fin août. En plus de cibler des infrastructures militaires ou des zones résidentielles, des frappes dévastatrices s'abattent sur des dépôts logistiques, des magasins ou encore des bâtiments administratifs tels que le quartier général des services de sécurité, le SBU, touché le 4 septembre.

Dans le centre-ville, longtemps épargné, les passants réagissent nerveusement aux alertes qui émaillent le jour et la nuit. « *C'est permanent. Mon fils a passé sa première semaine d'école en sous-sol*, déplore Ioulia Nestrilaï, sirotant un thé matcha en terrasse. *Depuis quatre ans, les Russes ne nous ont pas fait plier, ça ne marchera pas non plus cette fois. Mais cela nous complique clairement la vie.* » Comme beaucoup, cette jeune mère réfléchit à quitter Kiev « *quelques semaines* » pendant l'hiver.

En plus des écoles, les transports publics sont perturbés à chaque alerte, de même que les grands magasins, par ailleurs impactés par de nouveaux défis logistiques. Ici et là, les étagères se vident peu à peu. Le grand distributeur français Auchan a imposé des limitations sur les quantités d'achats de conserves, d'huile, de sel ou encore de farine. Même McDonald's, qui a récemment ouvert des restaurants dans plusieurs villes d'Ukraine, a annoncé réduire son offre de menus en raison de difficultés d'approvisionnement. « *Moscou s'attelle à détruire tout ce qui a constitué, depuis 2022, la légendaire résilience ukrainienne* », souligne le politologue Oleh Saakian. Il en veut aussi pour preuve les attaques répétées sur le réseau ferroviaire à travers le pays, qui contraignent à des retards et des annulations en série.

« *Il n'y aura pas de pénuries alimentaires* », rassure toutefois Rouslan Chostak, fondateur de la chaîne de supermarchés Varus. Suite à la perte de plusieurs de ses centres de stockage, il fonctionne en flux tendu. Mais il reste confiant : « *Tant que nos consommateurs nous soutiennent, nous aurons les moyens de les servir.* » Le même optimisme prudent est de mise dans le secteur énergétique. « *Nous avons réparé et protégé nos infrastructures en un temps record* », garantit Pavlo Bilodid, porte-parole de l'entreprise DTEK. « *Tout dépend bien sûr des dégâts que nous infligeront les Russes. Mais nous sommes prêts pour affronter l'hiver.* » De son côté, le maire de Kiev, Vitali Klitschko, assure avoir constitué des réserves de diesel suffisantes pour alimenter les générateurs de la ville.

Nulle part il est question de céder face aux Russes. Volodymyr Zelensky promet même la poursuite de « *réponses symétriques* ». Jusqu'ici focalisée sur les infrastructures militaires et pétrolières, la campagne de frappes ukrainiennes dans la profondeur russe pourrait viser des centrales électriques si le Kremlin cherchait à plonger le pays dans le noir.

L'Ukraine entreprend aussi de viser les sites de lancement des drones et missiles russes, y compris des frégates militaires déployées dans la mer Noire. « *À l'inverse des années précédentes, ce conflit devient de plus en plus symétrique*, commente l'essayiste Tetyana Ogarkova. *Nous parvenons à faire comprendre au Kremlin que la guerre n'est pas qu'un malheur imposé à d'autres. C'est aussi quelque chose que la Russie doit subir.* » Reste que Kiev est prise entre Charybde et Scylla. « *L'ennemi a intensifié ses raids avec des drones à réaction plus agiles, précisément à un moment où nous subissons une pénurie de moyens d'interception* », constate Maryna Bezkorovaïna.

Suite à plusieurs expériences dans des organisations internationales, la jeune femme vient de fonder un think tank, *Le sixième domaine*, qui s'intéresse à l'utilisation des technologies d'information dans les secteurs de la défense. Une vie riche, qui ne l'empêche pas de se porter volontaire dans une unité de défense antiaérienne autour de Kiev, composée de civils. Maryna Bezkorovaïna a franchi le pas fin mai 2026, après avoir accepté le fait que « *la guerre n'allait pas s'arrêter de sitôt. Chaque citoyen à son rôle à jouer pour défendre nos modes de vie dans la durée.* » Après une brève formation, elle a signé un contrat de trois ans dans cette unité. Si son emploi du temps reste « *flexible* », elle est attendue au moins une fois par semaine dans un secteur donné pour des sessions de douze heures par jour.

> *« Chaque hiver, c'est la même angoisse »*

Détection, traçage, brouillage ou encore interception : Maryna sait tout faire et peut prendre le relais de ses camarades à tout instant. « *Au début, c'était plus calme*, raconte-t-elle. *J'avais le temps de manger, travailler sur mon ordinateur portable, faire des siestes… Maintenant, c'est bien plus compliqué.* » La jeune femme constate surtout le manque de moyens dont dispose la défense antiaérienne de la capitale. Aux pénuries de missiles nécessaires aux batteries américaines *Patriot* s'ajoutent un manque de missiles AIM-120 tirés depuis les chasseurs F-16 ou encore des soucis de production des intercepteurs de drones.

Les promesses d'aide internationale, notamment le déblocage de 6,1 milliards d'euros d'un prêt européen de 90 milliards d'euros, ne se traduiront pas dans les faits d'ici à la saison froide. « *Chaque hiver, c'est la même angoisse. Il serait temps d'inverser la logique*, assène Maryna Bezkorovaïna. *En percevant l'Ukraine non pas comme une victime à soutenir mais comme une alliée, nous pourrions développer une réponse européenne à ces menaces et répondre comme une équipe.* »

Sébastien Gobert

Pourquoi l'économie française décroche-t-elle ?

Le gouvernement a révisé, vendredi 11 septembre, ses prévisions de croissance, ramenée à un petit 0,5 % pour 2026. Alors que la plupart de ses voisins voient leurs économies repartir, L'Hexagone, devenu l'un des pays les moins dynamiques de la zone euro, s'enfonce dans le marasme.

Coup de frein sur la croissance française. Prévue à 1 % par le gouvernement lorsqu'il élaborait, à l'automne dernier, son budget pour 2026, elle ne devrait finalement pas dépasser 0,5 % cette année, selon le ministre de l'économie Roland Lescure. L'Insee et la Banque centrale européenne (BCE) sont encore plus pessimistes, tablant sur 0,4 %. La crise du détroit d'Ormuz est passée par là, faisant exploser les prix du pétrole et du gaz. L'inflation devrait ainsi atteindre 2,9 % à la fin de l'année, pesant sur la consommation, longtemps l'un des principaux moteurs de l'économie française.

Au deuxième trimestre, celle-ci a néanmoins été portée par l'achat de véhicules électriques, mais aussi de ventilateurs et de climatiseurs. Cela ne suffit pas à soutenir la croissance, qui devrait aussi souffrir de la hausse des taux d'intérêt. La BCE les a encore relevés à 2,5 %, jeudi 10 septembre, renchérissant le crédit et ralentissant l'investissement immobilier des ménages comme celui des entreprises. L'emploi devrait en pâtir, avec un taux de chômage qui pourrait atteindre 8,6 % en fin d'année, selon l'Insee. Les salariés auront moins de marges de manœuvre pour négocier des hausses de salaire. Les rémunérations devraient ainsi progresser moins vite que l'inflation et le revenu disponible brut diminuer pour la première fois depuis 1993, pesant à son tour sur la croissance.

Mais la crise au Proche-Orient, qui représente selon Bercy 0,2 point dans les 0,5 de perte de croissance, n'explique pas à elle seule le marasme français. « *Face à ses voisins, la France fait pâle figure* », reconnaît Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture à l'Insee. Avec 0,5 % de croissance en 2026, elle devrait être loin derrière l'Allemagne (1 %), portée par le vaste plan d'investissement du chancelier Friedrich Merz, mais aussi l'Italie (1,5 %) et l'Espagne (2,6 %), qui bénéficient encore du plan de relance européen.

Pourquoi la France souffre-t-elle davantage que ses voisins, eux aussi touchés par la crise au Proche-Orient ? « *Il y a les chocs internationaux, mais aussi des chocs internes* », reconnaissait vendredi Roland Lescure. Le plus dur a été climatique, avec une canicule qui a frappé la ferme France, première puissance agricole de l'UE. Les récoltes de maïs ont souffert de la sécheresse et celle du raisin s'annonce historiquement faible. La baisse de 8 % de la « *valeur ajoutée agricole* » coûte ainsi 0,1 point de croissance. « *Il n'est pas impossible que nos voisins enregistrent avec retard une baisse de leur valeur ajoutée agricole* », prévient néanmoins Clément Bortoli, chef de la division de la synthèse conjoncturelle à l'Insee.

La politique pèse aussi sur l'économie. Les années d'élections municipales sont généralement peu propices à l'investissement des communes, mais « *cette année, ce creux a été beaucoup plus marqué qu'attendu* », observe Dorian Roucher. Il fragilise le secteur des travaux publics et coûte, selon l'Insee, 0,1 point de croissance. Roland Lescure pointe également l'instabilité parlementaire et les difficultés rencontrées l'an dernier pour adopter le budget. Faute de majorité, le gouvernement avait dû recourir dans un premier temps à une loi spéciale, suspendant certaines politiques publiques soutenant la croissance.

Dans ce contexte incertain, plusieurs entreprises avaient préféré reporter leurs investissements. Les difficultés budgétaires de la France contribuent finalement à ses maux. Faute de marges de manœuvre, elle n'a pas pu soutenir autant que ses voisins les consommateurs face à la hausse des prix du carburant. Et si un vaste plan d'aide a été annoncé pour l'agriculture, ces dépenses doivent être compensées : le ministre des comptes publics, David Amiel, a annoncé vendredi 1,3 milliard d'euros d'économies supplémentaires.

La France emprunte aussi de plus en plus cher : 4,45 % pour son emprunt souverain à dix ans vendredi après-midi. En ravivant l'inflation, sur laquelle est indexée une partie de la dette, la crise au Proche-Orient a renchéri de 4,5 milliards d'euros les intérêts versés aux créanciers, portant le service de la dette à 65 milliards. Le déficit devrait donc dépasser la cible de 5 % fixée par l'exécutif. « *Nous ferons tout pour être le plus proche possible de ce chiffre* », a assuré Roland Lescure. La préparation du prochain budget s'annonce donc délicate : il « *nécessitera un effort partagé, mais devra préserver nos moteurs de croissance* ».

Roland Lescure se veut toutefois optimiste pour 2027, tablant sur une reprise de la croissance à 1 %, à condition que la crise au Proche-Orient se résolve rapidement et que les prix du pétrole baissent. Il espère aussi les premiers effets des investissements dans l'intelligence artificielle.

Nicolas Senèze

La vie à pleine dents

Pour croquer un biscuit, mâcher un burger, sourire à ses amis ou simplement être en bonne santé, il est important de prendre soin de ses dents… et de son appareil. Voici quelques conseils pour t'aider.



Le bon réflexe : le brossage

Se laver les dents, c'est essentiel pour qu'elles ne s'abîment pas. Ça évite les caries, ces trous qui font mal et qui peuvent détruire les dents.

À toi de jouer !

Les dentistes conseillent de se brosser les dents 2 à 3 fois par jour. Ils recommandent aussi d'utiliser un dentifrice au fluor. Cet élément empêche les caries de se former.





Vas-y tout doux sur le sucre

Du sucre, il y en a dans les bonbons, mais aussi dans les chips, les pizzas, le ketchup, les sodas, les biscuits sucrés et salés… Dans la bouche, le sucre se transforme en acides qui attaquent les dents et provoquent des caries.

À toi de jouer !

Le mieux, c'est de boire de l'eau et de manger des aliments bons pour les dents, comme des produits laitiers, des fruits, des légumes…

Le rinçage, c'est pas obligatoire

Selon des dentistes, bien se rincer la bouche après le brossage n'est pas nécessaire.



À toi de jouer !

Des dentistes conseillent de juste recracher le reste de dentifrice après le brossage. Ça permettrait de conserver le fluor du dentifrice sur les dents, et ainsi de mieux les protéger.

Le super-pouvoir de la salive

La salive contient des éléments qui combattent les caries. Mais elle n'agit qu'entre les repas, quand on ne mange pas.

À toi de jouer !

Évite de grignoter entre les repas pour laisser le temps à ta salive d'agir. Si tu craques, tu peux mastiquer, après ton grignotage, un chewing-gum sans sucre, car il va faciliter la formation de salive.



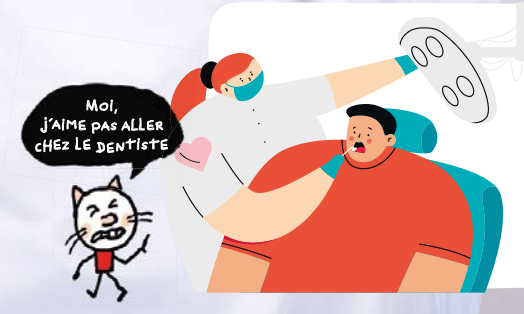


Bichonne ton appareil, si tu en as un

Il arrive que des bouts d'aliments restent coincés dans l'appareil. Ça entraîne l'apparition de plaque dentaire, qui se dépose sur les dents. Peu à peu, cette plaque durcit et se transforme en tartre, une couche jaune que seul le dentiste peut enlever.

À toi de jouer !

Une seule solution : se brosser les dents après chaque repas ! Les dentistes conseillent aussi d'utiliser des brossettes qui permettent d'aller entre les dents et sous le fil de l'appareil.



Ton ami, le dentiste

Le dentiste est le seul à pouvoir repérer une carie en train de se former ou à pouvoir vérifier que les dents sont bien positionnées.

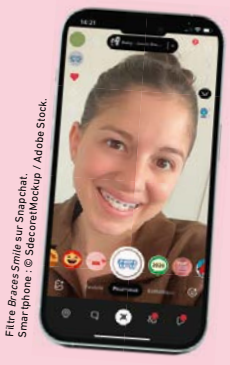
À toi de jouer !

Il est recommandé de voir un dentiste une fois par an pour s'assurer que tout va bien. Allez, courage !

???

T'AS DES BAGUES ?

En France, **plus d'1 enfant sur 3, entre 10 et 14 ans, répond oui à cette question.** Pourtant, le prix d'un traitement orthodontique est souvent élevé, et les bagues peuvent provoquer des douleurs et de petites gênes. Mais avoir des dents bien positionnées, c'est important.



Filtre Braces Smile sur Snapchat. Smartphone : © 3decoretMockup / Adobe Stock.

DES APPLIS À LA MODE

Quand tes parents avaient ton âge, porter un appareil, c'était la honte ! Aujourd'hui, c'est tendance. La preuve, **il y a même des applications qui proposent un filtre « appareil dentaire »** pour te voir avec des bagues, si tu n'en portes pas… ou pas encore.



© Vitalf0c / Adobe Stock.

À CHAQUE SAISON, SA COULEUR

La couleur des élastiques qui fixent les bagues à l'arc en métal peut varier en fonction des envies. Des élastiques orange pour Halloween, des verts et rouges pour Noël… ou **pourquoi pas des multicolores pour le printemps ?** Demande à ton orthodontiste !



Capture d'écran © twojeys / Instagram.

UN SOURIRE DE STAR

Certaines stars sont fières de leur sourire bagué. Par exemple, Lamine Yamal, 18 ans, joueur de foot au FC Barcelone. Sur cette photo, tu peux voir qu'**il s'est fait poser de petits bijoux bleus et rouges en forme d'étoiles sur son appareil.**

Texte : Nathalie Michel. Illustrations : Adobe Stock. Conception graphique : Inès Crimi. Merci à Christophe Lequart, chirurgien-dentiste, porte-parole de l'Union française pour la santé bucco-dentaire.

milan
Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com
1jour 1actu



Le samedi, la première course passera par Fort Boyard - © *Archives L'Hebdo 17*

Fouras : cette année, les pirogues polynésiennes vont se défier sur le Fort Boyard Défi Va'a

Samedi 26 et dimanche 27 septembre, deux courses mettront les rameurs à l'épreuve sur des parcours entre l'île d'Aix, le Fort Boyard, le Fort Énet et l'île Madame.

FOURAS-LES-BAINS - PIROGUE

En raison de contraintes techniques importantes liées aux coefficients et aux horaires des marées, la 20e édition du Fort Boyard Challenge, organisée par la communauté d'agglomération de Rochefort océan (Caro), a été reportée en 2027. Il n'y aura donc pas de foil, paddle et windsurf sur la grande plage de Fouras, mais les pirogues polynésiennes, présentes depuis 15 ans, seront bel et bien là, avec une toute nouvelle épreuve qui leur est entièrement dédiée : le Fort Boyard défi Va'a.

L'événement, organisé par l'association Rochefort océan Va'a, se déroulera en deux temps, avec deux courses de 2h30, l'une de 25 km le samedi, dont le départ sera donné aux alentours de 14 heures, et une autre de 22 km le dimanche où les concurrents s'élanceront vers 14h45. Toutes deux partiront de la grande plage de Fouras. Lors de la première, les participants devront réaliser une boucle en passant par l'île d'Aix et le Fort Boyard. Le parcours de la seconde, plus courte mais plus technique, passera par le Fort Énet et l'île Madame. Chaque pirogue compte six rameurs. Deux remplacements seront autorisés entre les deux courses.

40 équipes attendues

Au total, une quarantaine d'équipes est attendue. « *Il s'agit de l'une des compétitions les plus importantes du monde hors Polynésie* », assure Sébastien Ogier, le président de Rochefort océan Va'a. L'association, basée à Saint-Nazaire-sur-Charente, compte parmi les 90 clubs de pirogue polynésienne du pays. « *C'est un sport qui est en train d'exploser. En France, le kayak est très populaire mais il est monoplace, alors que la pirogue est plus familiale* », estime le responsable, qui a également pris part à l'organisation des Journées polynésiennes de Port-des-Barques, en juillet.

Le Rochefort océan Va'a compte actuellement huit membres. Créée il y a seulement deux ans, l'association est encore en pleine structuration mais devrait devenir plus active à partir de l'année prochaine. « *Pour l'heure, nous n'avons qu'une seule pirogue car cela coûte très cher, mais nous allons investir dans du matériel et on espère commencer les entraînements et les compétitions dès 2027* », annonce Sébastien Ogier. Situé à l'ancienne capitainerie, au niveau de la fontaine de Lupin, le club pourra effectuer ses entraînements sur la Charente et dans l'estuaire. Afin de garnir ses effectifs, le président a le regard tourné vers la base aérienne de Saint-Agnant, où officient de nombreux Ultramarins. « *Rochefort a un passé historique avec le Pacifique, et on souhaite perpétuer ce lien* », explique-t-il.

À noter qu'un village polynésien sera installé durant les deux jours sur la grande plage de Fouras en marge de l'événement sportif. Celui-ci réunira des artisans et des tatoueurs, et proposera différentes animations : spectacles de danse, initiations aux sports polynésiens. Conformément à la tradition, une messe polynésienne et un haka seront effectués avant chaque départ « *pour protéger les rameurs* ». Enfin, trois clubs de danse tahitienne proposeront un spectacle d'1h30 le samedi soir à 19h30.

Simon Moreau



Les pirogues s'élanceront depuis la grande place de Fouras. Deux épreuves de 25 km et 22 km attendent les participants - © *Archives L'Hebdo 17*



Les pirogues polynésiennes comptent chacune six places. Deux remplacements sont autorisés entre les deux courses - © *Archives L'Hebdo 17*

EN BREF

CYCLISME

■ **SURGÈRES.** Une sortie vélo entre filles pour débutantes est organisée par le club Aunis Sud Triathlon, dimanche 20 septembre, rendez-vous à 10h devant la piscine municipale pour un parcours de 20 km. Prêt de vélo possible. Gratuit.

■ **AULNAY-DE-SAINTONGE.** Course cycliste, souvenir Michel Poty, dimanche 27 septembre, départ toutes catégories à 15h, organisée par La roue libre savinoise. Prix des commerçants et artisans. Renseignement au 06.52.05.40.32 ou 06.22.80.35.78 ou par mail sur larouelibresavinoise17@hotmail.com

FOOTBALL

■ **AIGREFEUILLE-D'AUNIS.** Résultats du week-end : seniors 1, victoire 4-0 vs ESP d'Availles ; seniors 3, défaite 2-0 vs Sémussac ; seniors F, match nul 3-3 vs Rochefort ; U15 F, victoire 0-9 vs FC Pays N-C ; U15 G, défaite 0-8 vs St-Jean-d'Angély ; U17 G, victoire 1-6 vs Oléron.

MULTISPORT

■ **SAINT-GEORGES-DU-BOIS.** Dans le cadre de *Septembre bouge*, découverte du tennis, football, basket et course, samedi 26 septembre de 14h à 18h au stade.

■ **PRÉGUILLAC.** Olympiades fermières samedi 19 septembre à partir de 17h à l'étang du Clone Flanquet, par équipe de 15 à 20 personnes (à partir de 3 ans), organisées par les jeunes agriculteurs Charente-Maritime. Soirée dansante et repas moules/frites (20 €). Inscription au 06.31.35.45.73.

ATHLÉTISME

■ **MATHA.** 13e trail organisé samedi 3 octobre. Courses adultes de 21 km à 14h30, de 10 km à 15h et de 5 km à 15h15. Courses enfants (gratuites) 700 m ou 1,9 km à 13h45. Marches de 21 km à 8h30 et de 10 km à 10h. Inscription sur chrono-start.com (1 € sera reversé à Etoil'clown). Renseignement au 06.75.34.81.38 ou sur mathacoursenature.wix.com

■ **SAINT-PORCHAIRE.** 13e édition de la marche et course nature La Roche-Courbon organisée par Amicour, samedi 17 et dimanche 18 octobre. Trail de 8, 14 et 25 km. Trail nocturne de 13 km. Courses enfants de 400 m, 1,2 et 2,4 km. Randonnée nocturne de 8 km. Course à obstacles de 6 km. Inscription sur larochecourbon.fr Renseignement au 05.46.95.60.10.

PATIN À GLACE

■ **NIORT (79).** La patinoire (103 avenue de la Venise Verte) a rouvert ses portes au public mercredi 16 septembre. Contact au 05.49.79.11.08 ou sur patinoire.niortagglo.fr

Puilboreau et Rochefort doivent déjà réagir, Aytré démarre à domicile



Puilboreau veut goûter à une première victoire en championnat - © *Arnaud Bébien (CLP)*

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Après leur revers lors de la 1re journée, Puilboreau et Rochefort doivent rebondir à domicile, dimanche 20 septembre.

Formations qualifiées pour la dernière phase finale de Fédérale 3, Puilboreau et Rochefort sont tombées lors de la 1re journée de championnat, respectivement à Saintes (35 à 30) et à Poitiers (51 à 20). Deux surprises. La première pour les Puilborains chez un adversaire qui avait longtemps lutté pour se maintenir, la seconde avec un large écart pour les Rochefortais qui ont encaissé six essais.

Revenus de Saintonge avec le point de bonus défensif, les Puilborains vont devoir réagir face à des Poitevins ayant fait le plein à la maison face à Rochefort. Trop indisciplinés, les joueurs de Guillaume Maffre ont perdu le fil de la rencontre lors de la dernière demi-heure, encaissant quatre pénalités. Ce travers, ils devront le laisser aux vestiaires face à de dangereux Poitevins. L'entame pleine d'énergie face à Saintes - 11 à 0 pour Puilboreau après un quart d'heure - reste une base intéressante pour le staff.

C'est en deuxième période que Rochefort a sombré dans la Vienne. Au contact à la pause (17 à 12), les joueurs de Franco Pani ont encaissé 34 points. Une entame décevante pour une formation sariste qui s'appuie sur ses jeunes. Ce dimanche (coup d'envoi à 15 heures 15), une réaction est indispensable face au Stade Foyen que les Rochefortais disent mal connaître. Les Girondins ont remporté leur premier match à domicile face à Parthenay (38 à 30).

Le championnat de R2, lui, démarre ce dimanche avec Aytré qui reçoit Bressuire (15h30). Les Aytrésiens sont confiants, à l'image de leur coprésident Christophe Lezeau : « *Nous avons enregistré les arrivées de pas mal d'étudiants. Nous avons eu peu de départs, ce qui donne un effectif étoffé.* » Au même niveau, Marans, passé proche de la montée en R1, se déplace dans la Vienne au Rugby Club Baillargeois. Les Maritimes sont armés pour revenir avec une victoire.

Arnaud Bébien (CLP)

Surgères lance parfaitement sa saison devant un Filippi bien rempli



Dimanche 20 septembre, les Rouge et noir se déplacent à Blaye - © *Guillaume Duvert*

Deux matchs, deux victoires et cinq points pour l'équipe première. « *Le Sporting club surgérien a réussi son entrée en matière, dimanche 13 septembre, face à Chinon,* commente Guillaume Duvert, chargé de communication du club. *Dans un stade Filippi où le public avait répondu présent en nombre, la réserve s'est d'abord imposée 13-8, avant que l'équipe première ne conclue l'après-midi par une victoire bonifiée, 22-10. Une première journée qui donne immédiatement le ton* ».

L'équipe fanion a frappé fort, d'entrée pour son retour en Fédérale 3. Les Laitiers avaient besoin de débuter cette nouvelle aventure par une prestation solide. « *Le résultat est allé au-delà d'une simple victoire,* poursuit Guillaume. *Face à une formation chinonaise venue défendre ses chances, avec ambition, les Rouge et noir ont progressivement pris la maîtrise de la rencontre* ».

À la pause, Surgères avait déjà posé les premières fondations de son succès, en menant 7 à 0. « *Mais Chinon n'avait aucune intention de céder facilement. Les visiteurs ont continué de mettre les locaux sous pression, donnant au public surgérien une rencontre engagée et disputée* ».

Il a fallu de la maîtrise, de la patience et beaucoup de sérieux défensif pour faire progressivement basculer la rencontre. Surgères a finalement su accélérer au bon moment. « *Au coup de sifflet final, le tableau d'affichage pouvait parler : 22-10. Et surtout, le SCS ne se contente pas des quatre points de la victoire. Grâce au bonus offensif, Surgères empoche cinq points dès sa première sortie de la saison* ». Une entame presque idéale pour un groupe encore en construction.

Coupe de France : mention bien pour les clubs qualifiés pour le 4e tour

CHARENTE-MARITIME - FOOT

Plusieurs clubs du département ont obtenu leur billet pour le tour suivant prévu fin septembre.

Samedi 12 et dimanche 13 septembre, les clubs de Charente-Maritime étaient en effervescence à l'occasion du 3e tour de la Coupe de France de football. Certains n'ont pas manqué leur coup et joueront donc le 4e tour lors duquel ils pourront arborer les fameux maillots officiels de la compétition.

Qui continue sa route ? Aigrefeuille a éliminé sur son terrain Availles-en-Châtellerault sur le score de 4 à 0. Matha a écarté aux tirs au but la formation viennoise de Chasseneuil. Le Canton de Courçon FC a sorti les Deux-Sévriens de l'US Vasléenne (3 à 1).



Rochefort a eu besoin d'aller aux tirs au but face au FC Sud 17 - © *Rochefort FC*

Rochefort a eu besoin des tirs au but pour se défaire du FC Sud 17 (4 à 1) alors qu'il y avait tout de même deux divisions d'écart entre les deux équipes. Habituée à passer des tours, la formation rochelaise de l'Étoile Maritime a disposé des Deux-Sévriens de Celles-Verrines (4 à 1). Sur son terrain, le FC Aunis Avenir a battu les Comoriens de Bressuire aux tirs au but (5 à 3).

Périgny bien présent

Meilleure formation maritime ces dernières années, Périgny n'a pas été inquiété par les joueurs du RC Réthais. Les Aunisiens s'imposent 2 à 0 et poursuivent leur route. Iront-ils aussi loin que la saison dernière (32e de finale) ? La Rochelle a également obtenu son sésame en s'imposant largement sur la pelouse de Nachamps (6 à 0).

Enfin, le SC Angérien vit un beau début de saison. Remonté en R3, il jouera aussi le 4e tour après sa victoire à l'UC Cissé dans la Vienne (3 à 1). Il se tiendra les 26 et 27 septembre.

Arnaud Bébien (CLP)

Basket : les Aytrésiennes loupent leur entame de Nationale 3 à domicile



Les Aytrésiennes ont cédé en fin de rencontre face aux Landaises de l'Elan Chalossais - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Dimanche 13 septembre, les promues aytrésiennes avaient rendez-vous avec les Landaises de l'Élan Chalossais à l'occasion de la 1re journée de Nationale 3 féminine. Devant 200 spectateurs, les joueuses d'Élisa Vérine ont longtemps cru à la victoire au gymnase des Galères avant de s'incliner de deux points (67 à 65).

Les Aytrésiennes ont compté jusqu'à 10 points d'avance, et menaient encore de trois unités à l'entame du dernier quart temps (56 à 53). Plus rapides et plus adroites face au panier, les visiteuses creusaient l'écart dans les dernières minutes. Les Aytrésiennes se ruaient alors sur le panier adverse sans concrétiser. Les Landaises abordaient la dernière minute avec un matelas suffisant dans une fin de match cruelle pour les locales.

Dimanche 20 septembre, les Aunisiennes essaieront de se racheter dans la salle d'un autre promu, la CTC Caussade/Gimbelet dans le Tarn-et-Garonne, battu à Bègles lors de la 1re journée (74 à 50).



En 2025, les visites au siège de la LPO à Rochefort avaient eu du succès - *© A.L. Dugué*

Journées du Patrimoine : cinq idées de sortie près de chez vous

CULTURE. ***L'Hebdo de Charente-Maritime*** vous propose une sélection de cinq lieux à (re) découvrir, samedi 19 et dimanche 20 septembre, entre visites, animations et ouvertures exceptionnelles.

St-Saturnin : du nouveau pour le site archéologique

Samedi 19 septembre, de 14h à 17h30, une visite ludique de la villa gallo-romaine sera proposée en continu. La découverte sera complétée par une dégustation de produits locaux de la Ferme d'Aunis. Le lendemain à 10h30, Audrey Lecorgne et Julian Cuviliez, archéomusicologues du PRIAE, participeront à l'inauguration du musée numérique, et proposeront une rencontre musicale à 14h, dans le cadre de l'Atelier Skald. À 15h30, place au spectacle *Fragments d'Elle*, mêlant théâtre et danse. Cette création réunira Delphine Robin, de la compagnie Déculottée, et Mathilde Perrot, de la compagnie Et Vie Danse.

Découvrez les vestiges du château de Taillebourg

Le 21 juillet 1242 à Taillebourg, le roi de France Louis IX bat la coalition formée par le roi d'Angleterre et des seigneurs du Poitou. Samedi 19 septembre, de 14h à 18h, et dimanche 20 de 10h à 18h, les Journées du Patrimoine seront l'occasion de redécouvrir la riche histoire de cette cité et de son château. Les vestiges de la forteresse comprennent notamment l'enceinte, les fossés, la terrasse, le parc, une tour du XV^{e} siècle, des salles voûtées et des communs du XVIII^{e} siècle. Reconstruit aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, le village est quant à lui classé « Site patrimonial remarquable ». Gratuit, sans réservation.

Plongez dans les coulisses du tribunal de La Rochelle

Le tribunal judiciaire occupe un magnifique bâtiment érigé aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles en centre-ville de La Rochelle, et classé depuis 1925 au titre des monuments historiques. Il ouvrira exceptionnellement ses portes au public samedi 19 septembre de 10h à 13h. Une occasion unique pour le public d'accéder librement aux différents espaces du tribunal - notamment aux geôles, à la salle des pas perdus ou encore à la salle d'audience rénovée l'hiver dernier - mais aussi d'échanger avec des professionnels du droit, pour mieux comprendre le fonctionnement de la justice. Au 10-14 rue du Palais, visites gratuites.

Visitez le siège national de la LPO à Rochefort

Samedi 19 et dimanche 20 septembre, le siège national de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) s'ouvre lors de visites libres (gratuites). Au cœur des Fonderies royales, implantées au sein du grand arsenal voulu par Louis XIV, cet édifice est l'un des emblèmes du patrimoine local. Des animations immersives et pédagogiques sont au menu : une expérience de réalité virtuelle permettant d'explorer la Réserve naturelle nationale d'Yves, un espace dédié aux enfants (activités créatives et découverte de la nature), des temps d'échange avec les équipes sur l'engagement en faveur de la biodiversité.

La briqueterie ouvre ses portes à La Grève/Mignon

Du vendredi 18 au dimanche 20 septembre, La Briqueterie propose un week-end consacré au patrimoine et à la création. Vendredi à 19h, une visite guidée originale du village et du site, menée par un habitant et deux artistes de la compagnie Brasse Brouillon, sera proposée (rendez-vous place du Port). Samedi et dimanche, l'exposition *Regarder, dessiner, imprimer*, d'Alice Leblanc-Laroche, sera visible en continu. Son vernissage, samedi à 19h19, sera suivi d'un concert-bal du duo Oizô. Une visite audioguidée, des ateliers *Les mains dans l'argile*, des jeux en bois et une guinguette complètent le programme.



Les archéomusicologues Audrey Lercorgne et Julian Cuvilliez seront de retour à Saint-Saturnin-du-Bois - *© Archives L'Hebdo 17*



De nombreux vestiges de la forteresse de Taillbourg (enceintes, tour, fossé etc.) sont encore visibles - *© Archives L'Hebdo 17*



La Briqueterie propose un week-end consacré au patrimoine et à la création artistique - *© Archives L'Hebdo 17*

JEUDI 17

CINÉMA

● **LA ROCHELLE**
Projection en plein air du film *L'histoire de Souleymane* à 21h15 devant la brasserie Antinéa (à côté de la maison de l'étudiant), organisée par le CROUS. Gratuit.

MARCHÉ

● **TAILLEBOURG**
Marché de producteurs organisé de 17h à 21h chez Le Champ des Ronces, route de Coulonges, La Brossardière. Renseignement sur 17alaferme@gmail.com ou sur harbelotancolie@orange.fr ou au 06.42.17.03.24.

VENDREDI 18

BAL

● **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY**
Soirée guinguette d'Aunis Atlantique basket dès 18h au city stade. À partir de 19h, animation musicale avec les élèves d'Art NJ et duo Plein feu. Entrée libre.

EXPOSITION

● **SURGÈRES**
Patrice Raguy du Métal Vagabonde (créations diverses en métal) expose du vendredi 18 septembre au jeudi 8 octobre au Comptoir local (office de tourisme). Vernissage samedi 26 septembre à 11h.

FÊTE - FESTIVAL

● **LOIRÉ-SUR-NIE**
Frairie - fête foraine organisée par Loiré en fête du vendredi 18 au dimanche 20 septembre. Vendredi dès 18h30 : marché gourmand et concert. Samedi : mascotte Pat'Patrouille dès 16h et paella avec animations à 19h30 (sur réservation 15 € à l'épicerie). Dimanche : vide-greniers de 6h à 18h (renseignement au 06.69.56.80.16).

LOTO

● **MARSAIS**
Lotos des Tamalous 17, vendredi 18 et samedi 19 septembre à 20h au Chat d'Eau. Formules à 15 et 20 €. Au profit de la ligue contre les cancers pédiatriques. Réservation au 06.73.00.58.88 ou 06.86.32.76.51.

● **MURON**
Lotos de Liberty Rider vendredi 18 septembre à 20h30 et samedi 19 septembre à 14h30 et 20h30 à la salle polyvalente. Formules à 15 et 20 €. Réservation au 06.71.34.35.70.

● **SAINT-GEORGES-DU-BOIS**
Loto de Festy'paille à 20h15 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.20.07.80.00.

● **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT**
Loto de Boules de poils de Trizay à 20h30 à la salle l'Éventail. Animé par Fred, 2 € le carton, ouverture à 18h30. Sans réservation. Renseignement au 06.27.30.22.72.

SCÈNE

● **AYTRÉ**
Concert du quatuor à cordes de l'orchestre de chambre de Nouvelle Aquitaine à 20h30 en l'église Saint-Étienne.

● **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT**
Feu d'artifice à 22h au stade annexe (chemin Vert).

SAMEDI 19

BAL

● **BURIE**
Après-midi dansant organisé par Bal'ancetout à 14h30, animé par l'orchestre Olivier. Réservation 14 € avec goûter au 06.18.08.22.10.

BELOTE

● **TONNAY-CHARENTE**
Concours de belote organisé par le club de foot à 14h à la salle du CAP. Inscription obligatoire 12 € au 06.16.81.13.21 ou 06.81.05.62.32.

● **TORXÉ**
Concours de belote du foyer rural à 13h30 à la salle des fêtes. Inscription 10 € au 06.19.35.62.11 ou 06.15.33.04.71.

EN FAMILLE

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Châtel en jeux de 10h à 19h à l'hippodrome. Structures gonflables, jeux de société, jeux surdimensionnés, jeux de construction, jeux sportifs, jeux d'arcade, espace pour les 0-3 ans... Entrée 2 €.

● **VIRSON**
Chasse au trésor et course de brouettes décorées dès 14h à la plaine de jeux, organisées par Virson s'anime. Entrée gratuite. Renseignement au 06.62.78.90.86 ou 06.28.07.69.65.

EXPOSITION

● **BOUHET**
Les objets du quotidien, première moitié du XXe siècle (couture, lessive, repassage, cuisine, hygiène, bébés et layettes) samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h à la salle des fêtes. Gratuit.

● **LA DEVISE**
Vandré il y a 100 ans et l'histoire de la vigne en Aunis, samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 18h au musée de Vandré.

● **SAINTE-SOULLE**
Exposition *Les outils agricoles du milieu du XXe siècle*, collection de Stéphane Archambaud, de 9h30 à 18h au 10 route d'Usseau. Film et démonstration de machines agricoles anciennes. Gratuit.

● **VILLEMORIN**
Fête des arts de 13h30 à 19h à la salle des fêtes et Le Hangar, organisée par l'amitié franglaise VCC.

FÊTE - FESTIVAL

● **BEAUVOIR-SUR-NIORT (79)**
Visite gratuite du moulin de Rimbault à partir de 9h30, jeux en bois, vide-greniers, feu d'artifice à 21h30.

Surgères : humour, théâtre et voyages musicaux au programme du Palace

L'espace socioculturel a présenté sa saison 2026-2027 au public le 11 septembre. Une programmation éclectique avec de nombreux rendez-vous jusqu'au mois de juin.



L'humoriste Daniel Morin sera sur scène vendredi 25 septembre à 20h30 - © *Artwork David Sytse*

Cette année, l'humour sera à l'honneur au Palace. Vendredi 25 septembre à 20h30, Daniel Morin, bien connu pour ses chroniques acerbes sur France Inter, présentera son spectacle *Daniel certifié Morin*, où il fait le point sur sa vie à l'aube de ses 60 ans. Le 16 octobre, Thomas Crosière, avec *Voyage en comédie*, va déclarer son amour aux comédies populaires, en faisant (re)découvrir les monstres sacrés du cinéma (Bébel, De Funès, le Splendid, etc.). Le 20 novembre, le Québécois Philippe-Audrey Larrue Saint-Jacques, avec *Enfant du siècle*, plongera le public dans un univers poétique, en traitant avec auto-dérision ses origines au moyen de textes ciselés, écrits avec élégance.

Côté théâtre, la politique sera à l'honneur avec, le 11 décembre, les deux comédiennes de la compagnie Lencre et le spectacle *Close*, qui tentera de casser les idées reçues sur les relations entre les peuples israélien et palestinien. Le 15 janvier, Barbara Stiegler et Christophe Pébarthe, à l'affiche de *Démocratie,* se livreront à une expérience interactive avec le public pour tenter de répondre à une question : comment gouverner ensemble ?



Le pianiste Baptiste Trotignon se produira à l'église Notre-Dame de Surgères le 18 juin - © *Quentin Prod*

Le jazz sera à l'honneur

Le 1er avril, le seul en scène d'Élodie Emery, *Ce n'est pas une religion*, interrogera notre quête du bonheur à tout prix au moyen d'une enquête fine sur les techniques et croyances du développement personnel. Le 5 mai, le comédien Matthias Fortune, à travers une vingtaine de personnages et une passion inopinée pour le kung-fu, convoquera l'analyse des liens familiaux et invitera à la réconciliation dans *Au nom du père, du fils et du homard bleu*.

De voyages à travers le monde, il en sera question dans la programmation musicale. Cet automne, le Trio Casablanca, aux inspirations orientales, et le Cuarteto Tafi, un ensemble occitano-argentin, se produiront respectivement les 6 et 26 novembre. Le 3 décembre, Jazz Magic présentera son spectacle mêlant musique et magie, *Blizzard concept*, au Castel Park. Le 22 janvier, Edemzo promet un voyage loin de tous les conflits, en assemblant beatbox et musique syrienne. Jeremy Dutcher, ténor de formation, transmettra la mémoire de la langue wolastoqey (langue autochtone canadienne) au travers des chants originels invoquant les aïeux.

Le jazz sera de retour le 12 février avec Marion Rampal, qui rendra hommage à celle qui l'a inspirée, Abey Lincoln, compositrice, chanteuse et militante américaine, puis le 30 avril avec Clément Janinet, qui explorera des sonorités sublimées par la diva malienne Mah Damba. Le 26 mars, le chanteur Nicolas Jules fêtera ses 30 ans de scène avec une proposition de chansons françaises à textes. Le 28 mai, le trio féminin Les Cop (i) nes proposera du chant « craditionnel » a capella, avec une bonne dose d'humour. Le 4 juin, Afro tropical groove, aperçu dans l'émission culture box, viendra faire zouker le public. Puis c'est hors les murs que Bapitste Trotignon, incontournable star du piano, clôturera la saison au cœur de l'église Notre-Dame de Surgères, le 18 Juin.

Tony Landret (CLP)

Horaires et billetterie en ligne sur www.lepalace-surgeres.fr

Authon-Ébéon : chanter ensemble pour la Journée mondiale Alzheimer

Dimanche 20 septembre, à la Terrasse du Dandelot, l'association France Alzheimer invite toutes les générations à partager chansons populaires et chorales improvisées.

À l'occasion de la Journée mondiale Alzheimer, l'antenne angérienne de France Alzheimer Charente-Maritime organise un rendez-vous convivial et musical, dimanche 20 septembre, à la Terrasse du Dandelot, à Authon-Ebéon. L'objectif : réunir toutes les générations autour de chansons populaires et d'un moment de partage.

Intitulée *Le micro déraille !*, l'animation réunira Stella Pétille et Sèv'. « *Quand une diva rencontre une clown…, tout peut arriver ! et surtout, c'est à vous de chanter !* », annonce l'affiche de l'événement. Le public ne sera donc pas seulement spectateur : chacun pourra donner de la voix et rejoindre, le temps de quelques chansons, une chorale improvisée.

Le rendez-vous est fixé dès midi et il sera possible de déjeuner sur place ou simplement de venir boire un verre, en famille ou entre amis. À partir de 13h et jusqu'à 14h30, Sèv' prendra le micro pour interpréter des chansons populaires. Pendant ce temps, Stella Pétille déambulera parmi le public avec une mission bien particulière : recruter des choristes. Les participants les plus joueurs pourront même se déguiser pour entrer pleinement dans l'ambiance.

Pour ceux qui souhaitent déjeuner sur place, deux formules sont proposées : 17,50 euros pour une entrée et un plat ou un plat et un dessert, et 21,50 euros pour une entrée, un plat et un dessert. Réservations au 06.65.98.07.25

● **CHERMIGNAC**
Le comité de Saint-Jean propose dès 20h sa soirée dansante, son feu de la Saint-Jean et son spectacle pyrotechnique.

● **COURÇON-D'AUNIS**
2e *Vintage festival* samedi 19 et dimanche 20 septembre dès 8h. Exposition véhicules autos motos camions vintage et d'exception, bourse d'échange pièces autos motos, barbier, food-trucks, marché de créateurs, concerts de Boleia akoustic à 18h et Sticky Swamp à 20h, baptêmes au profit des CLES de Courçon... Renseignement sur courconvintagefestival@gmail.com ou au 06.59.01.35.94 ou 06.78.04.86.66.

● **ENSIGNÉ (79)**
11e fête médiévale samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h au château templier avec 10 troupes médiévales, organisée par les Chevaliers d'Ensigné. Campements et village, combats, tournoi, danse, procession, tirs, ateliers, démonstrations, contes, poneys, attaque de la forteresse des enfants, four à pain, marché, artisanat, jeux médiévaux, spectacle équestre François Villon mis en scène par Jacques de Bagnaux. Repas le midi, taverne, crêperie. Entée 5 €, -12 ans gratuit, visite guidée des tours 2 €.

● **MARANS**
Balade commentée à 16h dans les jardins de l'hôtel de ville, guinguette dès 18h sur la place des halles et spectacle pyrotechnique (report du 14 juillet) sur le thème *Cirque du soleil* à 22h au club de voile. Renseignement mairie au 05.46.01.10.29.

● **SAINT-COUTANT-LE-GRAND**
Fête du village proposée par la mairie. 16h : tournoi multisport intergénérationnel. 19h : apéritif offert. 20h : pique-nique partagé.

FOIRE - SALON

● **L'HOUMEAU**
2e salon des médecines douces et du développement spirituel samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h30 à l'espace St Exupéry. 50 exposants, conférences, dédicaces, rendez-vous musical samedi de 19h à 21h. Au profit des œuvres du Rotary Club La Rochelle Aunis. Entrée libre.

● **PORT-DES-BARQUES**
Salon *Beauté au cœur des femmes* samedi 19 septembre de 14h à 18h et dimanche 20 septembre de 10h à 18h à la salle polyvalente, organisé par Run to give. Yoga, danse polynésienne, tatouage, défilé lingerie, atelier couronnes de fleurs, concert...

LOTO

● **AYTRÉ**
Loto d'Aytré Nord à 14h30 à la salle Jules Ferry. 2 € le carton, ouverture à 13h15. Réservation au 06.24.23.02.16.

● **LA ROCHELLE**
Loto du Twirling à 20h30 à la salle des fêtes de La Pallice. 2 € le carton, ouverture à 19h15. Réservation au 06.50.00.66.56.

● **MARENNES**
Loto du vélo club à 20h30 à la salle polyvalente. 44 quines, 2 € el carton, ouverture à 18h30. Réservation au 05.46.85.31.57 ou 06.64.18.38.28.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Loto de l'APE de l'école les Prés Verts de St-Saturnin / St-Pierre-d'Amilly à 20h15 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.28.54.67.29.

● **TONNAY-CHARENTE**
Loto du CAP centre social à 20h au complexe municipal. Animé par Fred, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.71.91.74.51.

NATURE - RANDONNÉE

● **SAINTE-SOULLE**
Sortie nature découverte des insectes pollinisateurs sauvages animée par Morgane Thery à 10h dans les jardins de Chavagne, organisée par Nature environnement 17. Sans inscription.

PATRIMOINE - VISITE

● **ARDILLIÈRES**
Promenade dans le bourg à la découverte de l'église, du four à pain et d'autres anciennetés ainsi qu'un parcours photo, de 9h à 17h sur la place de l'église, proposée par le conseil municipal.

● **DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE**
Visite libre du château, de la galerie et des jardins, expo photos d'art, expo *100 ans de classement aux Monuments Historiques*, samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h30 à 18h30 au château. Brocante le samedi. Jeux pour enfants samedi après-midi et dimanche matin. Concert *Souvenirs, souvenirs* par le duo Charlilou dimanche à 16h. Adulte 7 €, réduit 4 €, -4 ans gratuit.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Mauzé se dévoile... au fil des rues et des jardins. Samedi 19 septembre : visites à 14h et à 16h, cour Pierre-Guérin, auberge du Dauphin, sur inscription. Dimanche 20 septembre : visites des jardins du château et exposition de la SMHG à 10h, 14h et 16h, sur inscription. Samedi et dimanche : photos sur toiles des anciens commerces, balade au fil de la Grand'Rue. Inscription sur contact@histoiregeneamauze.fr

● **SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE**
Visite du château de Mornay samedi 19 et dimanche 20 septembre. Samedi : visites libres de 10h à 18h, livret de visite 4 € par famille. Dimanche : visites animées à 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h et 17h, adulte 5 €, duo 8 €, groupe/famille 10 €. Gratuit pour les enfants, étudiants, habitants de St-Pierre-de-l'Isle et visiteurs en costume historique. Réservation obligatoire au 06.72.73.38.76.

PÉTANQUE - PALETS

● **VAL-DU-MIGNON (79)**
Triathlon (tournoi palets, pétanque, belote) Trophée Mickael, à 10h au stade d'Usseau, organisé par le FC Usseau 79 et l'ACCA. Inscription 20 € la doublette jusqu'au 17 septembre au 06.77.01.21.94 ou 06.60.04.03.65.

SCÈNE

● **LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN**
Concert de la chorale gospel Solrhéa de Dompierre/Mer à 17h30 en l'église St-Symphorien de Broue. Participation libre.

● **LA ROCHELLE**
Concert de gospel du groupe Hope à 20h à la salle de l'Oratoire. Participation libre.

● **SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE**
Lecture musicale *Veillées du fleuve* par le quatuor à cordes l'Effet-Mer et les voix de Murielle Colvez et Eric Ferret à 18h30 en l'église. Gratuit.

● **SOUBISE**
Feu d'artifice tiré à 21h à l'étang.

Soubise : la balade de l'Estuaire pour découvrir le Grand Site de France

Dimanche 20 septembre, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro) propose un parcours de 5 kilomètres pour découvrir le Grand Site de France Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort


Construit au début du XVIIe siècle, l'Hôtel des Rohan fait face à l'église de Soubise - © *Ville de Soubise*

Organisée par la Caro en partenariat avec l'association de Gymnastique volontaire des Soubisiennes, les Rêveurs du temps, le Conseil de développement et la commune, une balade de cinq kilomètres est proposée, dimanche 20 septembre, au départ de la place Robert-Chatelier (place de l'Église et de l'Hôtel de Ville). L'idée est de partir à la découverte de Soubise dont l'histoire et les paysages sont intimement liés à l'estuaire de la Charente. Par petits groupes, des passionnés livreront aux marcheurs leurs connaissances sur ce paysage si particulier. Autre objectif, comprendre, observer, écouter et questionner le Grand Site de France.

En juillet 2020, l'Estuaire de la Charente et l'Arsenal de Rochefort devenaient le 21e Grand Site de France, à la suite d'une décision de la ministre de la Transition écologique. Le territoire rejoignait ainsi les sites distingués pour la qualité de leurs paysages et leur gestion durable. Il s'agissait alors du troisième site labellisé en Nouvelle-Aquitaine, après le Marais poitevin et la Vallée de la Vézère. Attribuée pour une durée de six ans, cette distinction récompensait plusieurs décennies de travail consacré à la préservation des paysages, tout en veillant à améliorer les conditions d'accueil du public. L'année 2026 marque l'échéance du label Grand Site de France pour l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort. Le travail en vue de son renouvellement, cette fois pour 8 ans, est engagé.

▸▸ À partir de 8 heures, départs toutes les 30 minutes. Inscription obligatoire auprès de l'office de Tourisme Rochefort Océan : 05.46.99.08.60. Se munir de chaussures adaptées à la marche et d'une tenue adaptée à la météo. Gobelets, eau et pique-nique tirés du sac. Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

Saint-Georges-du-Bois : place à la deuxième édition de Festy'Paille

Organisée par l'association éponyme, samedi 19 et dimanche 20 septembre dans le parc de la salle municipale, la manifestation propose spectacles concerts, concours de pétanque et loto.


Le groupe Shameless lors de l'édition 2025 - © *Odette Huet (CLP)*

Comme l'an passé, l'animation Festy'Paille propose une entrée gratuite pour les spectacles et les concerts. Seuls le concours de pétanque du dimanche et le loto du vendredi 18 septembre sont payants.

Samedi 19 septembre, les jeux débuteront à 14h et se termineront à 21h. Les concerts s'enchaîneront tout au long de la journée : à 16h, Big Band Duo ; à 16h45, DJ Set ; à 18h30, Rockaforte Street Band ; à 20h30, Les Tontons et à 22h30, Niglo Ni Maître.

Dimanche 20 septembre, après l'ouverture du concours de pétanque à 10h, c'est le groupe du Conservatoire de musique de Surgères, Shameless, qui se produira à 16h. Suivra le spectacle de magie de Benjamin le magicien à 16h30. L'après-midi se clôturera par le concert de Persephoneia à 18h. Des food-trucks seront présents pour les petites comme les grandes faims.

Odette Huet (CLP)

▸▸ Pétanque : 5 € par personne (10 € avec le repas). Réservations : festypaille + tournoi@gmail.com. Loto : réservations sur la page Facebook de l'association.

Périgny : bières, fromages et hip-hop au parc des Coureilles

Le Lions Club La Rochelle Doyen organise, le 19 septembre, le Salon de la bière et du fromage. Une journée festive et solidaire au profit de la lutte contre le handicap.

Samedi 19 septembre à partir de 10h 30, le parc des Coureilles de Périgny accueillera brasseurs, fromagers et food-trucks pour une journée placée sous le signe de la convivialité. Pour cette troisième édition du Salon de la bière et du fromage, les visiteurs pourront découvrir les producteurs présents tout en profitant de plusieurs animations.

Jeux géants en bois, structure gonflable et animations musicales rythmeront la journée. À 15h30, place à un concours de hip-hop ouvert à tous. Les amateurs de bière pourront également participer à l'élection de la plus belle étiquette parmi celles des producteurs locaux présents. La fête se poursuivra en musique à 19 heures avec un concert blues-rock du groupe Supernova.

Une programmation destinée à attirer les familles comme les groupes d'amis, mais aussi à soutenir une cause chère au Lions Club La Rochelle Doyen, l'organisateur de cette manifestation. Les bénéfices contribueront en effet aux actions menées en faveur des personnes handicapées, notamment pour financer l'achat de fauteuils sportifs ou des installations spécifiques.

▸▸ Entrée : 5 euros avec dégustation, gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements au 06.20.31.77.82. Parc des Coureilles, rue du Château.

VIDE-GRENIERS

● **PRIGNAC**
Vide village du comité des fêtes de 8h à 18h dans la commune. Un ballon sera présent devant les maisons participantes.

● **SAINT-PORCHAIRE**
Vide-quartiers samedi 19 et dimanche 20 septembre de 9h à 18h dans les rues des Mésanges Bleues, Pierre de Coubertin et Pierre Miot.

AUTRE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Exposé *De Naruto à Blue Lock : et si on parlait mangas ?* présenté par Vincent Ballet à 10h30 Au 4. Entrée libre.

DIMANCHE 20

BAL

● **MATHA**
Thé dansant de l'interclub à 14h30 à la salle des fêtes, animé par l'orchestre Diapason. Réservation 12 € avec pâtisserie au 05.46.58.55.00 ou 06.31.57.04.37.

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Thé dansant de la société des fêtes à 14h30 à la salle Jean Garnier, animé par Sébastien Castagne et son orchestre. Réservation 12 € avec pâtisserie au 05.46.95.38.73 ou 05.46.95.09.59.

LOTO

● **LA ROCHELLE**
Loto de Planning Chat à 14h à la salle des fêtes de Villeneuve-les-Salines. Animé par Fred, 2 € le carton, ouverture à 12h30. Réservation au 06.86.27.33.08.

● **MARENNES**
Loto de l'USM à 14h au centre d'animation. 2 € le carton, 46 quines, ouverture à 12h30. Réservation au 06.32.55.30.98.

● **SURGÈRES**
Loto de l'APE 1, 2, 3 soleil de Saint-Mard, à 14h15 au Castel Park. Animé par Phil, 2 € le carton, parties enfants, ouverture à 13h. Réservation au 06.50.20.60.45.

NATURE - RANDONNÉE

● **FONTCOUVERTE**
Randonnée de 7-8 km organisée par Randos & loisirs Gontais, départ à 9h15 de la salle des fêtes. Activité sportive douce, encadrée et adaptée à tous à partir de 7 ans. Gratuit. Inscription obligatoire avant le 19 septembre par SMS au 06.81.49.97.62.

● **LA DEVISE**
Balade nature à 10h au bois de la Bastière. Durée 2h30. Gratuit. Sur inscription au 05.46.27.72.13.

● **LA ROCHELLE**
Balade découverte de la richesse biologique des parcs d'Obigny et Delmas animée par Jean Chaigneau à 9h30 au monument aux morts en haut du Mail, organisée par Nature environnement 17. Inscription obligatoire au 06.85.53.92.43.

PATRIMOINE - VISITE

● **SAINT-JEAN-D'ANGLE**
Le château fort de Mélusine propose : visites guidées, combats de chevaliers, initiation au tir à l'arc, lancé de hache, presse de jus de pommes, concerts à l'intérieur du château. Adulte 9 €, enfant 5 €.

VIDE-GRENIERS

● **CRAM-CHABAN**
Vide-greniers de la clique chabanaise de 8h à 18h près du stade de Cram. Renseignement au 05.46.51.81.10 ou 06.87.75.16.87.

● **FONTENET**
Vide-greniers d'Au cœur de Fontenet et de l'ACCA. Renseignement au 06.79.70.05.96.

● **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT**
Brocante du Lions club et de l'USPL de 8h à 18h au stade annexe. Renseignement au 06.05.59.02.79.

● **ROCHEFORT**
20e vide-greniers du judo club, sur le parking du complexe sportif du polygone. Renseignement au 06.61.99.53.71.

● **TAILLEBOURG**
Brocante organisée par les Parasols de Taillebourg dans le parc du château (pour les *Journées du patrimoine* - lire page 28). Contact au 06.62.37.76.73 ou 06.83.16.14.50.

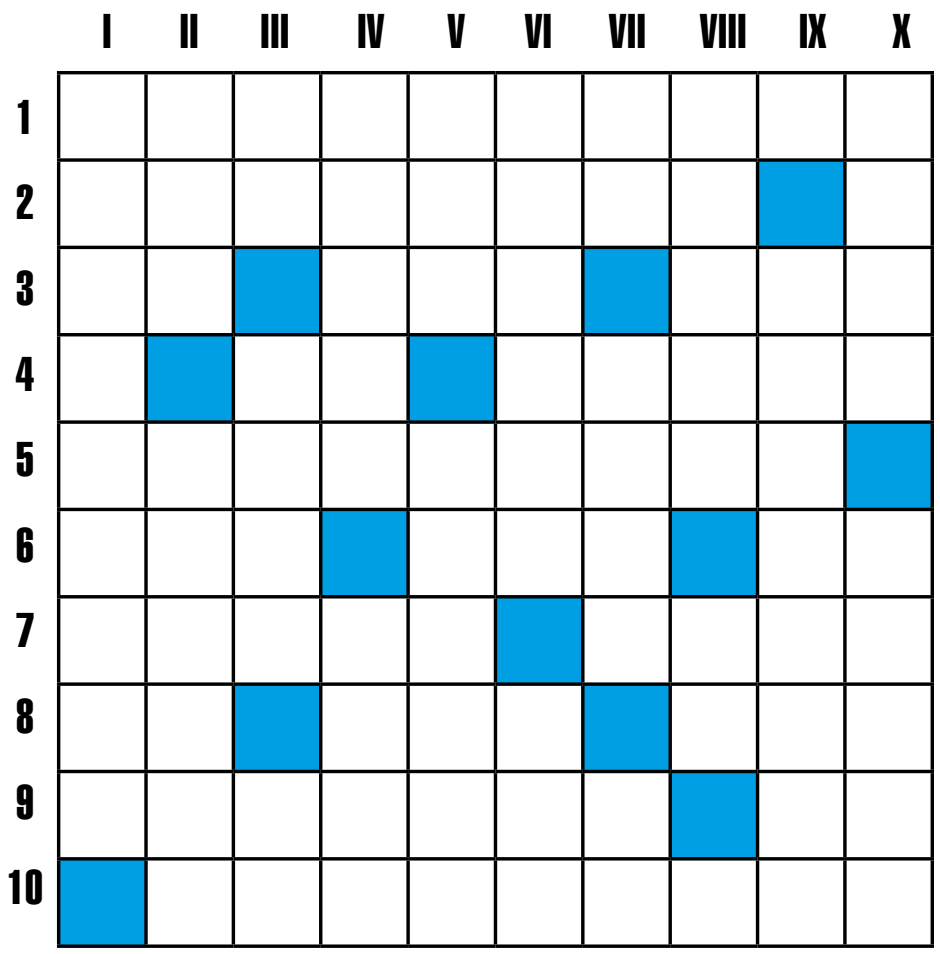
PRÉVOYEZ DÉJÀ

REPAS - GASTRONOMIE

● **SURGÈRES**
Déjeuner choucroute dansant des Tamalous 17, dimanche 27 septembre à 12h au Castel Park. Inscription 25 € jusqu'au 20 septembre au 06.73.00.58.88.



A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Habitude régulière. **2.** Se plaisent à bambocher. **3.** Possessif. Personnel. Ville de Belgique. **4.** Symbole. Situation désespérée. **5.** Leur place est derrière le comptoir. **6.** Exécré. Ville du Japon. Gardé pour soi. **7.** Affections juvéniles. Massif volcanique d'Allemagne. **8.** Abréviation pour un facteur. Poudre. Levée. **9.** Gaulois. Conjonction. **10.** Commande.

VERTICALEMENT
I. Tels les tirs effectués avec des roquettes. **II.** Grand serpent. Ville d'Allemagne (en allemand). **III.** Ancien agrément. Marque un but. Adverbe. **IV.** Coco. Un danger pour la navigation. **V.** Sans effets. Boisson. **VI.** Peuvent être des épreuves. Eclos. **VII.** Pronom. Regarder, bouche ouverte. Hitlériens. **VIII.** Mouvement de progrès. Unité en abrégé. **IX.** Arme à feu. **X.** Anéantis. Cohérence interne.

SUDOKU

			3	6				
		8	5	4			1	
5	4	3	7		1		8	
2	1							
8			9			1		
9			6			8	7	5
3		5				7	4	
6		2	8					
4				5	3	6		8

SOLUTIONS - 10 SEPTEMBRE

HORIZONTALEMENT
1. Sentinelle. **2.** Ax. Avisées. **3.** Rif. Re. Vit. **4.** Claie. Art. **5.** Aède. Brème. **6.** Encre. OK. **7.** Ma. Alucite.- **8.** Emu. On. Sir. **9.** Intuitive. **10.** Assistés.

VERTICALEMENT
I. Sarcasme. **II.** Exilé. Amis. **III.** Fade. Uns. **IV.** Ta. Iéna. Ti. **V.** Ivre. Clous. **VI.** Nie. Brunit. **VII.** Es. Arec. Té. **VIII.** Lèvre. Isis. **IX.** Leitmotiv. **X.** Est. Ekeren.

5	9	6	4	8	7	1	2	3
3	4	8	1	2	9	7	5	6
2	1	7	5	3	6	4	8	9
6	8	4	3	9	5	2	1	7
7	3	9	2	1	8	6	4	5
1	2	5	6	7	4	9	3	8
4	7	3	8	6	2	5	9	1
9	5	1	7	4	3	8	6	2
8	6	2	9	5	1	3	7	4





FOURAS : UNE EXPOSITION SUR LES TROIS SÉMAPHORES DE L'ESTUAIRE

Le passé de Fouras et l'histoire des trois sémaphores de l'estuaire de la Charente se laissent découvrir. Cette animation comporte deux volets : la visite du musée de Fort-Vauban et du donjon du sémaphore samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h30 en non-stop. À la clé : la découverte de collections historiques et archéologiques assortie d'une exposition temporaire. *« Nous demanderons symboliquement un euro pour cette visite qui sera gratuite pour les moins de 18 ans »* précise Benoît Lacoste, conservateur du musée de Fouras. Parallèlement, dimanche 20 septembre, de 9h à 18h, la Place Bugeau accueillera une exposition sur les trois sémaphores de l'estuaire de la Charente. (© N.C.M.)



PUILBOREAU : LE CUBE LANCE SA SAISON CULTURELLE

La saison culturelle 2026-2027 du Cube débutera officiellement vendredi 18 septembre. Pour ouvrir le bal comme il se doit, la salle de spectacle de Puilboreau a concocté à son public une soirée aux petits oignons. Au programme, à partir de 18 heures, dévoilement des spectacles de la saison 2026-2027 puis inauguration du bistrot « Le Cube », rythmée par le concert *Les Toqués du tempo* du groupe des Etournias. La soirée se poursuivra avec le spectacle haut en couleur *En cavale*, du Tram des Balkans : une énergie débordante pour bien démarrer l'année (réservation obligatoire sur billetweb.fr). Tarif : 10€, réduit : à partir de 5€ ; rens. au 06.07.81.88.79 ou sur culture@ville-puilboreau.fr (© Archives L'Hebdo 17)



LE FESTIVAL RENÉ CAILLIÉ S'INVITE À SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)

Le cinéma Venise verte accueillera, jeudi 24 septembre à 21h, le premier événement « Hors les murs » du festival René Caillié de l'aventure. Le public pourra découvrir le documentaire *Champions of the Golden Valley*. Le film suit Alishah Farhang, l'un des premiers skieurs afghans à s'être projeté au niveau international. Dans les montagnes de Bamyan, il a créé le « Bamyan Ski Club », où les villageois pratiquent le ski avec des moyens rudimentaires. Alishah organise également une course entre trois jeunes bergers. Cette aventure sportive et humaine montre comment le ski peut ouvrir une fenêtre sur le monde extérieur, dans un pays marqué par la présence des talibans. (© Capture d'écran YouTube)



LES P'TITES ONDES S'EN MÊLENT À SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Vendredi 18 septembre dès 18h et samedi 19 septembre dès 17h, le festival Les p'tites ondes s'en mêlent fait son retour au parc communal. Au programme : les Bondimancheurs, Luma project, les Waileuses, LMR, la C[ie] Pyramid pour Danse avec les livres (le vendredi à 14h). Sans oublier le Cirque du gamin qui proposera samedi, sous son chapiteau, Davaï, une fabulette tendre et poétique sur l'apprentissage de la liberté. Deux clowns partagent un nid douillet, jusqu'au jour où il faut oser le grand saut vers l'inconnu. Entre jonglage, équilibre, trompette et accordéon, ce spectacle (30 min, dès 1 an) touche petits et grands. Participation libre. Prévente sur helloasso (Association RurH'Art). (© Association RurH'Art)

LES MARÉES

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 03h46
- Marée haute : 08h58
- Coefficient : 41

APRÈS-MIDI

- Marée base : 16h11
- Marée haute : 21h09
- Coefficient : 35

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 04h33
- Marée haute : 11h31
- Coefficient : 28

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 17h07
- Marée haute : __ :__
- Coefficient : __

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 05h43
- Marée haute : 00h54
- Coefficient : 24

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 18h31
- Marée haute : 13h20
- Coefficient : 22

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS







SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 17 : *Fjord* à 14h30 (VO). *Histoires de la nuit* à 18h. *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 20h30.
- Ven 18 : *Histoires de la nuit* à 14h30. *Le bon, la brute et le truand* à 17h (VO). *Spider-Man, brand new day* à 20h30.
- Sam 19 : *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* à 11h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h15. *Histoires de la nuit* à 16h. *Les héros du Louvre* à 18h15. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h30.
- Dim 20 : *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* à 11h. *Spider-Man, brand new day* à 14h30. *Les héros du Louvre* à 17h30. *L'invitation* à 20h.
- Lun 21 : *L'invitation* à 14h30 (VO). *Fjord* à 17h30. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h30.
- Mar 22 : *Histoires de la nuit* à 14h30. *L'invitation* à 17h30. *Les héros du Louvre* à 20h30.
- Mer 23 : *Pressure* à 16h15. *La vie d'une femme* à 18h15. *Les éléphants dans la brume* à 20h30 (VO).

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 17 : *De la Comédie Française* à 21h.
- Ven 18 : *Oklahoma honey* à 21h.
- Sam 19 : *Marius et le royaume des mers* à 16h. *La nirvana* à 21h.
- Dim 20 : *Oklahoma honey* à 16h. *L'odyssée* à 21h.
- Lun 21 : *Fjord* à 21h (VO).
- Mar 22 : *La nirvana* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 17 : *La vie d'une femme* à 18h. *Les héros du Louvre* à 18h. *La frappe* à 18h. *Trois adieux* à 20h30. *L'inconnue* à 20h30. *Memory of princess Mumbi* à 21h (VO).
- Ven 18 : *Dégel* à 14h (VO). *L'inconnue* à 14h. *La vie d'une femme* à 14h et 21h. *The dog stars* à 16h10 (VO). *Fjord* à 16h10 (VO). *La frappe* à 16h50. *Trois adieux* à 18h30. *Memory of princess Mumbi* à 19h (VO). *New group* à 19 (VO). *Les héros du Louvre* à 21h. *Bombonera* à 21h (VO).
- Sam 19 : *Les héros du Louvre* à 13h50 et 21h. *Fjord* à 14h (VO). *Trois adieux* à 14h. *La vie d'une femme* à 16h et 18h40. *Dégel* à 16h30 (VO). *Bombonera* à 16h50 (VO). *Memory of princess Mumbi* à 18h (VO). *La frappe* à 18h40. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h20. *New group* à 21h (VO).
- Dim 20 : *La vie d'une femme* à 13h50 et 18h50. *Kill Bill : the whole bloody affair* à 14h (VO). *Les héros du Louvre* à 14h. *Le corset* à 16h. *Trois adieux* à 16h20. *The dog stars* à 18h10. *Memory of princess Mumbi* à 19h10 (VO). *Dégel* à 21h (VO). *New group* à 21h (VO). *La frappe* à 21h.
- Lun 21 : *La vie d'une femme* à 16h. *Dégel* à 16h (VO). *Memory of princess Mumbi* à 16h (VO). *Fjord* à 18h (VO). *Bombonera* à 18h (VO). *Paris, la Belle* à 20h30. *Les héros du Louvre* à 21h. *Sans toit ni loi* à 21h.
- Mar 22 : *Bombonera* à 16h (VO). *Les héros du Louvre* à 16h. *La vie d'une femme* à 16h et 21h. *Memory of princess Mumbi* à 18h (VO). *La frappe* à 18h30. *Trois adieux* à 18h30. *Fjord* à 20h20 (VO). *New group* à 21h10 (VO).
- Mer 23 : *Trois adieux* à 13h50. *Les héros du Louvre* à 13h50. *Avengers : endgame extended* à 14h30 et 20h30. *Pressure* à 15h50. *Justin le Juste* à 16h10 et 21h. *The way, la route ensemble* à 18h. *La frappe* à 18h20. *Heart of the beast* à 18h30 et 21h.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 17 : *The dog stars* à 18h. *Au cœur d'une restauration* à 20h30.
- Ven 18 : *Oklahoma honey* à 20h30.
- Sam 19 : *The dog stars* à 20h30.
- Lun 21 : *L'inconnue* à 18h.
- Mar 22 : *Oklahoma honey* à 18h.
- Mer 23 : *Les silences de Riyad* à 20h30 (VO).

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 18 et mar 22 : *L'inconnue* à 20h30.
- Sam 19 : *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h30.
- Dim 20 : *Paradise* à 17h (VO).
- Lun 21 : *Girl* à 20h30 (VO).

MATHA - LE FORUM

- Jeu 17 : *Fjord* à 20h45 (VO).
- Ven 18 et sam 19 : *Oklahoma honey* à 20h45.
- Dim 20 : *Tombé du ciel* à 15h.
- Lun 21 : *Tombé du ciel* à 20h45.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Aulnay-de-Saintonge : *L'odyssée* vendredi 18 septembre à 20h30 au complexe culturel.
- Burie : *Fils de personne* mercredi 23 septembre à 20h30 à la salle des fêtes.
- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *Fils de personne* jeudi 17 septembre à 21h à la salle des fêtes l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *Les gendarmes* mardi 22 septembre à 20h45 à l'auditorium du centre Richard.